



NF-76-06-708-FR-C



Agir pour la paix, la sécurité et la stabilité

L'Europe dans le monde

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

VENTE ET ABONNEMENTS

Les publications payantes éditées par l'Office des publications sont disponibles auprès de ses bureaux de vente répartis partout dans le monde. Passez commande auprès d'un de ces bureaux, dont vous pouvez vous procurer la liste:

- en consultant le site Internet de l'Office (<http://publications.europa.eu/>),
- en la demandant par télécopie au (352) 29 29-42758.

Les limites indiquées sur ces cartes n'impliquent ni que la Commission européenne exprime un jugement sur le statut juridique d'un quelconque territoire, ni qu'elle avale ou accepte ces limites.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007

ISBN: 92-79-03863-X

© Communautés européennes, 2007
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Photo de couverture: © Agence VU

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Sommaire

L'UE : un acteur mondial de la sécurité	2
La perspective d'adhésion à l'UE : un facteur de paix et de stabilité dans les Balkans occidentaux	5
Promouvoir la paix, la sécurité et la bonne gouvernance en Afrique	11
Mettre fin à la guerre idéologique et armée en Colombie	18
Briser le cycle des conflits, de l'insécurité et de la pauvreté	21
Soutenir la stabilisation des nouvelles démocraties dans les pays voisins : le cas de la Géorgie	26
Le Proche-Orient, une région en crise	28
L'UE et l'Irak, planifier l'engagement	35
Barrer la route au terrorisme	38
Afghanistan, un nouveau départ	40
Résoudre le conflit et stimuler le développement économique en Moldavie	44
Indonésie, un engagement durable de l'UE en faveur d'un partenariat et de la paix	46
Les acteurs	49
Glossaire	50

L'UE

un acteur mondial de la sécurité

La création de l'Union européenne (UE) a apporté une nouvelle période de paix et de stabilité sans précédent dans l'histoire de l'Europe. La création de liens étroits et l'interdépendance au sein de l'UE ont rendu impossible une nouvelle guerre européenne majeure.

Notre histoire et nos liens culturels nous mettent en relation avec chaque partie du monde. Aujourd'hui, avec 27 États membres et une population dépassant 490 millions d'habitants générant un quart du produit national brut (PNB) mondial, l'Union européenne est indubitablement un acteur mondial à part entière.

« En matière de sécurité, l'Europe doit toujours faire face à des défis et à des menaces. La guerre des Balkans nous a rappelé que la guerre n'avait pas disparu de notre continent. Au cours de ces dix dernières années, aucune région du monde n'a été épargnée par les conflits armés. Ces conflits ont eu lieu le plus souvent à l'intérieur d'États plutôt qu'entre États, et la plupart des victimes ont été des civils... L'Europe doit être prête à assumer sa part de responsabilité de la sécurité internationale et de la construction d'un monde meilleur. »

Stratégie européenne de sécurité

Principales menaces

Le monde actuel offre des perspectives plus prometteuses, mais apporte aussi des menaces plus lourdes que celles que nous avons connues jusqu'ici.

Le concept traditionnel d'autodéfense – jusqu'à la guerre froide y compris – reposant sur la menace d'une invasion n'est plus d'actualité. Une agression de grande envergure contre un des États membres de l'UE est actuellement improbable.

Les menaces sont devenues plus variées, moins visibles et moins prévisibles. À l'ère de la mondialisation, la première ligne de défense pourrait se trouver dans un autre pays, et non au niveau des frontières de l'Europe.

La stratégie européenne de sécurité (SES), adoptée par les chefs d'État et de gouvernement en décembre 2003, a identifié cinq menaces majeures pour la sécurité de l'Europe aujourd'hui.

- **Le terrorisme**, qui revêt aujourd'hui un caractère mondial, dispose de ressources de plus en plus importantes, et n'hésite pas à recourir à une violence illimitée pour faire un nombre considérable de victimes.

Pour les terroristes, souvent liés à l'extrémisme religieux, l'Europe constitue à la fois une cible et une base d'opérations. Des bases logistiques pour les cellules d'Al-Qaida ont été découvertes au Royaume-Uni, en Italie, en Allemagne, en Espagne et en Belgique.

- **La prolifération des armes de destruction massive (ADM)** constitue potentiellement la menace la plus importante pour notre sécurité, en dépit des traités internationaux et des contrôles à l'exportation qui visent à ralentir leur prolifération. Un groupe terroriste qui parviendrait à acquérir ces armes serait à même d'infliger des dégâts d'une ampleur qui autrefois n'aurait été possible que pour des États ou des armées.
- **Les conflits régionaux** qui sévissent dans des pays voisins ou à l'autre bout du monde menacent la stabilité européenne. Ils peuvent conduire à l'extrémisme et au terrorisme, et entraîner la déliquescence des États. Ils font le lit de la criminalité organisée et créent une insécurité régionale susceptible d'alimenter la demande d'armes de destruction massive.
- **La déliquescence des États**, provoquée par des conflits civils mais aussi par une mauvaise gestion des affaires publiques – corruption, abus de pouvoir, faiblesse des institutions et non-respect de l'obligation de rendre des comptes – ronge les États de l'intérieur au point de faire prospérer la criminalité organisée et le terrorisme. La déliquescence des États sape la gouvernance mondiale et menace la sécurité régionale.
- **Pour la criminalité organisée**, l'Europe constitue une cible de choix, qu'il s'agisse de trafic transfrontalier de drogues, de traite des femmes, d'immigration clandestine ou de trafic d'armes. Ces groupes criminels ont parfois des liens avec le terrorisme. Cette forme de criminalité prospère dans les États faibles ou en déliquescence. Les revenus tirés d'activités illicites, comme le trafic de drogues, contribuent à l'affaiblissement des structures étatiques et entretiennent des conflits.

« L'UE doit faire face à des défis majeurs, comme apprendre à tirer le meilleur de la mondialisation, faire front aux menaces multiples et diverses qui pèsent sur notre sécurité et notre stabilité et renforcer l'ordre international fondé sur le respect de l'État de droit et des institutions multilatérales. Nous avons donc besoin d'une Union européenne forte, capable de protéger ses intérêts sur la scène internationale, mais aussi de promouvoir la stabilité, la démocratie, la prospérité et les droits de l'homme dans le monde entier. »



L'UE est non seulement un partenaire fiable mais aussi le plus grand pourvoyeur d'aide au monde. L'Union est aussi capable de mettre en place des processus de réforme.

Les citoyens de l'UE et nos partenaires internationaux souhaitent que l'Union joue un rôle plus important sur la scène internationale. Nous devons donc poursuivre nos efforts en vue d'améliorer encore l'efficacité, la cohérence et la visibilité de notre politique extérieure. »

Mme Benita Ferrero-Waldner,
membre de la Commission européenne chargée des relations
extérieures et de la politique européenne de voisinage

Les implications pour l'Europe

Il n'est jamais trop tôt pour prévenir les conflits et les menaces.

Pendant la guerre froide, la sécurité de l'UE était menacée de manière visible. En revanche, aucune des menaces actuelles n'est purement militaire et ne peut être contrée par des moyens purement militaires. Il faut à chaque fois opposer une combinaison de solutions.

Pour relever ce défi, la stratégie européenne de sécurité a affirmé que l'Europe devait être plus active, plus cohérente, et se doter de capacités renforcées.

- Être **plus actifs** signifie que nous devons développer une culture qui favorise des interventions précoces, rapides, et, si nécessaire, vigoureuses, en utilisant l'éventail complet des instruments européens de gestion des crises et de prévention des conflits. L'UE doit donc agir avant qu'une crise n'éclate, en déployant, de manière appropriée, des actions sur le plan politique, diplomatique, militaire, civil, commercial et dans le domaine du développement.
- Se doter de **capacités renforcées** signifie que nous devons transformer nos forces militaires en forces plus flexibles et plus mobiles, pour leur permettre de faire face aux nouvelles menaces. La mise en commun et le partage des ressources permettra de renforcer notre défense et de contribuer à une meilleure utilisation de nos ressources. Nous devons aussi renforcer notre capacité à mobiliser tous les moyens civils nécessaires dans les situations de crise et postérieures aux crises. En outre, nous devons nous doter d'une capacité diplomatique plus forte et mieux partager les renseignements de sécurité entre les États membres et avec nos partenaires afin d'évaluer les menaces communes.

- Être **plus cohérents** implique que nous devons regrouper les différentes ressources et moyens de l'UE susceptibles d'avoir un impact sur notre sécurité et sur celle des pays tiers. Ces moyens incluent les programmes européens d'assistance à concurrence de 6 milliards d'euros environ, les capacités militaires et civiles des États membres et d'autres instruments.

Coopérer avec nos partenaires

Les nouvelles menaces pesant sur la sécurité sont internationales et interdépendantes. L'UE ne peut résoudre seule ces problèmes. La coopération internationale est essentielle. L'UE travaille en partenariat avec des organisations internationales comme les Nations unies (NU), première responsable du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, et des groupements régionaux comme l'Union africaine.

« La qualité de la société internationale dépend de la qualité des gouvernements qui en sont les fondements. La meilleure protection pour notre sécurité est un monde fait d'États démocratiques bien gouvernés. Propager la bonne gouvernance, soutenir les réformes sociales et politiques, lutter contre la corruption et l'abus de pouvoir, instaurer l'État de droit et protéger les droits de l'homme : ce sont là les meilleurs moyens de renforcer l'ordre international... Les politiques commerciales et les politiques de développement peuvent constituer des outils puissants de promotion des réformes. »

Javier Solana,
Haut Représentant de l'Union européenne pour
la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et
Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne

La stratégie européenne de sécurité insiste aussi sur la relation transatlantique. Elle affirme : « En agissant ensemble, l'Union européenne et les États-Unis peuvent constituer une formidable force au service du bien dans le monde. »

Enfin, elle souligne l'importance d'œuvrer pour des relations plus étroites avec la Russie, et de développer des partenariats stratégiques avec le Japon, la Chine, le Canada et l'Inde.





En 2000, l'UE lançait la perspective d'une éventuelle adhésion aux cinq pays des Balkans occidentaux : l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro (y compris le Kosovo au titre de la résolution 1244 du CSNU).

Pour préparer le terrain, l'UE a offert son soutien politique, technique et financier. En contrepartie, les pays des Balkans occidentaux ont dû s'engager sur la voie des réformes.

Cette perspective européenne et cette coopération politique plus étroite ont réellement contribué à éviter de nouveaux conflits dans la région et à promouvoir le processus de réforme. La « force d'attraction » de l'UE s'est avérée être une stratégie efficace de prévention des conflits.

Depuis l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007, la région des Balkans occidentaux est entourée par les pays de l'UE. La sécurité, la stabilité et la prospérité de la région ont donc un impact direct sur l'UE.

L'influence politique et financière de l'UE dans les Balkans occidentaux, avec la perspective d'une adhésion à l'Union, ses soldats de la paix et ses missions de police dans la région, sont autant de facteurs qui ont contribué au maintien de la paix.

La guerre des Balkans a incité l'UE à agir

Près de vingt-cinq millions de personnes vivent dans la région des Balkans occidentaux – une mosaïque de cultures et de nationalités aux diverses confessions religieuses : orthodoxe, catholique et islamique. La culture régionale est empreinte des influences les plus diverses : ottomanes, austro-hongroises, grecques et italiennes.

Dans les années 1990, le conflit qui a éclaté dans la région a servi de test à la capacité de l'UE à réagir de manière adéquate et a favorisé le développement de sa politique étrangère et de sécurité commune. Avec une guerre à sa porte, l'Europe a été forcée d'agir.

Soutenir la paix grâce à la coopération

Juste après la fin du conflit, l'UE a offert son assistance, sous la forme d'une aide humanitaire et d'urgence. Elle a assuré des opérations de déminage et démarré la reconstruction de la région. En collaboration avec d'autres donateurs, elle a reconstruit des maisons, des écoles, des hôpitaux, des routes et quantités d'autres infrastructures.

Parallèlement à cet effort, elle a encouragé la réconciliation et facilité le retour des réfugiés.

La perspective d'adhésion à l'UE : un facteur de paix et de stabilité dans les

Balkans occidentaux



Plus tard, elle a fourni, pour la première fois de son histoire, des forces militaires et de police afin de maintenir la paix et de prévenir de nouveaux conflits.

L'UE s'est ensuite concentrée sur les réformes nécessaires pour garantir durablement la stabilité dans la région.

Une perspective d'adhésion tributaire du processus de réforme

En 1999, l'UE a mis au point ce qu'elle a baptisé le processus de stabilisation et d'association (PSA). Ce processus est la pierre angulaire de sa politique dans la région. Elle se présente sous la forme d'une feuille de route vers une éventuelle adhésion à l'UE.

L'idée sous-tendant l'adhésion est simple. Le PSA servirait de cadre au soutien politique, pratique et financier de l'UE dans la région, soutien assorti de conditions couvrant des domaines comme la réforme démocratique, les droits de l'homme et des minorités, le retour des réfugiés, les réformes économiques, la coopération régionale et des relations de bon voisinage. En échange, les pays des Balkans occidentaux s'efforceraient de répondre aux exigences posées.

Conscients que leurs lacunes – la fragilité de leurs institutions, leur capacité administrative limitée, la faiblesse de l'État de droit et les réformes politiques, économiques et sociales inachevées – les empêchaient d'aller de l'avant, les pays des Balkans occidentaux ont accepté cette approche.

En juin 2003, lors du sommet de Thessalonique, l'UE réitérait son engagement en faveur des pays de la région, et renforçait la perspective d'adhésion.

Elle a lancé, avec chaque pays, des Partenariats européens. Ceux-ci identifient les priorités en matière de réforme et conseillent chaque pays sur les mesures à adopter sur la voie du progrès. L'UE a adopté le premier groupe de partenariats européens en 2004. Des partenariats européens actualisés ont été adoptés au début 2006. En novembre de la même année, la Commission a présenté une proposition de partenariat européen actualisé pour le Monténégro, qui avait proclamé son indépendance en juin 2006.



Depuis 1991, l'UE a offert une assistance de plus de 7 milliards d'euros aux Balkans occidentaux, auxquels s'ajoutent les contributions bilatérales des États membres. Pour la période 2000 – 2006, l'enveloppe d'aide a totalisé 4,65 milliards d'euros.

Les pays des Balkans occidentaux utilisent ce financement pour :

- développer leurs institutions et introduire de nouvelles lois, s'alignant sur les normes européennes ;
- renforcer leurs économies et créer un environnement propice à la relance et à la croissance économique ;
- améliorer la capacité de leur système judiciaire et de leur police à lutter contre la criminalité ;
- développer des médias indépendants et un secteur non gouvernemental solide ;
- faciliter le retour des réfugiés ;
- mieux faire respecter les droits des minorités et lutter contre le racisme et la xénophobie.

Outre ce train de mesures d'assistance, l'UE a ouvert ses marchés à la quasi-totalité des biens en provenance des Balkans occidentaux, sans imposer de droits à l'importation ou de quotas. L'UE est déjà le principal partenaire commercial de la région. Dès la signature d'accords de stabilisation et d'association avec l'UE, les pays des Balkans occidentaux ouvriront progressivement leurs marchés aux biens de l'Union, sur une période relativement longue.

Progrès et défis

Les pays des Balkans occidentaux ont réalisé des progrès substantiels. Tous mettent en œuvre des réformes institutionnelles majeures et transforment progressivement leurs économies tout en améliorant la sécurité.

Mais ces progrès ne doivent pas faire perdre de vue les problèmes qui subsistent. Même si le risque de conflit majeur dans la région a disparu, le risque de tensions interethniques reste bien présent. Beaucoup de réfugiés et de personnes déplacées ne sont pas encore rentrées chez elles. De grands criminels de guerre sont toujours en liberté, les réseaux criminels continuent à mettre en danger la stabilité, tandis que l'extrémisme et le nationalisme imprègnent toujours les structures étatiques. Si ces pays sont à présent sur la voie des réformes, il leur reste un long chemin à parcourir. Les niveaux de vie restent bas, la pauvreté étendue et les taux de chômage élevés, provoquant l'exode des jeunes et des plus qualifiés.



Se rapprocher de l'UE

C'est lorsqu'un pays met en œuvre les réformes politiques et économiques demandées que peuvent s'ouvrir les négociations avec l'UE en vue de la signature d'un accord de stabilisation et d'association (ASA) qui ouvrira la voie à la future adhésion à l'UE.

Avant le début des négociations, l'UE procède toutefois à une analyse rigoureuse, afin de s'assurer que le pays a suffisamment progressé dans des domaines comme la réforme démocratique et économique et la coopération régionale.

L'ASA permet une coopération à grande échelle entre l'UE et le pays partenaire, et encourage le processus d'intégration européenne. Il met en place un cadre de dialogue et promeut la création progressive d'une zone de libre échange en accord avec les règles de l'OMC. Il règle la circulation des travailleurs, la liberté d'établissement, l'offre de services, les paiements courants et les mouvements de capitaux. Il soutient aussi l'harmonisation progressive de la législation et définit des méthodes de coopération améliorées. L'UE fournit également un soutien technique et financier au pays partenaire pour l'aider à mettre en œuvre l'accord.

En 2001, l'UE a signé ses premiers accords avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Croatie. Un ASA a été signé en juin 2006 avec l'Albanie, tandis que des négociations sont en cours avec la Bosnie-et-Herzégovine et le Monténégro. La Serbie ne respectant pas son engagement à coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), les négociations en vue d'un ASA ont été suspendues. L'UE a souligné son souhait de reprendre les négociations dès le moment où la Serbie collaborera pleinement avec le TPIY.

La Croatie a déposé une demande d'adhésion en 2003, suivie, un an plus tard, par l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

L'UE a reconnu la Croatie comme pays candidat à l'adhésion en 2004, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine en 2005. Quant aux négociations en vue de l'adhésion de la Croatie, elles ont démarré le 3 octobre 2005.

Déploiement en Bosnie-et-Herzégovine de la plus grande force européenne

En décembre 2004, l'UE a lancé en Bosnie-et-Herzégovine l'opération militaire EUDOE ALTHEA. Cette opération a pris le relais de la mission SFOR de l'OTAN dans cette zone.

ALTHEA reste à ce jour l'opération à plus grande échelle lancée par l'UE. En 2006, elle réunissait 6.000 troupes provenant de 33 pays – 22 États membres et 11 pays tiers.

Cette force a pour mission de surveiller le respect des accords de paix Dayton de 1995 qui ont mis fin à la guerre en Bosnie-et-Herzégovine après l'effondrement de l'état yougoslave trois ans plus tôt, en 1992. Elle entend essentiellement constituer une force de dissuasion et sécuriser la Bosnie-et-Herzégovine. Elle a toutefois d'autres tâches capitales et soutient ainsi les autorités dans leur lutte contre la criminalité organisée.

ALTHEA utilise les ressources et les capacités de l'OTAN pour mener à bien sa mission en vertu d'un arrangement permanent entre l'UE et l'Alliance.

EUFOR ALTHEA s'inscrit dans un plus large engagement de l'UE envers la Bosnie-et-Herzégovine, qui réunit aussi des moyens civils et militaires et qui entend maximaliser les synergies entre les mesures politiques, économiques et de sécurité. L'opération a joué un rôle clé en sécurisant la région et en rassurant aussi bien la population que les autorités.

Parallèlement, une forte mission de police européenne

La Mission de police de l'Union européenne (MPUE) a été la première opération civile de gestion de crise réalisée par l'UE. Forte de 500 hommes, la MPUE, lancée en 2003, a succédé à une mission des Nations unies. La MPUE collabore avec des forces de police de Bosnie-et-Herzégovine afin de mettre à niveau les compétences des officiers et d'équiper les forces de police pour qu'elles puissent lutter contre la criminalité organisée.

Elle entend aussi aider la Bosnie-et-Herzégovine à mettre sur pied une force de police professionnelle et moderne, représentant la mosaïque de populations qui constituent le pays et capable de faire respecter la loi en toute indépendance.



Balkans occidentaux



Au cours de ses trois premières années d'existence, la MPUE a enregistré des résultats significatifs, avec le développement d'accords de police durable, que la Bosnie-et-Herzégovine s'est véritablement approprié. La Mission a ainsi aidé le pays à transformer l'Agence étatique d'information et de protection (SIPA) en une agence de police opérationnelle en charge de la criminalité grave et de la criminalité organisée. Elle a participé à la mise en place d'autres institutions publiques, comme le ministère de la sécurité et la police d'état de l'air et des frontières (SBS). Enfin, elle a aussi donné un coup de pouce à la réforme de la police en jouant un rôle consultatif clé.

À la fin 2005, le mandat de la MPUE a été reconduit pour une période de deux ans, un mandat recentré et renforcé. Depuis 2006, la MPUE repose sur trois piliers : la restructuration de la police, l'inspection de la police locale et l'aide à la police nationale dans la lutte contre la criminalité organisée.

La MPUE joue un rôle clé dans la réforme de la police de Bosnie-et-Herzégovine. Son chef de mission est membre de la direction pour la restructuration de la police. La mission assiste de manière proactive la police locale en planifiant et en réalisant des enquêtes en rapport avec la grande criminalité et la criminalité organisée. À cette fin, la MPUE soutient la consolidation de la SBS ainsi que le renforcement de la SIPA.

La MPUE collabore étroitement avec EUFOR ALTHEA également, sous la coordination du Représentant spécial de l'UE en Bosnie-et-Herzégovine et avec d'autres acteurs du terrain. L'objectif est ici de lutter contre la criminalité et de faire progresser d'autres aspects du maintien de l'État de droit.

Le siège de la MPUE est établi à Sarajevo. La nouvelle MPUE regroupe environ 170 officiers de police issus de la plupart des États membres de l'UE et de neuf pays tiers, auxquels il faut ajouter plus de 200 auxiliaires de soutien en Bosnie-et-Herzégovine.

L'UE lance une première mission militaire, suivie d'une mission de police

En mars 2003, l'UE a lancé la mission Concordia dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, sa toute première opération militaire. Cette intervention s'est faite à la demande du gouvernement, et avec le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies.

Cette mission a pris le relais de l'OTAN, présente sur le terrain depuis l'accord-cadre d'Ohrid en 2001, qui a mis fin aux hostilités entre les groupes armés d'Albanais ethniques et les forces de sécurité du pays.

27 pays – 13 États membres et 14 pays tiers – ont envoyé pour la mission environ 350 militaires légèrement armés.

Les progrès réalisés, au niveau de la stabilisation du pays, ont permis de mettre fin à la mission Concordia en décembre 2003. Proxima, une mission de police sous commandement européen, a alors pris le relais.

Comme le haut représentant Javier Solana l'a expliqué à l'époque, ce ne sont plus les conflits armés, mais bien la criminalité qui menace la stabilité. Le soutien doit donc mettre l'accent sur la police et non plus sur l'aide militaire.

De décembre 2003 à décembre 2005, cette force européenne de 175 hommes a contrôlé, accompagné et conseillé la police du pays pour l'aider à lutter contre la criminalité organisée et promouvoir des normes européennes en matière de police.

Proxima est à présent achevée, mais l'UE reste réellement engagée en faveur de la réforme de la police dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Une équipe consultative de l'Union européenne chargée des questions de police (EUPAT) a appuyé le développement d'un service de police professionnel pour une nouvelle période de six mois. Un projet de jumelage, financé au titre de CARDS a été lancé en novembre 2005 afin d'aider le ministère de l'intérieur à mettre en œuvre la réforme.

L'UE se prépare à renforcer son rôle au Kosovo

Conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies, un processus visant à déterminer le statut futur du Kosovo a été lancé au début du mois de novembre 2005, avec la désignation de Martti Ahtisaari, envoyé spécial des Nations unies. L'engagement des Nations unies au Kosovo se poursuivra jusqu'à la mise en œuvre complète de la résolution 1244.

Les rapports conjoints sur la contribution et le rôle futurs de l'UE au Kosovo, présentés en décembre 2005 et juillet 2006 par le haut représentant de l'UE et la commissaire en charge de l'élargissement, indiquent clairement que conformément au règlement sur le statut du Kosovo, l'UE jouera dans ce pays un rôle majeur. Elle devrait surtout concentrer ses efforts sur des domaines comme l'État de droit et la police, ainsi que sur certains secteurs économiques.



Dans ce contexte, l'UE envisage une éventuelle opération européenne de gestion des crises dans le domaine de l'État de droit et d'autres domaines peut-être, au titre de sa politique européenne de sécurité et de défense. C'est dans cette perspective qu'une équipe de planification de l'UE (EPUE-Kosovo) a été constituée en avril 2006.

En septembre 2006, le Conseil a également mis en place une équipe européenne chargée de collaborer avec la communauté internationale et les institutions du Kosovo, en étroite coordination avec la MINUK et en vue d'une future mission internationale civile.

Renforcer la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme

Ces années de guerre, les faibles revenus et l'érosion des institutions publiques ont fait le lit de la criminalité et de la corruption. Dans les Balkans occidentaux, les réseaux de la criminalité organisée sont aujourd'hui bien établis, très violents et franchissent de plus en plus les frontières.

Souvent, ces pays servent de relais pour les trafiquants de drogue et d'êtres humains, les blanchisseurs d'argent et les contrebandiers (par ex. de cigarettes et d'armes à feu).

La corruption est aussi très répandue dans la région. Le faible niveau des salaires et un contrôle financier et des systèmes anti-fraude inadéquats font des administrations publiques des proies faciles pour la corruption mineure ou plus grave dans ces cinq pays.

Il faut ajouter à cette crise le problème de l'immigration clandestine dans l'UE. Le problème principal réside dans la façon dont les groupes criminels locaux utilisent ces pays comme voie de transit pour le trafic d'immigrants venus d'autres régions, comme le Moyen-Orient et l'Asie, vers l'UE.

Selon les estimations, 100.000 immigrés clandestins entrent dans l'UE à partir des Balkans, alors que 15 pour cent d'entre eux seulement sont originaires de cette région.

Malgré d'importants écarts entre les différents pays de la région des Balkans occidentaux, aucun d'entre eux n'est à l'abri de ces problèmes.

Avec le soutien de l'UE, ces pays s'emploient à améliorer leur système judiciaire et les contrôles aux frontières, et commencent à lutter plus efficacement contre la criminalité et la corruption.

Ils ont introduit de nouvelles lois répressives et utilisé l'assistance européenne pour former leurs juges et leurs procureurs dans des domaines comme la criminalité organisée et le blanchiment d'argent, ainsi que l'éthique et les droits de l'homme. Ils s'emploient à améliorer leurs procédures civiles et pénales afin d'assurer un traitement plus rapide et plus efficace des affaires. Enfin, ils ont informatisé leurs tribunaux et reconstruit leurs prisons.

L'UE est également en train d'équiper les bureaux Interpol établis dans la région afin de leur assurer un accès en temps réel aux banques de données de photographies ou d'empreintes digitales des personnes recherchées, ou de détails de biens volés, comme des véhicules ou des œuvres d'art.

Deux exemples en point de mire

Un projet financé par l'UE s'est concentré sur le renforcement de la surveillance policière de la frontière croate, longue de plus de 2.000 km. Cette initiative a abouti à l'introduction d'une nouvelle loi sur la protection des frontières, adoptée par le parlement croate en octobre 2003. Le projet a obtenu des fonds supplémentaires de l'UE en vue de la reconstruction de locaux, au sein de l'Académie de formation de police pour les fonctionnaires des douanes (60 locaux pour les stagiaires). Il a également dressé une liste d'équipements prioritaires dont tous les postes de police frontaliers doivent être équipés pour effectuer convenablement leur travail. Il a redéfini les rôles de la police de l'air et des frontières afin d'en améliorer l'efficacité et un effort de recrutement a commencé. Dans l'intervalle, il a assuré la formation du personnel – existant et nouveau – dans le domaine du contrôle des frontières. Des équipes d'inspection mobiles sont à présent en place pour vérifier le bon fonctionnement de tous les postes de douanes du pays.

Dans le cadre d'une stratégie à long terme de développement du contrôle financier public interne (PIFC), l'UE travaille en collaboration avec le ministère albanais des finances en vue de jeter les bases d'un système de contrôle interne plus solide. Un manuel des procédures de contrôle a été produit et une nouvelle législation de « contrôle interne » a été introduite. L'immeuble du ministère des finances qui abrite l'unité de contrôle interne a aussi été rénové et remeublé. Grâce au matériel informatique destiné à améliorer l'efficacité des contrôles financiers, des vérificateurs aux comptes ont été formés à l'utilisation des technologies et à la maîtrise des nouvelles normes.

Balkans occidentaux

© EuropeAid

La promotion de la coopération régionale – une question de bon sens

La coopération régionale apparaît comme la seule solution pour consolider la stabilité économique, promouvoir la réconciliation et accélérer la croissance économique. L'instabilité dans un de ces pays pourrait en effet se propager aux autres par « effet domino ». Les économies de la région sont peu développées et restent fragiles, d'où la frilosité de nombreux investisseurs étrangers.

Les Balkans occidentaux doivent faire face à des défis similaires – réconciliation post-conflit, retour de réfugiés, tensions interethniques, criminalité organisée enracinée, corruption et sous-développement économique. En travaillant main dans la main, les pays de la région pourraient mieux s'attaquer à ces problèmes et à d'autres défis comme les pénuries d'énergie, la pollution et les infrastructures de transport inadéquates.

L'UE est un ardent défenseur de la coopération régionale et en a fait un élément important du processus de stabilisation et d'association avec ces pays. Selon elle, le renforcement des liens régionaux peut contribuer à panser les plaies des guerres des Balkans des années 1990 et soutenir le développement économique en offrant aux investisseurs potentiels et aux entreprises locales un plus grand espace économique. La coopération régionale complète, sans s'y substituer, l'intégration européenne de la région.

Pour la période 2000-2006, l'UE a affecté plus de 220 millions d'euros aux programmes régionaux. Plus de la moitié de cette somme est destinée à la coopération transfrontalière et au développement des infrastructures dans la région. La lutte contre la criminalité organisée et la corruption, la réforme de l'administration publique et la relance de la croissance économique figurent également parmi les priorités.

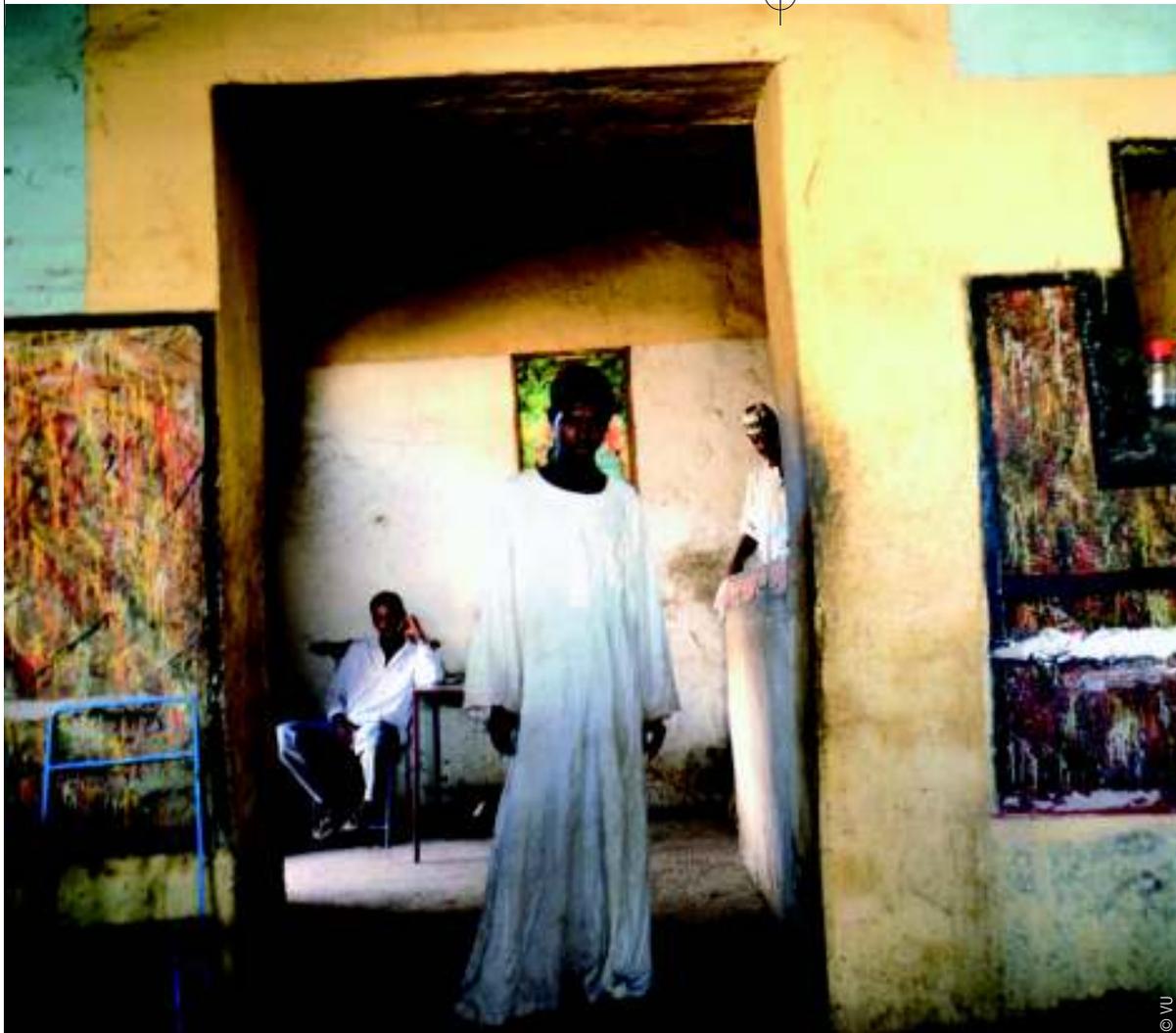
Quelques résultats

En décembre 2006, une zone de libre échange couvrant l'Europe du Sud-Est a vu le jour avec la signature d'un Accord de libre échange en Europe centrale et orientale (CEFTA) étendu et amendé. Cet accord commercial régional unique s'appuie sur le réseau de 31 accords de libre échange bilatéraux conclus depuis 2001 entre les pays de la région. Ce nouvel accord entend stimuler les échanges et attirer les investissements. Pour les pays candidats et potentiellement candidats de la région, le CEFTA est un tremplin vers une coopération économique renforcée, un élément incontournable de l'adhésion à l'Union européenne.

En octobre 2005, l'UE et les pays de l'Europe du Sud-Est – parmi lesquels les Balkans occidentaux – ont signé un traité établissant entre eux une communauté régionale de l'énergie. Ce traité est entré en vigueur en mai 2006.

En collaboration étroite avec des administrations locales, l'UE a financé une étude de 2,45 millions d'euros portant sur les réseaux de transport dans la région. L'étude a identifié des goulots d'étranglement, y compris au niveau du franchissement des frontières, et établi un devis pour la modernisation du réseau selon les normes européennes. Des hauts fonctionnaires de la région se réunissent régulièrement au sein d'un comité de pilotage en vue de développer un réseau de base dans la région. Avec l'aide de l'UE, ils ont mis en place un bureau technique commun – l'Observatoire des transports de l'Europe du Sud-Est – afin de soutenir la coopération entre les ministères concernés.

Les bureaux d'assistance fiscale et douanière (CAFAO) de la région contribuent à l'amélioration des contrôles douaniers nationaux des cinq pays des Balkans occidentaux. Ces bureaux d'assistance ont aidé les autorités douanières nationales à mieux lutter contre le trafic de marchandises illicites dans ces pays et entre ceux-ci, et à s'assurer que les échanges légaux fassent bien l'objet de droits de douanes appropriés. Des experts de l'UE collaborent avec des fonctionnaires des douanes sur le terrain, et avec des directeurs dans les administrations nationales. Des groupes de travail sont mis en place pour développer les services de renseignements, des unités mobiles de lutte contre la contrebande et des enquêtes. La confiance dans la lutte contre la fraude fiscale et douanière à grande échelle et contre la corruption se renforce à mesure que les affaires sont mieux préparées. Les politiques de gestion du personnel et de développement de carrière améliorent l'efficacité et diminuent le risque de fraude et de corruption qui affaiblit les services douaniers. À plus long terme, les cinq pays introduiront une nouvelle législation douanière conforme aux normes européennes et des systèmes informatisés pour permettre le traitement moderne des déclarations en douane.



Promouvoir la paix, la sécurité et la gouvernance en Afrique

L'Afrique change. Depuis de nombreuses années, l'Afrique est synonyme de pauvreté généralisée et de conflit. Pourtant, l'Afrique d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec cette image déformée de sa réalité. Le développement, la sécurité, la gouvernance et les droits de l'homme sont les véritables moteurs de ce changement. Comme le soulignent les affrontements permanents et les défis considérables qui subsistent, il n'y a pas de sécurité sans développement et l'Afrique ne pourra se développer sans sécurité. En outre, une société ne peut prospérer ou perdurer à long terme sans respect des droits de l'homme et de la primauté du droit.

L'Union africaine (UA) est à de nombreux égards la preuve la plus éloquente de ces progrès. C'est lors d'une réunion à Durban, en 2002, que les chefs d'État et de gouvernement africains ont convenu de mettre en place l'UA. Ils ont donné à cette nouvelle organisation mandat dans le domaine de la prévention des conflits et de la promotion de la bonne gouvernance. L'UA peut intervenir dans les affaires intérieures de ses pays membres en cas de génocide, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. Le Conseil pour la paix et la sécurité s'est vu attribuer quant à lui la mission spécifique de résoudre les conflits sur tout le continent africain. Cet organisme compte 15 pays membres élus qui représentent les régions d'Afrique. L'Union africaine a par ailleurs décidé de mettre en place un « Conseil des sages », un système continental d'alerte précoce (SAP) et une force africaine en attente (FAA).

Fondamentalement, la crédibilité politique de l'UA dépend de sa capacité à imaginer des solutions africaines aux problèmes affectant ce continent. L'Union africaine est une organisation encore jeune, dotée de peu de ressources pour gérer les nombreuses crises qui éclatent et qui opère sous une forte pression organisationnelle. Pour mener à bien son mandat et faire ainsi pencher la balance du côté de la paix, et non de la guerre, l'Union africaine a encore besoin d'une assistance internationale. L'UE apporte son appui via la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, associée aux instruments communautaires de gestion militaire et civile des crises et aux contributions substantielles des États membres de l'UE, au titre de l'aide bilatérale.

La stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique

Pour répondre à cette évolution sur le continent africain, l'UE a inauguré, en décembre 2005, une nouvelle ère dans ses relations avec l'Afrique, en adoptant une audacieuse stratégie à long terme. Cette décision met fin à une année au cours de laquelle la communauté internationale, et plus particulièrement l'UE, ont accordé une haute attention politique à l'Afrique.

Cette stratégie se présente sous la forme d'un cadre d'action pour l'UE, la Commission européenne et les États membres, qui doit leur permettre de renforcer le partenariat entre l'UE et l'Afrique et soutenir les efforts menés en Afrique en vue de la réalisation des

Afrique



« Objectifs du millénaire pour le développement » (OMD). Il s'agit d'un partenariat stratégique pour la sécurité et le développement entre l'UE et l'Afrique pour les dix années à venir, qui entend promouvoir la stabilité politique, la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Cette stratégie se concentre sur des aspects clés du développement durable, comme la paix et la sécurité, la bonne gouvernance, le commerce, l'interconnexion, la cohésion sociale et la stabilité environnementale. Elle réaffirme aussi l'engagement de l'UE à accroître son assistance en faveur de l'Afrique et à améliorer l'efficacité de cette aide. La paix et la stabilité sont des conditions *sine qua non* du développement de l'Afrique, et l'Europe a elle aussi beaucoup à y gagner puisque les défis dans le domaine du respect des droits de l'homme, des mouvements migratoires, de la protection environnementale, de l'approvisionnement énergétique et de la lutte contre le terrorisme ne pourront être relevés efficacement que dans un environnement stable et pacifique.

Au titre de cette stratégie, l'UE élabore un partenariat d'une qualité nouvelle avec l'Afrique, témoignant ainsi de sa volonté de mettre en place une forte coopération politique basée sur l'égalité, l'appropriation africaine, et la responsabilisation mutuelle. L'UE n'entend nullement se substituer aux propres efforts des pays africains mais s'appuyer au contraire sur ceux-ci et améliorer leurs propres capacités à promouvoir une bonne gouvernance.

Au début 2006, l'UE a commencé à mettre en place divers projets concrets proposés dans le cadre de la stratégie, parmi lesquels :

- le partenariat euro-africain pour les infrastructures et les réseaux, qui entend favoriser l'interconnexion régionale et continentale en vue de stimuler le commerce régional, l'intégration, la stabilité et le développement ;
- l'initiative de l'UE pour la gouvernance, qui fournit une aide à la mise en œuvre des réformes de gouvernance proposées par le mécanisme africain d'évaluation par les pairs en matière de gouvernance, un outil unique d'évaluation par les pairs et d'apprentissage de la bonne gouvernance démocratique par et pour les Africains ;
- le forum commercial euro-africain qui réunit des entrepreneurs publics et privés d'Europe et d'Afrique ;
- le programme Nyerere, qui prévoit l'échange d'étudiants et encourage le développement de pôles d'excellence sur l'ensemble du continent ;
- le concept de l'Union européenne pour le renforcement des capacités de l'Afrique pour prévenir, gérer et résoudre les conflits ;
- un dialogue politique amélioré qui doit conduire, entre autres, à une stratégie conjointe UE/Afrique.



La facilité de soutien à la paix pour l'Afrique

La facilité de soutien à la paix pour l'Afrique (APF), dotée d'une enveloppe de 250 millions d'euros, compte parmi les instruments les plus récents et les plus novateurs de l'action extérieure de l'UE. Cette facilité a été créée en réponse à une demande adressée à l'Union européenne par le sommet de l'UA, à Maputo, en juillet 2003 en vue de la création d'un instrument qui pourrait soutenir le leadership africain dans le domaine de la paix et de la sécurité. L'instrument, mis en place à la mi-2004, vise à soutenir les nouvelles structures émergentes connues collectivement sous le nom d'« architecture continentale pour la paix et la sécurité » et à permettre aux organisations régionales et sous-régionales du continent d'assumer la responsabilité et la mise en œuvre des opérations de soutien à la paix.

L'APF, qui s'appuie sur les trois principes clés que sont l'appropriation africaine, la solidarité et le partenariat entre l'Afrique et l'Europe, a été dotée d'une enveloppe de 250 millions d'euros provenant des ressources du 9^{ème} Fonds européen de développement (FED) en vue de soutenir la paix et la sécurité. Il s'agit là de deux conditions préalables essentielles pour promouvoir le développement durable de l'Afrique. Sur ces 250 millions d'euros, un montant de 200 millions d'euros a été affecté aux opérations de soutien à la paix et 35 millions au développement des capacités. Les 15 millions d'euros restants doivent permettre de financer les audits, les évaluations et les imprévus.

L'APF est rapidement devenue la base financière de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique. Elle a été utilisée pour financer les efforts de la Force multinationale en Centrafrique (FOMUC), de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en République centrafricaine ainsi que la Mission de l'UA au Soudan (AMIS). Elle a également soutenu le développement des capacités de l'UA. L'essentiel des fonds dégagés pour opérations de soutien à la paix a été absorbé par l'opération AMIS, dont le coût total a atteint les 212 millions d'euros.

Le soutien de l'UE a bien sûr permis d'améliorer la situation globale sur le plan de la sécurité dans la région du Darfour, au Soudan. Mais il faut noter que cette aide financière a également servi à financer le rôle de leadership joué par l'UA sur le continent. L'UE entend bien continuer à financer cette facilité. Un montant de 300 millions d'euros a d'ores et déjà été affecté au titre du 10^{ème} FED pour une période initiale de trois ans (2008-2010).



Sécurité

L'Afrique avance désormais sur la voie de la stabilité politique et de la démocratie. Par rapport à ce qu'était la situation voici dix ans, le nombre de conflits violents s'affiche en très nette baisse. Les Africains s'approprient à présent le programme pour la paix et la sécurité.

Si l'Afrique est aujourd'hui plus à même de gérer et de résoudre les conflits et, surtout, d'empêcher de nouveaux conflits, c'est en grande partie grâce à l'UA et aux communautés économiques régionales. Le Conseil pour

la paix et la sécurité de l'UA s'est révélé être une force motrice décisive. L'UA renforce aujourd'hui ses capacités dans le domaine de la paix et du maintien de la paix, et a développé de solides partenariats avec les NU et l'UE ainsi qu'avec des organisations sous-régionales.

L'UE a clôturé avec succès le mandat de la première mission africaine de maintien de la paix menée au Burundi. Elle a vaincu de terribles obstacles et est ainsi parvenue à déployer 7.000 soldats et officiers de police dans le Darfour, région qui a été le théâtre d'un des pires conflits de l'histoire de ces dernières années.

Darfour – Soutien de l'UE à l'AMIS

La crise qui sévit dans le Darfour – qualifiée par les NU d'une des plus graves crises humanitaires mondiales – aurait coûté la vie à 200.000 à 400.000 personnes et forcé près de 2 millions d'habitants à quitter la région depuis février 2003, date du début du conflit. La mission menée par l'UE (AMIS) s'efforce de contrôler le respect du cessez-le-feu, souvent rompu, entre les milices arabes Janjaweed, soutenues par les forces gouvernementales, et les forces rebelles. Les massacres et les viols se poursuivent dans la région malgré la condamnation de la communauté internationale.

L'UE offre à l'UE un soutien considérable à l'UA et appuie ainsi ses efforts de stabilisation dans le Darfour. L'UE a soutenu d'emblée l'AMIS. Sa Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique a ainsi financé la mission à hauteur de 212 millions d'euros jusqu'en 2006. Les gouvernements des États membres ont eux aussi débloqué des fonds et apporté leur soutien sur une base bilatérale. Au total, la contribution de l'UE s'élève ainsi à près de 300 millions d'euros.

En avril 2005, l'UA a accepté de porter le nombre de soldats de maintien de la paix à 7.600 unités (dont 1.600 officiers de police civile et 700 observateurs militaires). L'UE a renforcé son soutien en conséquence. Elle a fourni du matériel, une assistance technique et de planification pour le volet militaire de « AMIS II » et détaché des observateurs militaires supplémentaires. Dans le domaine de la police, l'UE a également soutenu la formation et le développement d'une unité de police au sein du secrétariat de l'UA. L'UE et ses États membres ont déployé un effectif de près de 100 personnes au Soudan pour soutenir le volet militaire de l'AMIS. Cinquante officiers sont venus renforcer la police civile.

Au cours de cette même période, les États membres de l'UE ont mis en place des ponts aériens stratégiques pour plus de 2000 hommes de l'UA.

Le mandat de la mission AMIS s'est terminé à la fin septembre 2006, et l'UE a affirmé sa volonté de soutenir l'UA et les Nations unies en vue d'une éventuelle transition vers une opération au Darfour sous le commandement des NU.

Consciente qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit du Darfour, l'UE apporte un vigoureux soutien politique et diplomatique aux négociations de paix qui se déroulent à Abuja, au Niger, sous l'égide de l'UA.

L'UE a participé au financement des efforts diplomatiques visant à ramener autour de la table de négociation toutes les parties concernées en vue d'une réconciliation politique.

En juillet 2005, l'UE a désigné un Représentant spécial pour le Soudan, en la personne du Finlandais Pekka Haavisto, qui a été remplacé en 2007 par le Danois Torben Brylle, en vue de promouvoir les efforts visant à trouver une solution politique au conflit du Darfour en coordination avec l'UA ainsi que pour maximaliser l'efficacité de la contribution de l'UE à l'AMIS et soutenir la mise en œuvre de l'Accord global de paix. Le représentant spécial est également chargé d'aider l'UE à identifier attentivement tout risque d'instabilité régionale au Soudan qui pourrait exiger une action préventive de la part du gouvernement soudanais ou de la communauté internationale.

En mars et en juillet 2006, l'UE a co-organisé des conférences sur le Darfour à Bruxelles, en collaboration avec l'UA et les Nations unies.

Au total, l'UE et les États membres ont déjà affecté plus de 600 millions d'euros afin d'atténuer et de résoudre le conflit au Darfour.

Afrique

Afrique

Le Nigeria et le Cameroun ont fait preuve d'exceptionnelles qualités de leadership en parvenant à un accord sur les moyens de régler un conflit vieux d'une quarantaine d'années pour le contrôle de la péninsule de Bakassi.

La République démocratique du Congo organise ses premières élections libres et démocratiques depuis son indépendance. Quant au Burundi et au Libéria, leurs citoyens sont récemment retournés aux urnes, après avoir connu pendant des années une guerre civile dévastatrice.

Les années 2005 et 2006 ont vu la tenue d'une série d'élections présidentielles et/ou législatives et l'organi-

sation de référendums majeurs. La Tanzanie et le Bénin ont rejoint le Mozambique et font ainsi désormais partie du groupe encore restreint mais de plus en plus important des pays ayant réussi la transition présidentielle dans la paix. En Ouganda, les électeurs ont voté pour le rétablissement d'un système multipartite.

Malgré tout, les conflits au Darfour, en Côte d'Ivoire, en Somalie et au nord de l'Ouganda continuent de saper les efforts conjoints d'une recherche de solution. Il est d'autant plus important de rester fidèle à notre engagement de soutenir les phases difficiles de la transition politique et les négociations de paix dans ces pays.

Soutien de l'UE à la transition en République démocratique du Congo

- L'UE s'est activement impliquée dans la recherche d'une solution durable aux conflits dans la région africaine des Grands Lacs. À diverses occasions, le haut représentant Javier Solana et le commissaire Louis Michel ont joué un rôle important en faisant avancer le processus de paix, en franchissant des caps difficiles et en mobilisant le soutien de la communauté internationale (CIAT). Le représentant spécial pour la région des Grands Lacs, Aldo Ajello s'est régulièrement entretenu avec l'ensemble des principales parties prenantes sur le terrain depuis 1996, en étroite collaboration avec la délégation de la Commission européenne en RDC. L'UE est également membre du comité international (CIAT) en faveur de la transition.
- La Communauté européenne a repris sa coopération avec la RDC en 2002 au titre de l'Accord de Cotonou. Le programme indicatif de la Commission 2003-2007 vise à lutter contre la pauvreté et à assurer le développement des institutions et le soutien macro-économique. Depuis 2002, ces priorités ont été financées à hauteur d'environ 750 millions d'euros. Tout au long du prochain programme indicatif pour la période 2008-2013, la Commission se concentrera sur le renforcement du processus électoral. Elle soutiendra ainsi la gouvernance et le secteur de la sécurité, y compris la réforme judiciaire.
- L'UE prépare actuellement une série de projets qui contribueront à créer un dividende démocratique post-électoral en faveur des citoyens de la RDC. Citons, dans ce cadre, des projets d'infrastructures clés et un vaste projet intégré d'aide humanitaire et de développement pour l'Est de la RDC. Un exercice similaire visant à définir des « projets à impact rapide » est en cours. Il concerne la coopération bilatérale d'États membres de l'UE avec la RDC.
- Le soutien de la Communauté européenne en faveur du processus électoral en RDC s'élève à 149 millions d'euros, et il s'agit là de la plus importante contribution jamais

apportée par la Communauté à un processus électoral. Si nous y ajoutons les 100 millions d'euros au titre de l'aide bilatérale des États membres, nous arrivons à un montant de 250 millions d'euros (320 millions US\$), soit près de 80 pour cent du coût total des élections.

- Outre l'expertise technique de la délégation à Kinshasa, l'UE déploie actuellement une vaste Mission d'observation électorale (MOE). Lors des élections proprement dites, environ 300 observateurs européens étaient présents dans le pays.
- En juin 2003, l'UE a envoyé 2.000 troupes de maintien de la paix en Ituri, une région du nord-est de la RDC. L'opération ARTEMIS a été le premier déploiement européen militaire effectué en dehors de l'Europe et sans l'assistance de l'OTAN. En déployant Artemis, l'UE répondait à un appel lancé par le Secrétaire général des Nations unies, lui demandant de prendre la relève de l'opération de maintien de la paix des Nations unies à Bunia pendant trois mois, jusqu'en septembre 2003, date à laquelle une plus grande force onusienne serait en place.
- En avril 2006, le Conseil a décidé de lancer une opération militaire européenne afin de soutenir la MONUC pendant le processus électoral, suite à une demande en ce sens des NU. L'opération militaire au nom de code EUFOR RD Congo a ainsi été déployée conformément au mandat fixé par la résolution 1671 du Conseil de sécurité des Nations unies (2006) (voir encadré EUFOR).
- Parallèlement à la demande des NU d'un soutien à la MONUC pour les élections à venir, l'UE a décidé de renforcer temporairement EUPOL Kinshasa en la dotant de 38 hommes supplémentaires. L'objectif est de soutenir la coordination des unités congolaises de contrôle de la foule dans la ville de Kinshasa.
- La mission de l'UE pour la réforme de la sécurité en RDC (EUSEC RD CONGO), lancée en juin 2005, vise à conseiller et à assister les autorités congolaises en charge de la défense, tout en encourageant les politiques respectueuses des droits de l'homme et du droit humanitaire, des normes démocratiques, des principes de



bonne gestion publique, de transparence et de respect de la primauté du droit. Les experts de cette mission sont affectés à des postes clés dans l'administration congolaise.

EUFOR RD Congo – créer un environnement stable pour les élections

L'opération militaire EUFOR RD Congo, menée en étroite coopération avec les autorités du pays et la MONUC, la mission des NU en RDC a été accueillie unanimement par décision du gouvernement congolais de transition. Son déploiement a été autorisé par une résolution du Conseil de sécurité des NU.

EUFOR RD Congo comptait 2.300 hommes déployés sur la zone d'intervention :

- une base avancée militaire déployée à Kinshasa. Basée essentiellement à Camp N'Dolo, ainsi qu'à l'aéroport de N'Djili, elle regroupe environ 1.100 troupes et intègre des forces aériennes;
- une force « sur pied d'intervention » de la taille d'un bataillon, équipée d'un réseau OTH, et rapidement déployable en cas de nécessité. Cette force, qui peut intervenir sur décision de l'UE, était basée au Gabon et comptait 1.200 hommes.

L'opération a été conçue sur mesure de façon à pouvoir réagir vigoureusement et de manière opportune pour soutenir les efforts de la MONUC pour stabiliser la situation.

Le quartier général européen des interventions a été établi à Potsdam, en Allemagne. Le lieutenant-général Karlheinz Viereck (Allemagne) s'est vu confier le commandement des opérations. Le major-général Christian Damay (France)

a été le commandant de la force à Kinshasa. Au total, 20 États membres de l'UE, ainsi que la Turquie, ont participé aux opérations. Plusieurs d'entre eux ont participé en fournissant des troupes sur le terrain dans la zone d'intervention (c'est le cas, surtout, de la France et de l'Allemagne – qui ont envoyé le plus grand nombre d'effectifs, de l'Espagne, de la Pologne, de la Belgique, de la Suède, de l'Italie, du Portugal, des Pays-Bas, de la Finlande ainsi que de la Turquie).

L'opération EUFOR RD Congo n'a eu qu'une durée limitée dans la seconde partie de l'année 2006, couvrant surtout la période électorale. La mission a pris fin en novembre 2006.

Parallèlement à cette opération, l'UE a également apporté un soutien dans le domaine des forces de police. La mission de police de l'UE à Kinshasa (EUPOL), mise en place en avril 2005, a été renforcée temporairement pour une période de cinq mois couvrant la période électorale. L'objectif était d'améliorer la stabilité à Kinshasa en coordonnant mieux les unités spéciales de la PNC (Police nationale congolaise) en charge de maintenir ou de rétablir l'ordre public dans la capitale.



Gouvernance

Sans réels progrès sur la voie de la bonne gouvernance, les OMD ne pourront être atteints. La volonté politique de réforme de la gouvernance politique, économique, sociale, culturelle et environnementale est de plus en plus perceptible en Afrique. Les gouvernements africains mais aussi la société civile sont conscients de la nécessité de mettre en place des institutions publiques efficaces et responsables vis-à-vis des citoyens pour consolider la gouvernance démocratique et le processus de développement durable. Des changements importants sont en cours, et des progrès tangibles ont d'ores et déjà été réalisés.

- Le mécanisme africain d'évaluation par les pairs en matière de gouvernance (APRM) est une initiative purement africaine dans le domaine de la gouvernance. Il s'agit d'un processus participatif d'auto-évaluation qui vise à encourager les réformes à l'échelon national, l'apprentissage mutuel et le renforcement de l'appropriation. Le Ghana et le Rwanda sont les plus avancés dans ce processus et des évaluations sont en cours dans d'autres pays comme le Kenya, l'île Maurice et la République sud-africaine.*

* L'engagement de la société civile se renforce et est d'ailleurs assez bien développé au Ghana, au Bénin, au Lesotho, au Mali, au Rwanda, en Ouganda et au Sénégal.

Afrique

Afrique

- Plus de la moitié des 20 pays participants à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) se situent en Afrique subsaharienne.
- Au titre du dispositif de certification du processus de Kimberley, 19 rapports nationaux avaient été déjà produits à la fin 2005. Ce processus, lancé en 2003, vise à éviter que la production de diamants bruts vienne alimenter des conflits.
- La protection des droits civils et des libertés s'est améliorée dans plusieurs pays qui étaient encore fragiles au début de la décennie. C'est par exemple le cas de l'Algérie, du Nigeria et de l'Afrique du Sud.
- L'élection à la présidence du Liberia d'Ellen Johnson Sirleaf témoigne aussi de manière éloquente des avancées réalisées dans le domaine de la promotion des droits de

la femme. À cet égard, il convient aussi de souligner que dans les pays d'Afrique subsaharienne, les femmes sont davantage représentées dans les chambres basses ou les chambres uniques du Parlement que dans les pays émergents de l'Asie du Sud et de l'Est.

- Des progrès sont également à signaler sur la voie d'une bureaucratie et d'une gestion des finances publiques plus efficaces. Des pays comme le Bénin, le Burkina-Faso, le Mali, la Tanzanie et l'Ouganda peuvent être cités à cet égard.
- Plusieurs pays ont adopté des lois relatives à la liberté de l'information. L'Afrique du Sud a promulgué une loi détaillée en 2001 et de nombreux pays d'Afrique centrale et du sud lui emboîtent le pas.



Initiatives européennes de soutien à la gouvernance – l'initiative de gouvernance en faveur des pays ACP et de l'Afrique

La promotion de la gouvernance démocratique et le soutien aux efforts des pays partenaires font partie intégrante des stratégies de coopération. Le respect de l'appropriation, le dialogue entre les partenaires et l'accent mis sur des mesures incitatives visant à induire des réformes orientées sur les résultats comptent parmi les principaux principes de notre approche commune. Une approche déployée dans le contexte plus général des objectifs de réduction de la pauvreté et de développement durable.

L'initiative de gouvernance est une approche concrète et innovante mettant en œuvre cette politique dans le contexte du partenariat avec les pays ACP et l'Afrique.

L'initiative de gouvernance est avant tout un nouveau mécanisme d'incitation qui donnera aux pays partenaires des ACP l'accès à des fonds supplémentaires, en contrepartie de leur engagement à réaliser des avancées concrètes dans leurs programmes de réforme en vue de la gouvernance démocratique. Un montant de 2,7 milliards d'euros, provenant du 10^{ème} Fonds européen de développement sera réservé à ce mécanisme.

Deuxièmement, par le biais de son Initiative de gouvernance, l'UE entend aussi apporter un soutien économique et financier au mécanisme africain d'évaluation par les pairs, en donnant la priorité à l'appropriation de ce processus par les pays africains. L'UE est prête à continuer à soutenir ce processus et les réformes ainsi générées à l'échelon national.



Afrique

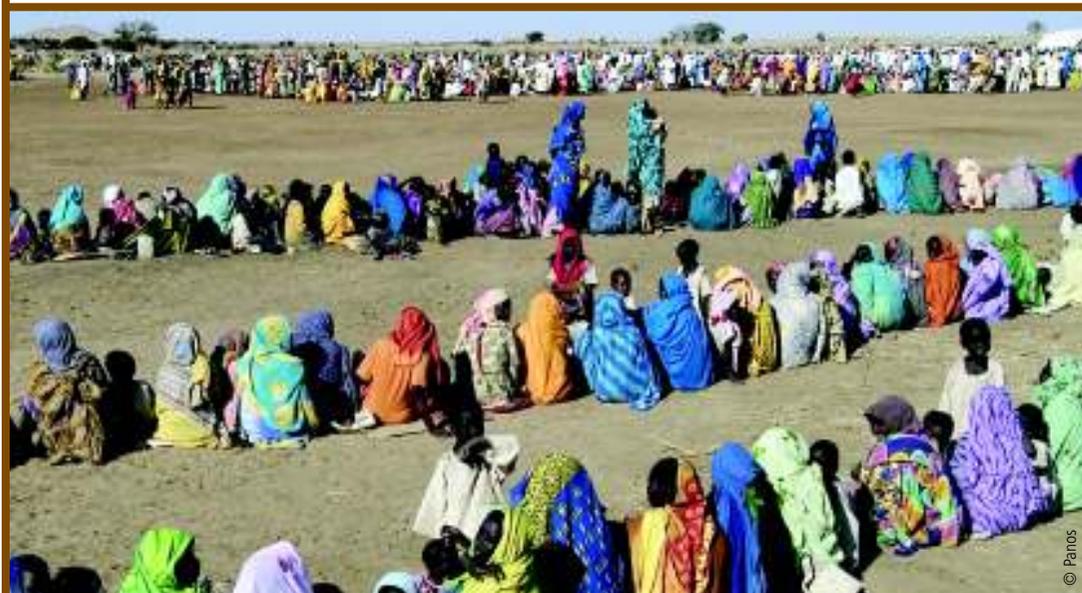
Développement économique

Pour la majeure partie du continent, les perspectives économiques restent bien plus favorables qu'elles ne l'ont été pendant de nombreuses années. Selon les experts de l'OCDE, l'économie africaine devrait continuer sa croissance au rythme de 5-6% en 2007. Alors que les pays exportateurs de pétrole devraient continuer à se démarquer des pays importateurs, ces derniers ont toutefois remarquablement bien résisté à la flambée des prix pétroliers. Dès lors, en dépit de graves problèmes économiques dans certains pays, plus de 25 pays d'Afrique devraient connaître un taux de croissance du PIB en termes réels de 4% ou plus en 2006 et 2007. Par conséquent, dans les pays à faibles revenus de l'Afrique subsaharienne, le PIB par habitant a progressé, en 2006, à un rythme estimé à 3 pour cent pour la troisième année consécutive. Il s'agit là d'une amélioration notable par rapport au 1,1% de croissance moyenne enregistré dans les pays de la région entre 1997 et 2003.

Cette progression de la croissance a été soutenue par la poursuite de l'expansion mondiale et des gains durables en termes de stabilité macroéconomique.

L'inflation, en particulier, reste historiquement faible, même si selon le FMI, le taux moyen d'inflation du continent devrait augmenter légèrement pour atteindre 10,6% en 2007, essentiellement en raison de la flambée des prix pétroliers. Les balances intérieure et extérieure ont toutes deux bénéficié de l'accroissement de l'aide officielle au développement en Afrique, essentiellement sous la forme d'un allègement de la dette. Dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), des initiatives d'allègement de la dette ont été consenties pour 24 pays africains et au total, 34 pays d'Afrique subsaharienne remplissent les conditions requises pour un soutien.

Toutefois, malgré ces tendances favorables en termes de croissance, et la réalisation, par plusieurs pays des OMD, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'atteindront pas ces objectifs de croissance si celle-ci se poursuit au rythme actuel. D'ailleurs, trois pays seulement ont réussi à diminuer de moitié le pourcentage des habitants souffrant de la faim, tandis que 14 autres seulement devraient être en mesure de le faire d'ici à 2015.





Mettre fin à la guerre idéologique et armée en Colombie



© EuropeAid

La Colombie est en guerre depuis plus de 40 ans. D'un côté, il y a les guérillas de gauche, essentiellement représentées par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et l'Armée nationale de libération (ELN). De l'autre, on trouve les groupes paramilitaires de droite, dirigés par l'AUC (Autodéfenses unies de Colombie), initialement créés pour contrer les groupes d'insurgés des guérillas.

Les deux parties ont eu recours à la violence gratuite, aux enlèvements et aux meurtres pour contrôler les campagnes et les énormes profits générés par la production illicite de drogues, dans un pays qui est le premier producteur mondial de cocaïne. Elles ont vidé de leurs habitants certaines régions du pays afin de pouvoir en contrôler les axes stratégiques.

En raison de cette violence, la Colombie a le triste privilège de figurer parmi les pays qui comptent le plus grand nombre de personnes déplacées. Chaque année, en effet, plusieurs milliers de personnes se voient contraintes de fuir leur domicile. Ce pays connaît aussi le niveau le plus élevé de violations des droits de l'homme – tortures, enlèvements et disparitions.

Pour l'UE comme pour l'ensemble de la communauté internationale, le principal objectif est de rétablir la paix dans ce pays, en étant bien conscient que la lutte contre le trafic de drogue fait partie intégrante de la solution.

L'offre de paix de l'UE

L'UE a adopté une triple approche pour promouvoir le processus de paix, qui associe diplomatie, échanges commerciaux et aide humanitaire.

Même si elle ne joue pas un rôle de médiateur direct, l'UE apporte un soutien politique, et parfois financier, aux initiatives de paix existantes. Cela a été le cas, dans le passé, pour les initiatives menées par le Secrétaire général des Nations unies, financées par l'UE, et celles de l'OÉA (Organisation des États américains), ainsi que du gouvernement mexicain et du Groupe des pays amis et de l'Église catholique.

L'UE soutient également les efforts du gouvernement colombien en vue de l'ouverture de pourparlers de paix avec les groupes armés illégaux et du renforcement de l'État de droit dans tout le pays. En juillet 2005, la Colombie a adopté la loi « Justice et Paix » qui prévoit des peines alternatives pour les membres démobilisés des groupes armés illégaux qui se sont rendus coupables de graves actes criminels. En avril 2006, le haut commissaire colombien pour la paix a annoncé que l'AUC, un de ces groupes armés illégaux, avait été entièrement démobilisé.

En octobre 2005, le Conseil de l'UE a déclaré que si cette loi était appliquée de manière efficace et transparente, elle pourrait contribuer positivement à une solution pour la paix en Colombie. Le Conseil a également confirmé sa volonté d'aider le gouvernement colombien et la société civile.



Suite à cet engagement, l'UE a dégagé, en décembre 2005, un montant de 1,5 million d'euros au titre de son mécanisme de réaction rapide, afin d'aider la Colombie à apporter son soutien aux groupes vulnérables ainsi qu'aux activités de réconciliation. Les actions de l'UE vont de la sensibilisation aux conseils juridiques aux victimes, en passant par le soutien aux communautés affectées. Elles font partie intégrante d'un ambitieux programme à long terme pour la Paix et le Développement en Colombie.

Depuis 2001, l'UE gère un important programme d'assistance doté de plus de 274 millions d'euros. Il s'agit de l'enveloppe la plus importante octroyée à un seul pays d'Amérique latine. Si on y ajoute l'aide bilatérale des États membres de l'UE, les projets en cours à la fin 2004 avaient bénéficié d'une aide financière de 420 millions d'euros au total.

Cette assistance se concentre surtout sur le renforcement institutionnel – notamment dans le domaine judiciaire – sur le soutien au processus de paix, sur l'aide humanitaire aux populations déplacées et sur la défense des droits de l'homme.

L'UE est le deuxième partenaire commercial de la Colombie après les États-Unis et le principal investisseur étranger. Elle offre à la Colombie un régime commercial favorable, en exemptant la plupart des exportations colombiennes des droits de douane communautaires. En outre, au titre de son système de préférences généralisées (SPG), elle n'exige pas la réciprocité pour ses exportations à destination de la Colombie. Quatre-vingt-quatre pour cent des exportations colombiennes entrent ainsi hors taxe sur le marché de l'UE.

L'aide humanitaire fait partie de l'arsenal européen

L'UE vient en aide aux victimes du conflit en Colombie depuis 1994, ce qui correspond, à ce jour, à un effort humanitaire de plus de 100 millions d'euros.

En 2006, elle a dévoilé son Plan global en faveur des personnes déplacées et des personnes réfugiées dans les pays voisins.

L'aide humanitaire dégagée en 2006 permettra de secourir 169.000 personnes au total, en répondant aux besoins de base de 63.700 personnes nouvellement déplacées et en offrant une assistance spécifique visant à protéger 3.000 enfants vulnérables. Cette aide permettra aussi d'améliorer les conditions de vie de 35.000 personnes (par exemple grâce à des abris suffisants et l'offre de soins de santé primaires). Enfin, 68.000 Colombiens réfugiés en Équateur, au Venezuela et au Panama recevront une aide d'urgence ainsi que des conseils juridiques.

L'UE vient aussi en aide aux familles des personnes disparues et s'emploie à réduire le nombre d'enfants de moins de 18 ans recrutés par les groupes armés. Ils seraient environ 14.000 actuellement.

Colombie

Colombie



Laboratoire de la paix – mariage de développement rural et de paix

Les laboratoires de la paix figurent parmi les principaux projets lancés en Colombie par l'UE. Ces laboratoires visent à s'attaquer aux racines de la violence et de la pauvreté dans les zones touchées par le conflit en encourageant le développement rural, les autorités locales et les projets portés par les habitants eux-mêmes en vue d'améliorer l'infrastructure et les services sociaux. Ce sont les habitants de la région, qui refusent de céder à la violence et souhaitent se construire une vie en dehors de l'économie de la drogue, qui conçoivent ces laboratoires et en assurent la gestion.

Le premier laboratoire de la paix a été lancé en 2002, dans l'une des régions les plus durement touchées par le conflit : la région du Magdalena Medio. Ce projet a bénéficié au total d'un financement de 42,2 millions d'euros. L'UE y a contribué à concurrence de 34,8 millions d'euros, le solde étant financé par le gouvernement colombien.

Un second laboratoire de la paix, lancé en 2003 et doté d'un budget similaire, couvre trois autres régions colombiennes en conflit : Norte de Santander, Oriente antioqueño et Macizo colombiano y alto Patía. Un troisième programme a vu le jour en 2006 dans deux autres régions : Meta et Montes de María.

Le Père de Roux, qui a coordonné la première initiative, est convaincu que la société civile transformera la situation en Colombie. « Il ne faut pas attendre l'amorce d'un processus de paix pour commencer à reconstruire. »

Les régions rurales, contrôlées par les groupes paramilitaires et les guérillas, ne peuvent compter sur le soutien de l'état. Le Père de Roux a expliqué que les populations rurales manquent de tout : éducation, santé, moyens de subsistance. Pour déterminer par où commencer, le Père de Roux et son équipe ont organisé des réunions dans chaque village et ont posé aux habitants deux questions : Pourquoi cette région riche et fertile compte-t-elle autant de pauvres et comment peut-il y avoir tant de meurtres et de violence au sein d'une population qui aime tant la vie ?

Ces questions ont initié le dialogue avec les villageois. Suite à ces réunions, des groupes de base ont été mis en place et regroupent des représentants officiels comme le maire, des activistes et des villageois de la région, qui sont intéressés par le projet. Ensemble, ils essaient de voir comment surmonter les obstacles liés à la pauvreté et à la violence. « Ces groupes clés donnent naissance à des idées et sélectionnent ensuite les projets. Le laboratoire a pour mission de les accompagner et de leur fournir l'aide technique et économique. »

Collaborer au laboratoire de la paix n'est pas exempt de risques, ce qui n'a cependant pas fait obstacle au projet. Le Père de Roux explique : « J'ai le privilège d'accompagner beaucoup de personnes extraordinaires et courageuses, des combattants de longue date en faveur de la démocratie et de l'indépendance. »

Depuis son lancement, le laboratoire a engrangé beaucoup de succès. Il propose désormais une radio communautaire. Il a permis la construction de 150 écoles et aidé des centaines de familles à survivre grâce à la culture de 5.000 hectares d'huile de palme (chaque agriculteur a reçu 10 hectares pour produire de l'huile de palme et un lopin de terre pour sa propre subsistance), la production de cacao (aidant ainsi 6.000 familles) et l'exportation de bananes naines vers l'Europe. En 2005, le projet a acheté 1.200 vaches pour soutenir les petits ranches de la région. Il a aussi mis en place de nombreux réseaux locaux réunissant, par exemple, des jeunes, des femmes, des pêcheurs et des pêcheuses.

Le Père de Roux a expliqué que le projet a gagné le respect des autorités, mais aussi, plus lentement, des différentes parties. « Les gens peuvent constater que le Laboratoire fait la différence. Ils sont fiers de leurs réalisations. Cela leur a redonné la confiance nécessaire pour tenir tête aux responsables de la violence. Ils parlent avec les membres des guérillas, dont bon nombre d'entre eux viennent des bidonvilles urbains et n'ont que très peu de liens avec la région, pour mettre fin à la spirale de violence. »



Briser le cycle des conflits, de l'insécurité et de la pauvreté

Le risque d'attentats terroristes dévastateurs, la poursuite de la crise irakienne, l'impossibilité d'un accord durable entre Arabes et Israéliens, une Afrique occidentale en lutte perpétuelle pour échapper à l'agitation chronique et les défis posés par l'Afghanistan, entre autres, impriment de tristes marques sur le monde actuel.

Le contexte international à la fin de la guerre froide a offert de nouvelles possibilités de changement pacifique. Des marchés de plus en plus libres et ouverts, associés à la promotion de l'entreprise privée et aux technologies ont apporté la prospérité et de nouvelles opportunités à une majorité de pays et d'habitants. Cette évolution a favorisé le processus de démocratisation et imposé de plus en plus aux gouvernements d'assurer un traitement équitable de leurs citoyens, d'accepter le contrôle public et d'ouvrir un dialogue et une coopération avec leurs partenaires internationaux.

Mais la mondialisation a aussi un revers. Le commerce international ne parvient pas à réduire le fossé entre les bénéficiaires et ces milliards de personnes abandonnées à la misère la plus noire. Le trafic de drogues est aujourd'hui un commerce plus important que la sidérurgie ou l'industrie automobile. Quant au commerce illicite de diamants, il ne finance pas seulement les conflits, il les alimente activement.

Et la liste des horreurs est interminable : traite des êtres humains, en particulier des femmes ; dégradation environnementale ; criminalité transnationale, prolifération des armes, de petit ou gros calibre, propagation

du SIDA et d'autres maladies. Tous ces problèmes menacent la prospérité et sont également à l'origine de nombreux conflits violents qui sévissent dans le monde.

Les pays ne peuvent s'attaquer seuls à de tels problèmes ou par la voie de la diplomatie bilatérale. S'attaquer au revers de la mondialisation exige de nouvelles formes de coopération internationale et d'action multilatérale.

Mettre fin à la surexploitation des ressources naturelles

La rareté ou la surexploitation des ressources naturelles peuvent également alimenter les conflits. L'UE contribue à promouvoir la sécurité et la stabilité dans le monde en prenant des initiatives visant à prévenir de tels abus et à faire en sorte qu'il n'existe plus aucun lien entre exploitation illicite des ressources et financement des conflits.

L'UE joue ainsi un rôle clé dans le système de certification du processus international de Kimberley, qui vise à endiguer le flux de diamants de la guerre – des diamants bruts utilisés par certains mouvements rebelles pour financer la guerre contre les gouvernements en place. Ce projet associe les pays producteurs et importateurs dans cette lutte qui vise à empêcher que le commerce de diamants ne vienne financer des mouvements rebelles, comme ce fut le cas lors des conflits qui ont fait rage dans les années 1990 en Angola, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone. L'UE présidera ce processus en 2007.

Par ailleurs, l'UE poursuit actuellement son Plan d'action pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT – Forest Law Enforcement, Governance and Trade). Ce plan vise à mettre un frein à l'exploitation illégale des forêts et au commerce illicite du bois. Ces activités sont à l'origine de graves dommages environnementaux dans les pays en développement et appauvrissent les communautés rurales qui dépendent des produits de la forêt pour leur survie. L'initiative promeut la bonne gouvernance dans les pays partenaires et les projets de licence afin de garantir que seuls les produits issus d'une exploitation légale du bois entrent en Europe.

L'UE est particulièrement bien placée pour faire une différence dans ces domaines étant donné son rôle clé dans le commerce international.

La prévention des conflits : une priorité de l'agenda de la sécurité de l'UE

Depuis sa création, l'UE s'attache à prévenir les conflits. Elle constitue en soi un projet visant à garantir la paix et la prospérité, et elle a magnifiquement rempli ce rôle.

Le rôle international de l'UE, ses intérêts, ses ambitions, et ses importantes ressources affectées à l'aide et à la coopération en font un promoteur incontestable de la stabilité au-delà de ses propres frontières.

L'Union utilise tous les volets de sa politique extérieure pour prévenir les conflits dans le monde, et préconise vigoureusement la prise en charge précoce des causes structurelles des conflits violents. Elle dispose à cet effet de plusieurs instruments : la coopération au développement

Le cycle du conflit

La prévention des conflits est au cœur de la politique extérieure de l'UE. Pour gérer les situations de conflit, et de pré et de post-conflit, l'UE associe une aide à la reconstruction et au développement sur le long terme à des outils de gestion civile et militaire des conflits. Il s'agit souvent de prévenir la résurgence d'un conflit.

Lors de chacune des phases d'une crise, l'UE peut intervenir en déployant tout un arsenal de mesures, en agissant toujours de concert avec les Nations unies et les organisations régionales concernées.

Dans les situations de stabilité apparente, mais où il existe des sources de conflit potentiel, et en cas de vives tensions, l'UE s'emploie à prévenir les conflits.

- Elle répertorie les zones potentielles de conflit dans le monde.
- Elle peut déployer une équipe d'experts issus d'horizons divers – sécurité, développement, gouvernance – chargés de visiter un pays, d'identifier les causes possibles de conflit et d'examiner comment les activités de coopération de l'UE peuvent améliorer la situation.
- Elle utilise l'aide au développement pour lutter contre la pauvreté et les maladies et apporte un soutien pour atténuer les points de désaccord.
- Son aide intègre des mesures de prévention des conflits dans des domaines comme la gouvernance, la surveillance du système de sécurité, le système judiciaire, le transport, le développement rural, l'énergie, l'environnement, la santé et l'éducation.
- Elle utilise ses accords commerciaux pour offrir un meilleur accès aux marchés de l'UE afin de relancer les économies défaillantes et d'aider les pays en développement à trouver leur place dans l'économie mondiale.
- Elle travaille en collaboration avec d'autres organisations internationales pour lutter contre des problèmes comme

le trafic de drogues, d'armes ou d'êtres humains, le commerce de marchandises illicites, la dégradation environnementale et la gestion de ressources rares, comme l'eau.

- Elle est active dans la diplomatie préventive et la médiation entre factions rivales.

Dans les situations de conflit ouvert ou les situations d'après-conflit, l'UE offre une gestion civile et militaire des crises ainsi qu'une stabilisation post-conflit et une reconstruction et un développement à long terme.

- L'UE utilise son influence politique pour mettre fin aux conflits et offre ses services de médiation.
- Elle utilise l'aide d'urgence et l'aide humanitaire pour aider les réfugiés, désarmer les soldats et déminer.
- Elle surveille les élections, met en œuvre des projets de formation des électeurs, et forme des observateurs électoraux.
- Elle fait respecter les cessez-le-feu et les conditions de paix par le biais d'opérations militaires de paix et de maintien de la paix, et rétablit la sécurité des contextes.
- Elle cofinance les activités de médiation et de maintien de la paix des NU, des organisations régionales comme l'Union africaine (UA) et d'acteurs non étatiques.
- L'UE utilise aussi son aide d'urgence pour la reconstruction immédiate et future du pays.
- Elle aide les civils et réhabilite les communautés en finançant des services et des projets locaux, par exemple dans le domaine de l'eau, de l'éducation et de la santé.
- Elle facilite le retour des anciens soldats à la vie civile.
- Elle renforce le système juridique pour préserver l'État de droit et les droits de l'homme.
- Elle améliore les services de police et forme le secteur de la sécurité aux droits de l'homme.
- Elle encourage la réconciliation entre groupes ennemis.
- Elle soutient les communautés et les administrations afin qu'elles puissent gérer leurs propres affaires.



© Maitia Tlalthe



© EuropeAid



et l'assistance extérieure; la coopération économique et la politique commerciale; l'aide humanitaire; les politiques sociales et environnementales; la diplomatie comme le dialogue politique et la médiation, ainsi que les sanctions économiques ou autres; et enfin sa politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

La politique de développement de l'UE reconnaît explicitement l'importance de la prévention des conflits et de la fragilité ou de la déliquescence des états. La réduction de la pauvreté est considérée, à elle seule, comme un facteur clé pour assurer durablement la paix et la sécurité dans les pays pauvres. En outre, et comme le souligne la stratégie européenne de sécurité, la sécurité est une condition sine qua non du développement.

Les objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune sont également soutenus par les compétences, en constant développement, dans le domaine de la gestion militaire et civile des crises. L'accent est mis ici sur la réaction aux crises, la paix et le maintien de la paix ainsi que sur les missions de renforcement ou de remplacement dans des domaines tels que la police, le renforcement de l'État de droit ou encore l'administration civile.

La réforme du secteur de la sécurité (RSS) peut être à la fois une mesure de prévention des conflits et une réponse à une situation de crise. L'UE s'intéresse de près à ces aspects, et reconnaît ainsi que la fragilité des institutions et de l'État de droit accroît le risque de criminalité et de conflits violents. L'UE joue désormais un rôle clé en encourageant la réforme du secteur de la sécurité dans plus de 70 pays, par exemple en ce qui concerne la réforme de la justice et de la police. Elle contribue aussi activement au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des anciens combattants. Cet exemple illustre parfaitement comment les instruments de la politique de développement de l'UE et ses instruments de politique de la sécurité se complètent mutuellement.

L'aide financière aux pays tiers est programmée sur la base de documents stratégiques signés avec le pays partenaire. Ces documents intègrent de plus en plus des objectifs de prévention des conflits comme l'amélioration de la gouvernance, la lutte contre la corruption ou la diminution du nombre d'armes légères ou de petit calibre.

Sur la scène internationale, l'UE soutient la Commission de consolidation de la paix des Nations unies, mise en place à la fin 2005. Elle compte s'y associer activement. Cette commission vise à aider les pays sortant d'un conflit à reconstruire une paix durable.

Identifier les zones de conflit

Les raisons de conflit varient, et prédire leur évolution est une tâche complexe. Une meilleure analyse des causes sous-jacentes des conflits ainsi que des signes avant-coureurs d'un conflit est donc indispensable.

De nombreux facteurs sont susceptibles d'aggraver un conflit: la pauvreté; la stagnation économique, la répartition inégale des ressources; la faiblesse des structures sociales; la gouvernance non démocratique; la discrimination systématique; l'oppression des droits des minorités; les flux de réfugiés; les antagonismes ethniques; l'intolérance culturelle et religieuse; l'injustice sociale; et la prolifération des armes de destruction massive et des armes de petit calibre.

Pour agir rapidement et efficacement, l'UE a développé un système d'alerte précoce et de réaction rapide. L'objectif est de repérer les régions du monde où la tension monte et d'identifier les causes sous-jacentes qui alimentent ces conflits. En identifiant précocement les facteurs de risque, l'UE a plus de chances de prendre à temps des mesures efficaces pour remédier aux causes originelles d'un conflit.

Cette analyse est alimentée par le réseau de délégations de la Commission européenne dans le monde, et une série de centres européens de surveillance qui exploitent les renseignements de sources militaires et non militaires des États membres.

Grâce à ces données, l'UE et ses gouvernements membres suivent étroitement la situation dans les pays ou les régions du monde les plus critiques, et leur font bénéficier d'une assistance et d'un soutien ciblés leur permettant de s'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit.

Gestion des crises

La meilleure volonté du monde ne permet pas toujours d'éviter des situations de crise.

En 1999, les États membres de l'UE ont convenu de participer à une force militaire pour les opérations de gestion des crises. Il s'agit d'une initiative volontaire. Chaque gouvernement décide s'il souhaite y affecter des soldats, et en quels nombres. L'idée est de mettre en commun les ressources afin que l'UE puisse entreprendre des opérations humanitaires, ou des opérations de paix ou de maintien de la paix.

conflits, insécurité et pauvreté

Apporter une aide rapide là où elle est nécessaire – l'instrument de stabilité et le partenariat pour la paix

L'instrument de stabilité est une facilité de financement dotée de 2 milliards d'euros. Destiné à anticiper les crises et à y réagir, cet instrument est géré par une équipe spécialisée au sein de la Commission. Il doit renforcer et rationaliser ses activités dans le domaine de la prévention des conflits, de la paix et de la reconstruction d'après-conflit. En outre, il doit également permettre que l'aide aux victimes de catastrophe naturelle soit assurée plus rapidement et plus efficacement afin de participer à la reconstruction des communautés touchées.

Comment cet instrument sera-t-il mis en œuvre dans la pratique ? Quatre grands scénarios pourraient voir le déclenchement de cet instrument :

- **reconstruction et stabilisation après une nouvelle crise politique majeure ou une grande catastrophe naturelle** (d'une ampleur rappelant celle de la crise irakienne ou du tsunami);
- **saisir une chance de prévenir un conflit** ou de résoudre un conflit ancien en déployant des efforts de médiation et en renforçant la confiance dans un processus de paix;
- **une intervention rapide** pour garantir la poursuite de nos « grands » programmes de développement dans des états fragiles (par exemple via des actions urgentes pour renforcer l'État de droit ou prévenir l'exacerbation de tensions);
- **des initiatives conjointes de gestion des crises et de stabilisation**, s'appuyant sur la complémentarité des instruments de la politique de développement de l'UE et de ses ressources civiles et militaires.

L'instrument de stabilité diffère de l'aide humanitaire de l'UE, qui est politiquement neutre et qui cible des individus. L'instrument de stabilité vise clairement à reconstruire ou à mettre en place des structures civiles, sans lesquelles il ne peut y avoir de stabilité politique, sociale et économique. En tant que telles, ces opérations soutiennent les priorités politiques de l'UE et cherchent à désamorcer des situations de crise, ouvrant ainsi la voie au processus politique et au soutien à long terme.

Le partenariat pour la paix vise à mettre en place une capacité internationale de réaction aux crises, en développant un relation durable entre la Commission, les agences des États membres spécialisées dans la réaction aux crises, les acteurs non étatiques et les organisations multilatérales, parmi lesquelles les Nations unies et la Banque mondiale. Cet instrument se concentrera sur l'alerte précoce, l'échange de meilleures pratiques, l'évaluation des besoins communs, la formation et le déploiement rapide d'experts dans les domaines couverts par l'instrument de stabilité.



Les gouvernements de l'UE se sont fixés comme objectif de pouvoir déployer en moins de deux mois des forces conjointes regroupant de 50.000 à 60.000 soldats, soutenues par une capacité aérienne et navale appropriée, et de les maintenir sur le terrain pendant au moins un an.

En novembre 2004, ils ont également décidé de constituer 13 forces de réaction rapide, connues sous le nom de groupements tactiques, et composées de 1.500 soldats d'un ou plusieurs États membres. Ces groupements tactiques seraient déployés dans les régions touchées par des crises internationales. Ces forces sont pleinement opérationnelles depuis le 1^{er} janvier 2007. Les gouvernements de l'UE pourront ainsi réagir rapidement, par exemple sur requête urgente des Nations unies. L'UE se donne pour objectif de pouvoir décider de lancer une opération dans les cinq jours suivant l'approbation d'une action de gestion de crise, et disposer de forces prêtes à intervenir sur le terrain dans les dix jours suivant la décision.

L'UE a déjà lancé quatre opérations militaires au titre de la PESD. Deux ont été menées en 2003 (dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en République démocratique du Congo) et deux autres en 2006 – en Bosnie-et-Herzégovine et, une nouvelle fois, en RDC. Citons aussi le train de mesures de soutien (civil et militaire) à l'AMIS, la mission de l'Union africaine au Soudan/Darfour.

L'UE met avant tout l'accent sur le regroupement de toutes les ressources civiles nécessaires en situation de crise et d'après-crise. En effet, on admet de plus en plus qu'en cas de déliquescence d'un état, ou d'états sortant d'un conflit violent, l'intervention militaire, à elle seule, a peu de chances de porter ses fruits. Pour éviter que ces pays ne retombent dans une situation de conflit, un rapide retour à la vie civile doit être assuré. Il faut donc restaurer rapidement l'activité économique et réhabiliter l'administration civile, la police et le système judiciaire.

Capacités civiles de l'UE	Principal objectif	Les chiffres
Police	L'UE est capable de réaliser n'importe quelle opération de police, allant du conseil, de l'assistance et de la formation au remplacement des forces de police locales.	Les gouvernements membres de l'UE se sont engagés à fournir environ 5.760 officiers de police, dont 1.400 pouvant être déployés en moins de 30 jours.
État de droit	L'UE peut contribuer au bon fonctionnement du système judiciaire et pénitentiaire afin de soutenir la police. Elle a mis sur pied un réseau d'instituts de formation dans les États membres afin de former du personnel pour des missions de paix internationales. En 2003, 264 personnes avaient suivi 14 cours à travers l'UE.	Les gouvernements membres de l'UE se sont engagés à détacher 631 procureurs, juges et fonctionnaires pénitentiaires dotés d'une expérience en gestion de crise.
Administration civile	L'UE peut soutenir l'administration civile.	Les gouvernements membres de l'UE se sont engagés à fournir un réservoir de 565 experts dotés d'une expérience dans le domaine de l'administration civile et pouvant être déployés à très court terme si nécessaire.
Protection civile	L'UE peut renforcer la protection civile en dépêchant rapidement des équipes de spécialistes formés à la protection civile et en mettant en place des systèmes d'alerte précoce et des échanges d'informations.	Les gouvernements membres de l'UE créeront des équipes d'évaluation de la protection civile pouvant être dépêchées dans les 3 à 7 heures. Elles seront soutenues par des équipes d'intervention pouvant être déployées dans un bref délai. Ils se sont aussi engagés à fournir environ 5.000 personnes pour ces missions de protection civile.
Surveillance	L'UE peut fournir des équipes de surveillance avant qu'un conflit ne se produise et en situations de conflit ou d'après-conflit.	Les gouvernements de l'UE se sont engagés à détacher environ 500 personnes pour ces missions.
Soutien aux Représentants spéciaux de l'UE (RSUE)	L'UE peut fournir un soutien supplémentaire aux Représentants spéciaux de l'UE pour les aider dans leur travail.	Les gouvernements membres de l'UE fourniront plus de 360 auxiliaires pour appuyer les Représentants spéciaux de l'UE. Ces personnes seront dotées d'une expertise dans les domaines suivants : droits de l'homme, affaires politiques et juridiques, égalité des genres, politique des médias et administration.

Depuis janvier 2003, l'UE a lancé des missions civiles au titre de la PESD en Bosnie-et-Herzégovine, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Géorgie, en RDC, dans les territoires palestiniens, à Aceh en Indonésie ainsi que pour soutenir l'Irak. Elle prépare actuellement de nouvelles missions au Kosovo et en Afghanistan.

L'UE développe en permanence sa capacité à mener à bien de telles opérations. En juin 2000, les gouvernements de l'UE ont fixé comme objectif de développer les capacités civiles dans quatre domaines prioritaires : la police, l'État

de droit, l'administration civile et la protection civile. En juin 2004, ils ont étendu ces objectifs aux opérations de surveillance et apporté un soutien accru aux bureaux des représentants spéciaux de l'UE. Les capacités civiles devraient être totalement opérationnelles d'ici à 2008.

L'instrument de stabilité (voir encadré ci-dessus) contribuera sensiblement à renforcer la capacité de gestion des crises de l'UE. Il peut être utilisé pour anticiper les crises politiques, les conflits violents ou les catastrophes naturelles, et pour y réagir, il sera étroitement associé aux opérations civiles et militaires de l'UE.

conflits, insécurité et pauvreté



Soutenir la stabilisation des nouvelles démocraties dans les pays voisins : le cas de la Géorgie



La Géorgie a été l'une des premières républiques de l'ancienne Union soviétique à proclamer son indépendance, en 1991. Après l'indépendance, des conflits armés internes ont éclaté, accompagnés de mouvements sécessionnistes dans les provinces d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie. Un cessez-le-feu, signé en 1993, a mis fin aux hostilités, mais les relations entre Tbilisi et les deux régions séparatistes restent tendues. Ces conflits internes, ainsi que la fin des échanges commerciaux avec l'ancienne Union soviétique, ont dévasté l'économie géorgienne.

C'est en novembre 2003 qu'éclata la « Révolution des roses », une vaste vague de protestation populaire qui ne fit couler aucune goutte de sang. À l'origine de cette révolution, des élections présidentielles truquées ayant porté à nouveau au pouvoir l'ancien Président Edouard Shevardnadze. En janvier 2004, suite à de nouvelles élections, les électeurs désignèrent Mikhaïl Saakashvili à la présidence du pays. Des élections législatives furent ensuite organisées en mars 2004, avec un soutien de 2 millions d'euros de l'Union européenne.

Élu triomphalement avec plus de 90 % des voix, le Président Saakashvili a démarré un ambitieux programme de réformes économiques et démocratiques. Une lourde tâche attendait le nouveau gouvernement : lutter contre la corruption endémique et la criminalité organisée à haut niveau, réhabiliter les institutions publiques devenues non opérationnelles, réduire le taux élevé de pauvreté et rétablir l'intégrité territoriale en réintégrant les régions séparatistes.

L'UE renforce son soutien à la Géorgie dans le cadre de sa Politique européenne de voisinage (PEV)

En juin 2004, lors d'une conférence internationale des bailleurs de fonds qu'elle co-présidait avec la Banque mondiale, l'UE a promis une enveloppe de 125 millions d'euros à la Géorgie, pour la période 2004-2006. Cette décision avait pour effet de doubler progressivement l'assistance financière de la CE à la Géorgie par rapport à la période antérieure à la Révolution des roses.

Le même mois, elle incluait la Géorgie (ainsi que les deux autres pays de la région du Caucase du Sud – l'Arménie et l'Azerbaïdjan) dans sa PEV, lui offrant ainsi la possibilité d'une intégration économique plus poussée avec l'UE et d'un soutien renforcé pour la mise en œuvre de ses programmes de réforme.

Le Conseil de coopération UE-Géorgie du 14 novembre 2006 a vu l'adoption d'un plan d'action de la PEV visant à renforcer encore davantage les relations bilatérales entre les deux entités, sur la base de l'accord de partenariat et de coopération signé en 1999. Il s'agit d'un plan d'action détaillé, assorti d'objectifs et d'échéances déterminées pour le rapprochement de la législation et du système réglementaire géorgiens sur ceux de l'UE. Plusieurs de ces objectifs concernent la consolidation des institutions démocratiques, le plein respect de l'État de droit, la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, l'amélioration de la gestion des frontières et de la résolution des conflits. Tous doivent permettre de renforcer la stabilité et la sécurité du pays.



Une mission européenne d'État de droit pour soutenir une indispensable réforme du système judiciaire en Géorgie

Le plein respect de l'État de droit est la pierre angulaire de toute démocratie fonctionnant correctement. Pour la Géorgie de l'après Révolution des roses, l'une des priorités les plus urgentes est une réforme poussée du système judiciaire. À la demande du Président Saakashvili, l'UE a lancé en 2004, au titre de sa PESD, une mission État de droit en Géorgie – EUJUST THEMIS. Cette mission, dotée d'un budget de 2 millions d'euros, fait œuvre de pionnier. Elle se compose d'une équipe de base de dix experts internationaux, détachés par les États membres de l'UE, ainsi que de personnel local. Cette mission s'est achevée en juillet 2005. Elle a permis la mise en place d'une stratégie globale pour la réforme du code pénal, et couvre toute la chaîne de la justice pénale, des tribunaux aux poursuites en passant par le système pénitentiaire.

Cette stratégie a été officiellement approuvée par le Président géorgien. L'UE poursuit son assistance dans ce domaine essentiel par le biais d'un programme de suivi TACIS, doté d'un budget de 7,9 millions d'euros. Ce programme, lancé en 2006, vise à mettre en œuvre certains aspects de la stratégie de réforme, notamment la réforme du système pénitentiaire et de mise à l'épreuve, le renforcement des capacités du ministère de la justice, la mise en place d'un système d'assistance judiciaire, la création d'un registre civil et la troisième phase de réforme du Bureau du procureur général.

L'UE soutient la résolution pacifique des conflits internes en Géorgie

L'UE est le principal bailleur de fonds dans les zones de conflit de Géorgie. Elle soutient activement la réhabilitation économique et les activités de renforcement de la confiance en Ossétie du Sud et en Abkhazie, une mesure clé pour rétablir la confiance parmi les groupes de populations affectés par les conflits.

Ces projets visent à améliorer les conditions de vie dans la région et à créer des conditions favorables pour le retour des personnes déplacées. Ils entendent également faciliter la progression d'un dialogue constructif entre les deux parties.

Les programmes actuels et futurs en Abkhazie et financés par la CE couvrent l'aide humanitaire, la réhabilitation économique, des projets de renforcement de la confiance en collaboration avec des ONG locales et internationales ainsi que des projets axés sur la démocratie et les droits de l'homme menés avec des ONG locales. Au sein de ce dispositif, la CE finance un programme global de réhabilitation de 3,6 millions d'euros en Abkhazie, destiné à améliorer les services de santé publique, l'électricité et le développement rural local aussi bien dans les communautés géorgiennes qu'abkhazes.

L'UNOMIG et le PNUD seront des partenaires majeurs de la mise en œuvre de ce programme. Depuis 1998, l'assistance de l'UE en Ossétie du Sud a financé un programme à hauteur de 7,5 millions d'euros pour la réhabilitation de l'infrastructure civile (gaz, installations de traitement des déchets, écoles, approvisionnement en eau) détruite pendant les conflits armés. La troisième phase de ce programme s'est achevée en 2006. L'UE, par l'intermédiaire de trois « actions communes » au titre de sa politique étrangère et de sécurité commune, a pu apporter son soutien (par le biais d'un système de subventions à l'OSCE) au bon fonctionnement de la Commission de contrôle conjointe. Cet organisme quadripartite (qui inclut la Géorgie, la Russie ainsi que l'Ossétie du Nord et du Sud) est chargé de surveiller la mise en œuvre du cessez-le-feu.

La désignation, en juillet 2003, d'un Représentant spécial pour la région du Caucase du Sud est une autre initiative importante témoignant de l'intérêt renouvelé de l'UE pour la Géorgie et le Caucase du Sud. L'ambassadeur suédois Peter Semneby, nouveau RSUE dans la région, a été nommé en février 2006. Il a été chargé d'améliorer

la proactivité de l'UE dans la résolution pacifique des conflits régionaux dans le Caucase du Sud. M. Peter Semneby dirige une équipe chargée de soutenir et de conseiller les autorités géorgiennes de protection des frontières.

Géorgie



Le Proche-Orient

une région en crise



L'UE participe de façon active aux efforts déployés en vue de mettre fin au conflit au Proche-Orient. Elle est non seulement le principal bailleur de fonds et partenaire commercial de la région mais elle joue aussi, au sein du Quartet, un rôle clé aux côtés des États-Unis, de la Russie et des Nations unies. Enfin, elle intervient activement sur le terrain par le biais de son personnel spécialisé.

Israël et les Territoires palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza ont payé un lourd tribut aux troubles politiques et à la violence qui affectent la région depuis des années. Des affrontements qui ont fait des milliers de victimes et des blessés encore plus nombreux, et limité les opportunités économiques de la région. Le conflit israélo-palestinien a aussi affaibli l'économie palestinienne, engendrant un taux de chômage supérieur à 40 % en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Fin 2006, 67 % de la population palestinienne vivait, selon les estimations, sous le seuil de pauvreté, ce taux atteignant même les 80 % dans certains zones de la bande de Gaza.

Le Liban a aussi été touché de plein fouet par la violence, durant le conflit qui a éclaté en été 2006. Les combats entre les forces israéliennes et le Hezbollah ont été à l'origine d'une crise humanitaire et détruit une grande partie de l'économie et de l'environnement du pays. Cette fois encore, l'UE a joué un rôle prépondérant dans les efforts de la communauté internationale visant à rétablir le calme et à lancer le difficile processus de reconstruction. Elle a ainsi déployé toutes ses ressources politiques, diplomatiques, humanitaires et de sécurité.

Lors de leur réunion en septembre 2006, les ministres des affaires étrangères de l'UE ont souligné que l'établissement d'une paix durable et de la sécurité dans la région exigeait absolument un règlement global de la question, avec une solution négociée à deux états pour résoudre, à sa racine, le conflit israélo-palestinien. Les ministres ont également insisté sur l'importance de redynamiser le processus de paix.

Ils ont également appelé à la mise en œuvre complète et rapide de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies sur la crise au Liban, y compris le retrait des troupes israéliennes, parallèlement au développement d'un contingent onusien renforcé et de forces armées libanaises.

L'UE encourage une solution basée sur deux États pour Israël et les Territoires palestiniens

En 1980 déjà, l'UE a reconnu que tous les états de la région, y compris Israël, avaient le droit d'exister en toute sécurité et qu'il fallait une solution juste pour tous les peuples, avec, pour corollaire, la nécessité de la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens. À cet égard, l'UE a rappelé les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, et notamment la résolution 242, qui appelle à un règlement équitable du problème des réfugiés.



L'UE soutient une solution fondée sur deux états, unique espoir selon elle de régler le conflit au Proche-Orient. Un État palestinien souverain, démocratique, viable et pacifique constitue à ses yeux la meilleure garantie pour la sécurité d'Israël et pour l'acceptation de ce pays comme véritable partenaire dans la région.

Les chefs d'État et de gouvernement de l'UE n'ont cessé d'appeler à une solution négociée, insistant pour qu'il soit mis fin à l'occupation et qu'un État palestinien soit créé sur la base des frontières de 1967 (si nécessaire avec des ajustements convenus entre les deux parties). Ils sont aussi favorables à une solution équitable pour le statut de Jérusalem et une solution juste, viable, réaliste et arrêtée d'un commun accord au problème des réfugiés palestiniens.

En 2002, les idées défendues dans ces déclarations ont été incorporées dans la Feuille de route pour la paix au Proche-Orient élaborée par le Quartet. Son objectif explicite est de régler le conflit israélo-palestinien en créant deux états existant côte à côte, au sein de frontières reconnues et sécurisées, qui entretiendraient des relations normales avec leurs voisins.

La feuille de route prévoit en outre qu'un accord global sur le Proche-Orient comprenne un règlement entre Israël et le Liban ainsi qu'entre Israël et la Syrie.

L'UE continue à fournir un soutien politique et économique au processus de paix. Elle rencontre régulièrement ses partenaires du Quartet pour évaluer les progrès et œuvre au quotidien à ce processus de paix par le biais de son représentant spécial pour le processus de paix au Proche-Orient, ainsi que par l'intermédiaire de sa délégation près de l'état d'Israël et du Bureau d'assistance technique de la Commission européenne, qui travaille auprès des Palestiniens.

Tout au long de ce processus, l'UE a travaillé en collaboration étroite avec les Nations unies et d'autres bailleurs de fonds internationaux. Elle privilégie en effet les solutions multilatérales pour la résolution des conflits dans le monde.

La stratégie de la communauté internationale

L'UE estime que la paix exige nécessairement un règlement négocié entre les Israéliens et les Palestiniens, aboutissant à la création d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable, vivant aux côtés d'Israël et de ses autres voisins dans la paix et la sécurité.

Il faudrait donc, selon la feuille de route, que les dirigeants palestiniens reconnaissent le droit d'Israël à exister dans la paix et la sécurité, qu'ils déclarent clairement mettre fin aux actes de violence et de terrorisme, qu'ils entreprennent des efforts visibles pour arrêter, entraver et maîtriser les individus et les groupes à l'origine des attentats terroristes, qu'ils démantèlent les capacités et les infrastructures terroristes, notamment par la confiscation des armes illégales, et qu'ils renforcent leur capacité à assurer le maintien de l'ordre dans les Territoires.

Selon la feuille de route, il faudrait aussi qu'Israël affirme son attachement à la vision à deux États, dont un État palestinien indépendant, viable et souverain, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël, qu'il appelle à la cessation de toute violence dirigée contre les Palestiniens, qu'il s'abstienne de prendre toute mesure susceptible de saper la confiance, notamment des attaques contre des civils, qu'il stoppe toutes les mesures punitives, telles que la saisie et/ou la destruction d'habitations et de biens palestiniens et la destruction d'institutions et infrastructures palestiniennes, et qu'il normalise la vie des Palestiniens, notamment en se retirant des territoires occupés. La feuille de route prévoit également le démantèlement, par Israël, des colonies de peuplement installées depuis mars 2001 et de geler toute activité de colonisation.

L'UE s'oppose à toute mesure qui préjugerait de l'issue future des négociations sur le statut permanent. Concernant la construction de la barrière de séparation, et tout en reconnaissant le droit d'Israël de protéger ses citoyens contre les attaques terroristes, l'UE a demandé à Israël d'arrêter de construire cette série de murs, tranchées et clôtures dans les territoires palestiniens occupés. Elle a fait sien l'avis de la Cour internationale de justice, qui a estimé que la construction d'un mur dans les territoires palestiniens occupés est contraire au droit international.

Israël prétend que la construction de cette barrière de séparation n'est qu'une mesure temporaire, mais ses dimensions, sa nature, son coût et sa localisation font craindre aux Palestiniens que ce projet puisse avoir des conséquences plus permanentes, et préjuger ainsi de l'avenir des négociations en empêchant physiquement la mise en œuvre de la solution à deux états.

En certains endroits, la clôture de séparation s'avance de jusqu'à six kilomètres en territoire cisjordanien. Une fois terminée, elle pourrait couper des milliers de Palestiniens habitant du côté ouest, face à Israël, de leurs terres, lieux de travail et services sociaux essentiels. Les Palestiniens se trouvant à l'est de cette clôture n'auraient quant à eux plus accès aux terres cultivables et aux ressources en eau.

Le Proche-Orient



Soutenir les élections

L'UE a déployé la plus grande mission d'observation électorale pour l'élection présidentielle de janvier 2005 ainsi que pour l'élection, en janvier 2006, du Conseil législatif à Gaza et en Cisjordanie. Plus de 200 observateurs ont été, à chaque fois, envoyés sur le terrain.

Depuis 2003, l'UE a été à la tête de l'effort de soutien aux élections palestiniennes, injectant ainsi quelque 18,5 millions d'euros. La majeure partie de cette somme a été versée à la Commission palestinienne chargée de l'organisation des élections, une tâche incluant l'enregistrement des électeurs, les élections proprement dites, le dépouillement des votes et l'information aux électeurs.

La mission électorale de l'UE est arrivée à la conclusion selon laquelle le processus électoral de janvier 2006 avait été ouvert, régulier et administré de manière efficace.

La Mission a déclaré que les élections « avaient été véritablement marquées par la participation de candidats liés à des groupes extrémistes ou radicaux qui avaient préconisé la violence pour résoudre les problèmes au Moyen-Orient » et qu'elle espérait « que cette participation était un signe que ces groupes tendaient maintenant à s'engager dans un véritable processus démocratique, qui serait en totale contradiction avec toute activité violente. »

Dans le cadre des efforts visant à aboutir à une solution équitable à la question complexe du statut de Jérusalem et tenant compte des préoccupations politiques et religieuses de toutes les parties, l'UE s'est dite préoccupée par le prochain achèvement de la barrière de séparation autour de Jérusalem-est, loin de la ligne verte. Ce mur couperait la capitale de ses villes palestiniennes satellites de Bethleem et de Ramallah, ainsi que du reste de la Cisjordanie. L'UE craint aussi les graves conséquences économiques, sociales et humanitaires que ce mur pourrait avoir du côté palestinien.

L'UE, le plus grand bailleur de fonds du processus de paix

Depuis 2000, la CE a financé, à concurrence de plus de 1,83 milliard d'euros, des subventions aux Palestiniens en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de promouvoir des réformes. Ce montant en fait le principal bailleur de fonds du processus de paix et des préparatifs palestiniens en vue de la création d'un état indépendant. Les États membres de l'UE ont consenti des fonds supplémentaires par le biais de leurs programmes nationaux.

Une partie de ce financement est destinée à l'action humanitaire visant à aider les près de quatre millions de réfugiés palestiniens vivant dans la région et les Palestiniens les plus pauvres de Cisjordanie et de Gaza.

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est le principal fournisseur de services de base aux réfugiés palestiniens de la région, notamment dans les domaines de

l'éducation et de la santé. En 2005-2006, l'aide européenne à l'UNRWA a totalisé plus de 160 millions d'euros.

L'aide conditionnelle stimule la réforme

Au cours de la période 1994-2006, l'UE a été le principal soutien de l'AP, créée juste après les accords d'Oslo. Cette assistance visait à créer une autorité en mesure de gouverner un futur état palestinien souverain et de négocier un règlement avec Israël.

Au cours de cette période, l'UE a coopéré avec l'Autorité palestinienne en vue de mener à bien la réforme financière et judiciaire dans le cadre de son objectif à long terme visant à créer un État palestinien démocratique et indépendant.

L'UE a été le principal bailleur de fonds dans le domaine du renforcement du contrôle financier et de la transparence. Elle a réalisé des avancées dans le domaine de la réforme des finances publiques palestiniennes en assortissant de conditions l'aide de plus 500 millions d'euros au titre du soutien budgétaire (2000-2006) et par le biais de programmes d'assistance technique spécialisés à hauteur de plus de 5 millions d'euros.

Dès le départ, l'UE a posé des conditions à l'octroi d'une aide directe. Elle a demandé à l'Autorité palestinienne de créer un seul compte du trésor sur lequel seraient versés tous les paiements des donateurs. L'objectif poursuivi est de faciliter le suivi des mouvements de fonds. D'autre part, le ministère des finances a accepté d'assumer seul la responsabilité du paiement des salaires de l'autorité



Renforcer l'État de droit

En plus de ce soutien économique, de son aide humanitaire et de son engagement politique, l'UE est présente dans les territoires palestiniens par le biais de deux missions menées dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense (PESD).

Dans le cadre des efforts déployés par l'UE pour renforcer l'État de droit et améliorer les opérations de douane dans les territoires palestiniens, l'UE a rapidement répondu à la demande israélo-palestinienne de lancer une mission **d'assistance frontalière au point de passage de Rafah**, sur la frontière entre Gaza et l'Égypte (UE BAM Rafah). Cette mission a été mise sur pied sur la base de l'« Accord sur les déplacements et l'accès aux points de passage », conclu entre Israël et l'Autorité palestinienne (AP) le 15 novembre 2005. Cet accord vise à assurer la présence d'une tierce partie au point de passage de Rafah, l'objectif étant de garantir son ouverture régulière. Dans le cadre de ce mandat, l'UE BAM Rafah surveille, vérifie et évalue le travail des officiers chargés du contrôle des frontières de l'AP, de la sécurité et de la douane au terminal et œuvre de façon à garantir que l'AP respecte bien toutes les règles et réglementations applicables. Par le biais des efforts de renforcement institutionnel de la Communauté européenne, l'UE BAM contribue au développement des capacités palestiniennes dans tous les aspects du contrôle aux frontières et des opérations douanières. La mission fait

également la liaison entre autorités palestiniennes, israéliennes et égyptiennes. Environ 70 collaborateurs, détachés essentiellement par des États membres de l'UE, surveillent les activités et assurent une formation sur le site, le tout complété par l'aide de la communauté.

En janvier 2006, l'UE a également lancé une **Mission de police de l'UE pour les Territoires palestiniens** (EUPOL COPPS) en vue d'aider l'AP à mettre en place des mesures de police civile durables et efficaces en contribuant à la mise en œuvre du Plan de développement de la police civile. La mission a été mise en place pour conseiller et accompagner de hauts officiers de la police civile palestinienne et du système de justice pénale ainsi que pour coordonner l'aide européenne et internationale à la police civile palestinienne. Cette mission avait été initialement créée pour une période de trois ans au moins, mais étant donné la situation politique, EUPOL COPPS a dû se limiter à surveiller les questions de réforme du secteur de la sécurité, maintenir des contacts de travail avec des agences chargées de la sécurité, et se préparer à un engagement plus actif dès que la situation le permettra. La mission travaille en étroite coopération avec les programmes de renforcement institutionnel de la Communauté européenne ainsi qu'à d'autres efforts internationaux dans le secteur de la sécurité et la réforme judiciaire.

palestinienne. Comme ces salaires ne pouvaient plus être payés en liquide, un système de paiement centralisé a été créé, tandis que les contrôles internes et externes étaient renforcés. Le Fonds monétaire international a vérifié les comptes et au terme de ce contrôle, a fait l'éloge du système de contrôles et de vérifications introduit par l'Autorité palestinienne, estimant que celle-ci avait réalisé « un degré certain de responsabilité fiscale, de contrôle et de transparence, rivalisant même avec ceux des pays de la région les plus avancés sur le plan fiscal ».

L'UE a aussi fait pression en faveur de la mise en œuvre de réformes judiciaires afin de garantir l'indépendance des tribunaux par rapport au pouvoir politique. Elle a ainsi soutenu la formation de juges et de procureurs, et offert des fonds en vue de la remise en état de certains tribunaux. Ces réformes étaient nécessaires pour la sécurité mais aussi pour jeter les bases d'un rétablissement de la croissance économique. Il est en effet nécessaire que les entreprises sachent qu'en cas de problèmes, elles pourront se tourner vers les tribunaux pour obtenir réparation.

En 2005, l'enveloppe financière de l'UE a dépassé les 500 millions d'euros. Cette aide financière s'est concentrée sur les domaines prioritaires suivants : la réforme et renforcement des institutions palestiniennes, y compris du pouvoir judiciaire, la lutte contre la corruption, le soutien au processus démocratique par le biais d'élections et l'aide d'urgence et humanitaire, afin de répondre aux besoins de la population palestinienne. L'UE a surveillé de près l'aide, veillant à prévenir tout abus.

La Commission européenne met au point un mécanisme d'aide temporaire

L'entrée en fonction, en mars 2006, d'un gouvernement dirigé par le Hamas a replacé le processus de paix dans un contexte totalement différent. La victoire électorale du Hamas – une organisation reprise sur la liste des organisations terroristes de l'UE – a amené la communauté des bailleurs de fonds internationaux, dont l'UE, à suspendre temporairement toute assistance directe au gouvernement palestinien en attendant le réexamen de

l'assistance sur la base du critère suivant : l'engagement du nouveau gouvernement envers les trois principes de la non-violence, de la reconnaissance d'Israël au droit d'existence et de l'acceptation des accords existants. De son côté, Israël suspendait également le transfert des recettes fiscales et douanières collectées pour le compte de l'Autorité palestinienne, qui représentaient l'essentiel de ses recettes fiscales.

Financer des projets sur le terrain

Le conflit, la clôture de séparation et la politique de bouclage menée par Israël ont aggravé l'isolement et le peu d'interactions entre Israéliens et Palestiniens.

Depuis 1995, l'UE a encouragé le dialogue entre Israéliens et Palestiniens et la coopération sur des questions clés telles que l'environnement, la santé, l'éducation, et les médias.

Désireuse de continuer à aider les Palestiniens, la Commission européenne, tout en s'adaptant à la nouvelle réalité politique, a mis en place un mécanisme de soutien, à la demande des chefs d'État et de gouvernement de l'UE et du Quartet sur le Moyen-Orient. Il s'agit d'un **Mécanisme international temporaire** spécial, destiné à acheminer l'aide directement aux Palestiniens. En juillet 2006, la Commission européenne a ainsi commencé à verser des allocations sociales aux populations les plus démunies.

Ces allocations devaient aider les personnes ayant subi une perte significative de leurs revenus suite à la crise financière en Palestine, les retraités et autres personnes en grave difficulté sociale. D'autres actions ont inclus la fourniture de combustible aux hôpitaux et de pompes à eau en vue de sauvegarder la santé publique. Des allocations sociales ont également été versées au personnel médical et infirmier palestinien, afin de leur permettre de continuer à travailler. Ces montants ont à ce jour été versés à environ 150.000 bénéficiaires. Sur la base d'un ratio de dépendance de 1:6, nous pouvons déduire que l'UE a ainsi apporté une aide directe à près d'un million de Palestiniens vulnérables.

Au 1^{er} septembre 2006, la Commission avait affecté 105 millions d'euros à ce mécanisme, portant à 330 millions d'euros (en 2006) l'assistance communautaire au peuple palestinien. Pour leur part, les États membres ont soutenu ce mécanisme à concurrence d'environ 80 millions d'euros.

Lorsqu'ils se sont réunis en septembre 2006, les ministres des affaires étrangères de l'UE se sont félicités des réalisations au titre du mécanisme international temporaire et ont accepté de le prolonger pour une nouvelle période de trois mois. Face à la crise politique qui se prolonge, la Commission a décidé de reconduire le mécanisme pour une nouvelle période de trois mois en 2007. Cette décision a été approuvée par le Conseil européen en décembre 2006.



La crise du Liban – l'UE à l'avant-plan des efforts déployés par la communauté internationale.

Durant l'été 2006, l'UE s'est activement engagée dans les efforts menés en réponse au conflit au Liban et à ses conséquences.

Elle a rapidement réagi à la nécessité d'évacuer ses ressortissants tout en faisant face à l'aggravation de la crise humanitaire provoquée par le déplacement de centaines de milliers de personnes. Elle a ainsi déployé tout un éventail de ressources communautaires et nationales. L'UE a entrepris des démarches de haut niveau en vue d'obtenir l'ouverture de couloirs humanitaires pour permettre l'acheminement de l'aide aux victimes. Ces efforts ont été coordonnés à partir de Beyrouth, de Chypre, des capitales nationales et de Bruxelles, et ce dès le début de la crise.

Une conférence internationale des donateurs avait été convoquée à Stockholm par le gouvernement suédois, en réponse à l'appel de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies qui demandait la prise de mesures immédiates pour étendre l'assistance financière et humanitaire aux Libanais. L'aide humanitaire de l'UE (engagée ou effectivement octroyée par les États membres et la Communauté européenne) a alors été portée à environ 330 millions d'euros, dont 107 millions pour la Communauté européenne.

L'UE s'est également apprêtée à préparer « l'évaluation des besoins » pour la reconstruction sous la direction du gouvernement libanais et en coopération étroite avec d'autres partenaires internationaux comme la Banque Mondiale, en fournissant son expertise et son soutien technique.

Sur le front diplomatique, le haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, M. Javier Solana, a participé activement aux efforts en vue de sortir de la crise, en se rendant à plusieurs reprises dans la région, à l'instar d'autres représentants de l'UE. En juillet, les ministres européens des affaires étrangères ont appelé à la fin immédiate des hostilités et ont tenu deux sessions extraordinaires en août afin d'examiner la crise, tandis que la présidence finlandaise restait en contact étroit avec les parties impliquées.

La présidence finlandaise a coordonné activement la situation diplomatique, favorisant d'emblée une coopération optimale entre les capitales de l'UE et les représentations sur le terrain.

L'UE a déclenché le « Mécanisme communautaire de protection civile » afin d'aider Chypre à faire face à la



Jeter des ponts entre entreprises

Un programme de gestion d'entreprise prépare des étudiants israéliens et palestiniens à travailler en partenariat. Conçu par le Centre pour le développement économique judéo-arabe (CJAED) et l'Institut palestinien des médias et du développement (PMDI), ce programme donne de bons résultats et est co-financé par l'UE. En 2005, plus de 150 étudiants ont obtenu leur diplôme.

Ce programme de maîtrise en gestion (MBA) reconnu par l'État est enseigné à l'École supérieure de Commerce de l'Université de Haïfa et est principalement axé sur le Proche-Orient. Par le biais de conférences données par des orateurs invités, de débats d'experts et d'une formation à la gestion interculturelle, les étudiants explorent des questions clés d'ordre commercial mais aussi politique, social et culturel qui sont importantes pour la région. Des visites d'étude sont organisées dans des entreprises locales mais aussi dans des entreprises en Europe et aux États-Unis. Pour leur projet final, les étudiants palestiniens et israéliens travaillent en équipes mixtes avec des sociétés locales et internationales afin d'évaluer la possibilité d'installer de nouvelles entreprises dans la région.

Gil Nezer, de Gedera, et Fadi Abdellatif, de Jérusalem-Est, deux anciens étudiants, ont déclaré que pour la plupart des étudiants, ce programme offre une première occasion de nouer une relation à long terme avec « des personnes de l'autre côté ». Mais cette occasion « entraîne aussi une responsabilité. Nous venons de milieux différents. Nous appartenons à des nations rivales. »

La question fondamentale est : « Comment allons-nous créer un but commun ? Comment construire un groupe ? Chacun d'entre nous fait partie d'une nation et la plupart s'identifie à celle-ci. Les conflits existent et nous y sommes constamment confrontés. Comment gérer nos sentiments lorsqu'un kamikaze se fait exploser dans un restaurant de Haïfa ? Comment gérer le fait que certains d'entre nous sont soumis à un couvre-feu et ne peuvent se joindre à nos réunions, y compris celle-ci ? Mais surtout, comment gérer la réalité quotidienne de notre appartenance à des sociétés rivales ? Ce n'est que si nous apprenons à nous comprendre et à nous accepter l'un l'autre en tant que citoyens que nous pourrions fonctionner en tant que groupe. Ce n'est qu'alors que nous pourrions construire un pont et être suivis par d'autres. »

situation logistiquement difficile résultant du large afflux de personnes évacuées. L'action de l'UE a également aidé à l'évacuation de citoyens de l'UE et à leur rapatriement (essentiellement à partir de Chypre) ainsi qu'à l'évacuation de ressortissants de pays tiers.

La radio de la paix sur les ondes FM

Avec des fonds européens, des Israéliens et des Palestiniens ont lancé une radio commune « All for Peace FM », une radio qui encourage la paix, la tolérance et la compréhension mutuelle. La radio émet en hébreu, arabe et en anglais sur 107,2 FM et offre un mélange de nouvelles, de musiques et d'opinions.

Ses programmes tentent de casser les stéréotypes ancrés de part et d'autres et d'aborder des questions d'intérêt commun comme la santé, l'environnement, la culture, le transport et l'économie.

Ses promoteurs soutiennent qu'un aspect central du conflit réside dans la distance entre les deux peuples. « Le bon sens veut que mieux nous nous connaîtrons, moins nous nous haïrons, moins nous serons fâchés les uns sur les autres et moins nous aurons peur les uns des autres. »

C'est l'espoir qui fait le plus défaut au Proche-Orient. « La perte de l'espoir est aussi la plus grande menace qui pèse sur les deux peuples. Les deux populations ont vécu des périodes presque impossibles à supporter ces dernières années et beaucoup ont perdu espoir de voir un jour les choses changer. »

La radio « All for Peace FM » invite ses auditeurs à rejoindre le groupe de ceux qui croient au changement. « Nous essayons de donner des autres idées pour résoudre le conflit, donner de l'espoir aux auditeurs et les préparer aux lendemains du conflit. »

« Après tout, une paix réelle peut être réalisée sur la base d'un lien fort entre les deux peuples et non entre leurs dirigeants – et ce lien doit être créé et renforcé aujourd'hui déjà. »

La Radio « All for Peace » est captée par environ 15.000 Israéliens et Palestiniens et émet chaque jour. L'objectif est surtout d'atteindre les jeunes et les jeunes adultes d'origine palestinienne et israélienne, des initiatives et des organisations en faveur de la paix ainsi que des groupes de la société civile. En outre, la radio émet des programmes non vindicatifs, qui encouragent les auditeurs non traditionnels à participer et à s'exposer à des vues et des perspectives différentes sur le conflit. La radio améliore son impact par le biais de son site Internet disponible dans trois langues : l'arabe, l'hébreu et l'anglais sur www.allforpeace.org.

Les États membres et les institutions de l'UE ont également tenté d'améliorer la situation dans le Sud-Liban. Ils ont ainsi occupé le devant de la scène, en rejoignant les pays qui annonçaient leur engagement à renforcer le nombre de troupes associées à une présence accrue des

NU dans le cadre du mandat de la FINUL (Forces intérimaires des Nations unies au Liban) À la fin 2006, environ 75 % des actuels soldats de la paix de la FINUL venaient de l'Union européenne.

Les ministères ont accepté d'imposer un embargo sur les armes au Liban conformément à la résolution 1701 qui prévoyait d'interdire la livraison d'armes à des entités ou des individus au Liban, sauf moyennant l'autorisation du gouvernement libanais ou de la FINUL.

Promouvoir la paix via la coopération régionale

L'UE, qui s'associe étroitement à la recherche d'une paix durable, est le premier bailleur de fonds aux Palestiniens. Elle a ainsi dégagé environ 500 millions d'euros en 2005 et plus de 650 millions d'euros en 2006. Elle est le principal partenaire commercial mais aussi un partenaire économique, scientifique et de recherche majeur pour Israël. L'UE absorbe en effet un tiers des exportations israéliennes et représente plus de 40 % des importations israéliennes. L'Union est aussi un partenaire politique et économique clé de la Syrie, du Liban, de la Jordanie et de l'Égypte.

L'UE a recours au dialogue commercial et politique et coopère dans des domaines comme la justice, la liberté et la sécurité en vue de stabiliser la région et de promouvoir la compréhension mutuelle entre ces différents pays. En 1995, à Barcelone, elle a initié un partenariat spécial avec les pays méditerranéens. Souvent désigné sous le nom de **processus de Barcelone**, cette coopération vise trois objectifs : créer un espace commun de paix et de stabilité par le biais du dialogue politique ; forger des liens économiques et financiers plus étroits (en vue de la création d'une zone de libre échange) et améliorer les liens sociaux et culturels.

Une série d'**accords d'association** bilatéraux décrivent comment l'UE et ses partenaires méditerranéens envisagent de réaliser ces objectifs par le biais de la coopération. Ces accords, modulés en fonction des besoins de chaque pays, couvrent le commerce, le dialogue politique, le respect des droits de l'homme et de la démocratie, ainsi que la coopération économique, culturelle et sociale, y compris la question épineuse de l'immigration. Une fois adoptés, ces accords doivent être ratifiés par les parlements nationaux des États membres avant d'entrer en vigueur.

Ces accords d'association exigent souvent des réformes : l'UE offre alors un soutien technique et financier afin d'aider ses partenaires à mettre en œuvre les changements nécessaires et à en gérer les conséquences économiques et sociales.

Israël a été l'un des premiers pays à signer un tel accord avec l'UE. L'Autorité palestinienne a quant à elle conclu un accord intérimaire axé sur le développement socio-économique de la bande de Gaza et de la Cisjordanie. Le climat politique qui a régné en 2006 a malheureusement compliqué la mise en œuvre de cet accord.



Aujourd'hui, le processus de Barcelone reste le seul forum multilatéral, à l'exception des Nations unies, où toutes les parties concernées par le conflit au Moyen-Orient, y compris Israël et les Palestiniens, peuvent se retrouver en étant reconnues comme des partenaires égaux.

Des progrès ont également été réalisés dans le domaine de la coopération multilatérale, avec l'adoption de règles d'origine cumulatives et des efforts en vue d'une libéralisation des services et des échanges dans le domaine de l'agriculture.

La politique européenne de voisinage œuvre pour la paix

L'UE a élaboré une « Politique de voisinage » en faveur des pays qui se trouvent juste à ses portes.

Cette politique met l'accent sur un renforcement du dialogue politique, un meilleur accès aux programmes et aux politiques communautaires (y compris le marché intérieur de l'UE) et une coopération renforcée dans le domaine de la justice, de la liberté et de la sécurité. L'objectif est de renforcer la coopération avec ces pays, sur la base de valeurs communes en rapport avec l'État de droit, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et la promotion de relations de bon voisinage.

Israël et l'Autorité palestinienne ont été parmi les premiers à accepter des plans d'action au titre de cette politique. Outre le commerce, ces plans abordent diverses questions y compris le processus de paix, mais aussi la non-prolifération, la lutte contre le terrorisme, la promotion de la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international, la lutte contre l'incitation et la promotion de la coopération régionale dans le domaine de l'environnement, de l'eau, de l'énergie et des transports.

La Commission européenne a par ailleurs parrainé une coopération israélo-palestinienne spécifique sur des questions commerciales, le transport et l'énergie. L'UE a également signé un plan d'action PEV avec le Liban qui lui permet d'aider ce pays à poursuivre ses réformes.

La voie à suivre

L'UE est déterminée à faire son maximum pour promouvoir la paix au Moyen-Orient et continuera à offrir l'assistance nécessaire pour répondre aux besoins de base de la population palestinienne. Par le biais du dialogue et de la coopération, ainsi qu'au travers de sa participation au Quartet, l'UE contribue à l'objectif plus général d'une région pacifiée et en développement, mais aussi de plus en plus intégrée dans l'UE.



Irak

L'UE et l'Irak, planifier l'engagement

L'UE a participé activement aux efforts déployés par la communauté internationale pour soutenir la reconstruction de l'Irak et la transition politique du pays après la guerre en 2003.

Politiquement, le pays a récolté les fruits de ces efforts en janvier 2005 avec l'organisation d'élections. Ces élections démocratiques – les premières depuis un demi-siècle – ont abouti à la mise en place d'un gouvernement de transition et d'une première assemblée nationale transitoire. Lors d'un référendum organisé en octobre 2005, les Irakiens ont ensuite approuvé une nouvelle Constitution. Enfin, de nouvelles élections se sont tenues en décembre 2005, permettant d'espérer un gouvernement de plein droit dans les quatre ans.

Cependant, le pays reste en proie à une situation d'insécurité extrême. Les attentats-suicides, les enlèvements et autres assassinats se multiplient jour après jour, faisant obstacle à la reconstruction. Une situation encore aggravée par le sabotage de câbles électriques, d'oléoducs et de conduites d'eau. De nombreuses organisations internationales, y compris des ONG, ont rapatrié leurs expats, tandis que d'autres se sont vus dans l'obligation de prendre des mesures drastiques pour assurer la sécurité de leur personnel.

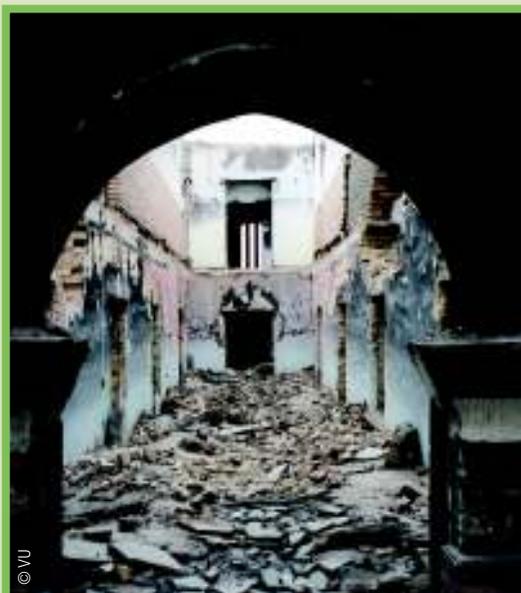
L'Irak occupe la deuxième place mondiale en termes de réserves pétrolières avérées. Les terres arables et les ressources en eau y sont abondantes. Le pays peut aussi s'appuyer sur une main-d'œuvre qualifiée et de nombreuses petites entreprises pour développer son secteur privé. Mais dans l'immédiat, ses perspectives économiques dépendent pour une très large part de la situation sur le front de la sécurité.

L'UE offre son soutien

Depuis la fin des hostilités en Irak, l'UE n'a cessé de réaffirmer sa volonté de jouer un rôle à part entière dans la reconstruction du pays. Elle a également indiqué que le succès de ces efforts exigeait une amélioration de la situation sur le plan de la sécurité, un rôle fort de la part des Nations unies ainsi que l'adoption d'un calendrier réaliste pour le transfert de la responsabilité politique aux Irakiens.

C'est en octobre 2003, à Madrid, que s'est tenue la première conférence des donateurs dédiée à la reconstruction de l'Irak. Lors de la conférence, l'UE a encouragé les Nations unies et la Banque mondiale à mettre en place le fonds multidonateurs d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Irak. Ce fonds doit faciliter l'acheminement de l'aide de la communauté internationale vers l'Irak. L'UE et ses États membres se sont également engagés à hauteur de 1,25 milliard d'euros en faveur de la reconstruction en Irak.

Irak



Contribuer au processus de démocratisation

L'UE a été un partenaire de premier plan dans l'appui au processus politique en Irak. Œuvrant de concert avec les Nations unies et la Commission électorale internationale pour l'Irak (CEII), elle a débloqué une aide financière et dépêché des experts techniques pour soutenir les préparatifs pratiques des élections de janvier 2005, du référendum constitutionnel d'octobre 2005 et des élections de décembre 2005.

Elle a également apporté une aide importante à la CEII concernant divers aspects essentiels du processus préparatoire. Citons notamment les efforts de sensibilisation et la formation d'observateurs électoraux nationaux.

Jeter les bases d'une coopération à plus grande échelle

L'UE a poursuivi ses efforts en lançant, en 2004, une stratégie à moyen terme visant à consolider son engagement en faveur de l'Irak. Cette stratégie, qui a fait l'objet d'une communication, décrit les mesures concrètes prises dans le cadre de cet engagement afin d'accompagner la transition politique irakienne. Après la mise en place, en juin 2006, du premier gouvernement élu constitutionnellement, l'UE a revisité ses relations avec l'Irak et proposé un engagement renouvelé, axé sur cinq domaines prioritaires : le soutien à la démocratie, à la primauté du droit, et à une culture des droits de l'homme,

l'amélioration des services de base, la mise en place de mécanismes de soutien en vue d'ouvrir la voie à la reprise économique et le développement d'une administration indépendante.

L'UE a promis de renforcer ses liens avec l'Irak en négociant un nouvel accord de commerce et de coopération avec Bagdad dès la formation d'un nouveau gouvernement après les élections de décembre 2005. Les États membres de l'UE ont mandaté la Commission européenne pour négocier cet accord en mars 2006, et des négociations ont été ouvertes en novembre 2006.

L'établissement de relations contractuelles de ce type avec l'Irak constituerait une réelle avancée permettant le retour du pays sur la scène internationale. Cet accord ne devrait pas promouvoir uniquement les échanges bilatéraux mais aussi renforcer la coopération dans divers domaines, servir d'ancrage pour les réformes et le développement socio-économique en Irak et aider à promouvoir la stabilité dans toute la région.

En vue de faciliter les contacts avec les autorités irakiennes, la Commission européenne a ouvert une délégation en Irak en 2005, et a désigné son premier chef de délégation/ambassadeur en juillet 2006.

« Les Irakiens souhaitent un partenariat important avec l'Union européenne, et nous avons l'intention d'être à la hauteur de leurs attentes. »

Mme Benita Ferrero-Waldner,
membre de la Commission européenne chargée des relations
extérieures et de la politique européenne de voisinage

Stimuler l'économie

L'UE souhaite coopérer avec les autorités irakiennes afin d'aider le pays à diversifier son économie basée sur le pétrole et établir des relations bilatérales dans les domaines clés que sont l'énergie, le commerce et les investissements.

L'UE a déjà octroyé à l'Irak un accès préférentiel à ses marchés et appuie sa candidature auprès de l'Organisation mondiale du commerce qui doit aider au processus de transition et à sa réintégration dans le système du commerce international.



Irak

L'aide humanitaire en première ligne

Bien que l'UE n'ait eu aucun lien politique ou contractuel avec l'Irak durant les 24 ans de la présidence de Saddam Hussein, elle a offert une aide humanitaire pendant toute la période des sanctions. Dès 1992, l'UE a été le principal

baillieur de fonds d'aide humanitaire en Irak après les Nations unies. L'aide financière de la Commission européenne à l'Irak dépasse, à ce jour, les 720 millions d'euros.

Cette aide s'est concentrée sur trois domaines : le rétablissement des services publics de base comme l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement ; le soutien au processus politique et à la démocratisation et le renforcement des institutions et des administrations irakiennes. La majeure partie de l'aide de l'UE est acheminée via les Fonds fiduciaires des Nations unies et de la Banque mondiale, placés sous la surveillance d'un comité des donateurs.

La mission européenne pour la primauté du droit en Irak

En juillet 2005, l'UE a lancé une mission d'état de droit pour l'Irak, baptisée EUJUST LEX, avec l'objectif de renforcer le système judiciaire irakien.

Plus de 800 juges, procureurs, procureurs, hauts officiers de police et fonctionnaires pénitentiaires ont déjà participé à des cours de formation intégrée organisés dans les États membres. Il s'agit d'une formation qui s'appuie sur un programme commun. Durant toute sa durée, la mission travaille en concertation avec les autorités irakiennes.

La mission, dont le mandat initial était limité à un an, a été reconduite pour une nouvelle période de 18 mois. À ce jour, la mission a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 21,2 milliards d'euros.

Le Pacte pour l'Irak

L'UE s'est félicitée des progrès réalisés dans le développement du Pacte international avec l'Irak depuis le lancement de ce processus en juillet 2006. Ce pacte vise à réaliser la vision nationale globale d'une « nation sûre, fédérale et démocratique, fondée sur les principes d'égalité et de liberté, qui offre à ses habitants paix et prospérité ». L'UE a exprimé sa volonté de participer activement à ce processus et a souligné l'importance qu'elle attache à l'appropriation de ce processus par les Irakiens et à son inclusivité, ainsi qu'à l'engagement à grande échelle de la communauté internationale, y compris la participation active des voisins et des partenaires de l'Irak dans la région.

Barrer la route au

Terrorisme



L'Europe a été confrontée à diverses formes de terrorisme tout au long de son histoire. Mais au cours de ces dix dernières années, cette menace a pris un nouveau visage. La dernière vague de terrorisme s'est caractérisée par sa portée planétaire et un degré de violence impitoyable à l'encontre de civils. À l'heure actuelle, aucun pays n'est à l'abri du terrorisme ou ne peut prendre le risque de le sous-estimer.

L'Europe a été confrontée de plein fouet à cette forme de violence le 11 mars 2004, lors des attentats de Madrid qui ont visé des trains. Ces attentats ont fait plus de 190 morts et près de 2.000 blessés et constituent l'une des plus terribles attaques terroristes perpétrées dans un pays de l'UE. En juillet 2005, c'était au tour de Londres d'être touchée de plein fouet par des attentats terroristes meurtriers.

Les attentats de Madrid ont amené l'UE à créer le poste de coordinateur anti-terroriste, confié jusqu'en mars 2007 à Gijs de Vries.

« Le terrorisme est effrayant par sa nature imprévisible, et dérangent car il semble frapper au hasard, n'importe où, n'importe quand et n'importe qui », explique M. De Vries.

M. De Vries a également souligné que la lutte contre le terrorisme doit être menée dans les limites des droits de l'homme. « L'UE s'efforce de trouver un juste équilibre entre la sauvegarde des droits de l'homme et la sécurité. Nous souhaitons vivre en sécurité mais nous ne tenons pas à remettre pour cela en question

nos valeurs et nos principes. Car après tout, nous nous sommes engagés dans une lutte de valeurs. »

Ce qui alimente le terrorisme

Même si le mécontentement politique constitue pour les terroristes un motif plus direct de passage à l'acte, la pauvreté peut renforcer la radicalisation, les hommes jeunes – et de plus en plus de femmes – ne croyant plus en l'avenir ni en la capacité des gouvernements à trouver des solutions. Les organisations terroristes entendent exploiter ce terreau de mécontentement, et justifient leurs actions par la religion.

Le terrorisme prospère dans les situations de conflits régionaux et dans les États qui n'ont ni la capacité ni les moyens de maintenir l'ordre et la sécurité. Dans de tels contextes, les terroristes peuvent vivre dans la clandestinité et former de nouvelles recrues.

En Europe comme dans le reste du monde, l'UE s'emploie à empêcher le passage au terrorisme en s'attaquant aux facteurs susceptibles de favoriser la radicalisation et le recrutement de terroristes.

Une action rapide pour tenir compte de cette priorité européenne

La lutte contre le terrorisme est une priorité pour tous les États membres de l'UE. Cette lutte est d'autant plus difficile qu'il n'existe pas de réseau terroriste

unique et strictement contrôlé. Depuis les attentats du 11 septembre et les autres attentats qui ont suivi, l'UE a mis au point un large éventail de mesures et de politiques en vue de renforcer sa capacité à lutter contre le terrorisme. Ces mesures visent à renforcer la protection interne et internationale, en reconnaissant que ces deux aspects sont inextricablement liés.

C'est la stratégie de sécurité présentée par l'UE en décembre 2003 qui a donné le coup d'envoi à la lutte européenne contre le terrorisme. Ce document a identifié le terrorisme comme une menace stratégique croissante pour l'ensemble de l'Europe. Il a également confirmé que l'Europe est à la fois une cible et une base d'opération pour les terroristes et qu'une action européenne concertée est indispensable.

En décembre 2005, l'UE a donc adopté une stratégie spécifique pour lutter contre le terrorisme – les efforts se concentrant sur quatre actions clés : prévenir, protéger, poursuivre et réprimer – et contre la radicalisation et le recrutement de terroristes. Par sa stratégie de contre-terrorisme, l'UE s'engage à combattre le terrorisme à l'échelon planétaire et à sécuriser l'Europe, dans le respect des droits de l'homme.

L'UE poursuit la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme dans le cadre d'un dialogue politique avec les pays tiers et en soutenant le travail des organismes régionaux ou internationaux, notamment les Nations unies. L'UE cherche à promouvoir la sécurité globale par-delà ses frontières en aidant les pays à renforcer leurs institutions et la bonne gouvernance, par exemple en formant des magistrats, ainsi que des policiers, des équipes d'intervention rapide aux frontières et des officiers des douanes, ou en améliorant la sécurité documentaire aux frontières.

• **Développement de la protection interne** – Les États membres ont renforcé les échanges de renseignements et d'informations policières et introduit un mandat d'arrêt européen. Ils ont établi une liste commune des organisations terroristes et des terroristes. Ils ont renforcé la protection civile et mis en place un système d'alerte rapide pour les attentats nucléaires et autres. Ils ont également promis de s'entraider en cas d'attaque terroriste visant l'un des États membres. Ils s'emploient à améliorer les contrôles aux frontières, échangent des données sur les demandes de visa, améliorent les contrôles douaniers et la sécurité dans les ports et les aéroports. Ils travaillent au renforcement de la protection des infrastructures de première importance comme l'énergie, les communications et le transport. Pour faire obstacle au financement du terrorisme, ils ont convenu d'une nouvelle législation européenne sur le blanchiment de capitaux, d'une coopération plus étroite sur les transactions suspectes et du contrôle des transferts de fonds. Ils ont mis en place Eurojust pour coordonner le travail des magistrats et des procureurs, Europol pour la collecte et l'analyse des informations en rapport avec le terrorisme, et une capacité d'analyse des renseignements afin d'évaluer tous les aspects de la menace terroriste.



- **Développement de la protection internationale** – La première ligne de défense doit être constituée par les pays d'origine des terroristes. Chaque pays doit renforcer sa capacité institutionnelle – la police, les tribunaux, les opérations de renseignements, les contrôles douaniers et aux frontières et les institutions financières – pour lutter contre le terrorisme. Chaque pays doit aussi être prêt à agir. En collaboration avec les Nations unies et des pays de même sensibilité, l'UE octroie, en plus des contributions de ses propres États membres, une assistance à la lutte contre le terrorisme à hauteur de 400 millions d'euros. Cette aide finance des programmes antiterroristes menés dans environ 80 pays du monde entier. Elle leur permet ainsi d'élaborer et de mettre en œuvre des lois et des stratégies antiterroristes. En outre, l'UE inclut des clauses antiterroristes dans tous les accords avec les pays tiers et utilise l'aide au développement pour saper la base de soutien des organisations terroristes en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté, les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la démocratie participative. Elle envisage de mettre en place un réseau d'experts anti-terrorisme nationaux pour aider les pays tiers. Enfin, elle a renforcé sa coopération avec des partenaires majeurs comme la Russie et les États-Unis.

Les technologies permettent aujourd'hui à un nombre de personnes de plus en plus réduit d'infliger des dommages de plus en plus considérables sans même le soutien d'un état.

La stratégie ADM adoptée en décembre 2003 dans le cadre de la stratégie européenne de sécurité a souligné que la non-prolifération, le désarmement et le contrôle des armes peuvent apporter une contribution capitale à la lutte contre le terrorisme en limitant le risque que des acteurs non étatiques aient accès aux ADM, aux matériaux radioactifs et aux filières d'approvisionnement.

Comme l'a récemment souligné Mme Ferrero-Waldner, commissaire en charge des relations extérieures, il n'y a pas de solution miracle : « Nous pouvons gagner cette bataille sur le long terme, car l'UE dispose des politiques et des instruments nécessaires pour y arriver. Notre politique va dans le bon sens : consolider des normes universelles, aider les pays tiers à développer leurs propres capacités, et convaincre, au plus profond d'eux-mêmes, les individus à faire obstacle à l'émergence d'une nouvelle génération de terroristes. Les citoyens européennes attendent énormément de l'Union européenne dans ce domaine. Nous ne pouvons pas les décevoir. »

Terrorisme



Afghanistan

un nouveau départ



Ravagé par 23 années de guerre et de conflit et quatre années de grave sécheresse, l'Afghanistan est un des pays les plus pauvres au monde. Ce pays est aussi le premier producteur d'héroïne au monde.

En 1992, à la chute du gouvernement pro-russe de Kaboul, les différentes factions religieuses, tribales et linguistiques des Moudjahiddines se lancent dans une guerre civile dévastatrice. C'est en 1994 que commence l'ascension des Talibans au pouvoir, jusqu'à ce qu'ils contrôlent la plus grande partie du pays, en 1998. Les Talibans se font connaître pour leurs violations des droits de l'homme et l'exclusion des femmes de la vie publique.

En 2001, une action militaire commandée par les États-Unis renverse le régime des Talibans, responsables d'une politique de portes ouvertes au mouvement d'Al-Qaïda ayant facilité les attentats terroristes du 9 septembre à New York et à Washington.

La conférence de Bonn, organisée à la fin 2001, jette les bases pour la mise en place de nouvelles institutions en Afghanistan et ouvre la voie à un long processus de reconstruction

En décembre 2004, Hamid Karzai devient ainsi le premier Président afghan élu démocratiquement, alors que l'instauration d'une nouvelle Assemblée nationale suite aux élections parlementaires et provinciales de septembre 2005 – les premières élections de ce type en plus de 30 ans – marque l'aboutissement

officiel de la politique de transition de Bonn. L'ère « post-Bonn » nécessitera toutefois encore que la communauté internationale maintienne son engagement vis-à-vis du nouveau gouvernement, tandis que l'Afghanistan devra redoubler ses efforts pour faire face aux difficultés que pose encore le soutien international.

Une conférence majeure organisée à Londres les 31 janvier/1^{er} février 2006 a lancé le Pacte pour l'Afghanistan (« Afghanistan Compact ») qui succède aux Accords de Bonn. Ce pacte fournit un cadre pour l'engagement de la communauté internationale au cours des cinq prochaines années. Il intègre des jalons et des obligations respectives visant à assurer la cohérence des efforts déployés conjointement par le gouvernement afghan et la communauté internationale.

En novembre 2005, l'UE a confirmé la poursuite de son engagement en signant avec l'Afghanistan une déclaration politique commune. Cette déclaration, qui décrit un nouveau partenariat à long terme entre l'UE et l'Afghanistan, fixe des priorités et des engagements communs pour la prochaine phase de la transition afghane. L'objectif étant de promouvoir le développement politique et économique du pays et d'approfondir les liens entre les deux entités.

La déclaration porte sur la gouvernance politique et économique, le secteur de la sécurité et la réforme de la justice, la lutte contre le narcotrafic, le développement, les droits de l'homme, la société civile et le retour des réfugiés, ainsi que l'éducation et la culture.

La présence de l'UE

L'UE a assuré une aide humanitaire sous le régime des Talibans et est présente dans le pays depuis 1988. Aujourd'hui encore, l'UE vient en aide aux plus démunis.

Après la chute des Talibans, l'UE a travaillé en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds à la reconstruction du pays. Il fallait repartir de zéro et donc mettre en place les ministères du gouvernement, payer les salaires des enseignants et de la police, construire des écoles et des hôpitaux, réparer les installations sanitaires, les systèmes d'approvisionnement en eau, les routes et bien d'autres infrastructures.

Lors de la Conférence des pays donateurs organisée en 2002 à Tokyo, l'UE s'est engagée à apporter un soutien substantiel à la reconstruction, dont une aide d'1 milliard d'euros sur une période de 5 ans, au titre du budget communautaire – un engagement qu'elle était en passe de respecter en 2006. Deux ans plus tard, l'UE renouvelait son engagement, promettant de verser 2,2 milliards de dollars pour la période 2004-2006. L'UE a chargé son Représentant spécial pour l'Afghanistan, Francesc Vendrell, de travailler en collaboration avec les Nations unies et de contribuer à la mise en œuvre de la politique européenne dans le pays.

En outre, 23 des 25 États membres de l'UE participent à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), mandatée par les NU et placée sous le commandement de l'OTAN. La FIAS aide les autorités afghanes à maintenir la sécurité à Kaboul et dans le reste du pays. Plusieurs États membres ont également envoyé des troupes pour soutenir la coalition américaine en Afghanistan et participent à la formation de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane. En 2006, ces efforts de sécurité se sont déplacés vers le sud du pays, où la situation est plus instable.

La violence menace la reconstruction

Aujourd'hui encore, la sécurité reste un défi majeur en Afghanistan. Les bombes et les mines de l'époque de l'occupation soviétique et de la guerre civile n'ont pas toutes été neutralisées. L'insurrection, les combats entre factions et la criminalité restent problématiques dans de nombreuses régions du pays.

Les actions visant à désarmer et à démobiliser les seigneurs de guerre locaux et les milices ont eu un certain succès. Les milices afghanes enregistrées auprès du ministère de la défense sont à présent désarmées. Toutefois, des efforts supplémentaires doivent être consentis, notamment en vue de contrôler les bandes criminelles et les milices irrégulières. Le trafic de drogues, source de revenus lucratifs pour les seigneurs de guerre et les milices locales, risque d'alimenter le conflit, faisant obstacle aux efforts de reconstruction dans certaines régions.



La parole aux Afghans

« Good Morning Afghanistan » est une émission d'actualité produite et présentée par de jeunes journalistes afghans. Ce programme, diffusé tous les jours à l'heure du petit déjeuner, a pu commencer ses émissions sur la radio publique afghane (RTA) en 2002, grâce au financement de l'UE. Ce programme, diffusé en pachtou et en dari, les deux grandes langues du pays, est capté par 80 % de la population. Sharifa Zormaty, qui a suivi une formation pour pouvoir produire et assurer la diffusion de ce programme a expliqué qu'au début, seules les radios militaires et étrangères émettaient sur les ondes. « Il n'y avait pas moyen d'avoir des nouvelles de proches ayant fui les bombardements. Aucune information sur les zones de combat à éviter n'était donnée. »

À la fin 2005, la Commission avait offert son soutien à la diffusion nationale de médias écrits et assuré la formation de journalistes de dizaines de chaînes de radio locales et régionales en vue d'assurer la couverture médiatique des élections. La Commission européenne a également pris l'initiative de transformer la radio-télévision d'état (RTA) en un organisme de services publics. Un consortium financé par la CE, constitué de BBC World Service Trust, de Deutsche Welle et de Canal France International, jette aujourd'hui les bases de la réforme en participant à l'élaboration d'une charte pour la RTA. La réforme porte aussi sur la mise en place d'un conseil d'administration, la mise au point d'une ligne éditoriale appropriée et la création d'un éventuel registre des actionnaires.

L'UE fixe ses priorités

En vue d'identifier les domaines prioritaires à financer, l'UE a lancé une série de missions d'experts. Elle a également multiplié les discussions avec les officiels afghans, les ONG locales et internationales, et d'autres donateurs. Il est rare qu'un pays en arrive à devoir repartir de zéro. Et au vu des besoins immenses, il n'a pas été facile de déterminer par où commencer.

En concertation avec d'autres bailleurs de fonds et les autorités afghanes, l'UE a décidé de se concentrer sur quatre secteurs clés – la santé, la reconstruction rurale, les infrastructures et la réforme de l'administration publique. Le déminage, la société civile et les droits de l'homme constituent d'autres domaines d'action. Tous ses programmes intègrent les questions d'égalité entre les hommes et les femmes, d'environnement, des droits des réfugiés et des personnes rentrantes et de la drogue. L'UE souhaite également aider l'Afghanistan à améliorer sa police et l'État de droit.

Afghanistan

Afghanistan

L'assistance communautaire à l'Afghanistan prend de multiples formes :

- depuis 2002, l'UE a financé les salaires et la formation de 220.000 agents du secteur public, parmi lesquels des médecins, des infirmières, des enseignants ainsi que 60.000 officiers de police ;
- à la fin 2005, elle avait délivré des services de santé de base dans dix provinces, couvrant plus de 20 pour cent de la population du pays ;
- mise en place de 1160 systèmes d'approvisionnement en eau potable ;
- vaccination de plus de 1.300.000 bêtes et production locale de plus de 6,3 millions de vaccins animaliers ;
- promotion des moyens de subsistance dans les régions rurales, par des programmes d'emploi dans 30 provinces ;
- déminage de 29.000 hectares rien qu'en 2006 ;
- aide aux populations les plus vulnérables via des centres aménagés dans la capitale hébergeant 9.000 enfants des rues et via des initiatives nationales de lutte contre la violence domestique.

Près de la moitié de l'aide européenne est affectée au renforcement du gouvernement de Kaboul. Elle contribue à la réforme du secteur public, à la mise en place d'institutions essentielles du gouvernement, au paiement des salaires des professions clés, comme les enseignants et les infirmiers, et à la fourniture de services essentiels. L'UE consacre également des sommes importantes au développement rural. Plus de 80 % de la population afghane vit en effet de l'agriculture. En 2003-2005, L'Union européenne a affecté 131 millions d'euros au développement rural et à la promotion de moyens de subsistance de remplacement pour les communautés qui dépendent de la culture illicite du pavot. Parmi les autres actions, citons la production horticole, l'irrigation et le développement de l'élevage dans les provinces du nord et de l'est du pays.

Dans le domaine de la santé, l'assistance européenne permet d'assurer les soins de santé de base et de financer les cliniques rurales afin de réduire les taux de mortalité infantile et maternelle, qui comptent parmi les plus élevés au monde. L'UE apporte également une importante contribution à la relance de l'économie nationale, en finançant une partie la reconstruction des réseaux routiers et d'autres infrastructures.

Les élections, première étape sur la voie de la démocratie

L'UE a soutenu la transition politique en Afghanistan en aidant l'aidant à organiser des élections historiques. Elle a dépêché la plus importante mission de surveillance électorale en vue des élections de septembre 2005, avec l'envoi de plus de 150 observateurs aux quatre coins du pays le jour de l'élection et la visite de plus de 1.000 bureaux de vote. L'UE a également été le principal



bailleur de fonds dans le cadre des élections parlementaires. La Communauté a ainsi affecté un montant de 17,5 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 4,1 millions d'euros pour la mission d'observation, le tout complété par les contributions bilatérales des États membres de l'UE, à hauteur de 40 millions d'euros. Au total et si l'on tient compte des contributions des États membres, la contribution de l'UE aux élections présidentielles d'octobre 2004 a atteint les 80 millions d'euros.

En outre, par le biais de ses 3 millions d'euros de soutien au projet SEAL (Support to the Establishment of the Afghan Legislature/Soutien à l'établissement de la législature afghane), l'UE a participé à la mise en place de l'environnement juridique nécessaire à toute première session de la nouvelle législature afghane et assuré la formation de parlementaires et de personnel administratif et technique afghan.

Selon les observateurs européens, en dépit de certaines faiblesses, ces élections ont été une victoire compte tenu des circonstances difficiles et ont constitué un pas important vers la mise en place d'un gouvernement représentatif tout en contribuant au rétablissement de la paix dans le pays.

Lutte contre le trafic de drogues

Depuis la chute du régime taliban, l'Afghanistan est redevenu le premier producteur d'opium au monde, avec plus de 80 % de la production mondiale. Cette activité représenterait aujourd'hui pas moins de 60 % du PIB (hors drogues) et impliquerait environ 356.000 familles.

Ce trafic génère 2,8 milliards de dollars par an. La majeure partie de ces sommes atterrit dans les poches des seigneurs de guerre, qui encouragent la production sur leur territoire, et des trafiquants locaux et régionaux. En venant alimenter la corruption et la violence, cet argent de la drogue pourrait bien déstabiliser la région tout entière et saper les efforts de reconstruction.

Aujourd'hui, des laboratoires installés en Afghanistan transforment une proportion sans cesse croissante des récoltes en morphine ou en héroïne. Le reste de la production de pavot est transformé hors des frontières, sur la route de la drogue.

Environ 90 % de l'héroïne vendue dans les rues d'Europe serait extraite de pavots cultivés en Afghanistan. Les réseaux criminels des Balkans sont les principaux pourvoyeurs de cette drogue.



Avec d'autres bailleurs de fonds et l'aide du gouvernement afghan, l'UE essaie de développer l'économie rurale pour aider les agriculteurs à abandonner la production d'opiacées au profit de moyens de subsistance licites.

Avant 1979, le pays exportait des fruits frais et des fruits secs vers ses pays voisins. Aujourd'hui, l'UE a décidé de réparer les routes et d'autres infrastructures dans les zones rurales afin de permettre aux Afghans de réutiliser ces voies d'accès traditionnelles. L'UE participe également à l'irrigation et soutient les horticulteurs et les éleveurs.

Il s'agit là d'une stratégie à long terme qui doit s'accompagner d'un renforcement de la capacité répressive – capacité d'arrêter les trafiquants et revendeurs, lois pour les poursuivre et police pour les faire respecter, juges suffisamment formés, tribunaux opérationnels et prisons sûres.

Vers des contrôles plus stricts

Un des héritages du conflit prolongé en Afghanistan est la nécessité de développer la police, les forces de sécurité et d'autres institutions, dont le secteur de la justice pénale, pour qu'ils puissent faire face à l'ampleur du problème. Après son élection, le Président Karzaï a réitéré l'engagement de son gouvernement à s'attaquer vigoureusement au trafic de drogues. Grâce au soutien international, les autorités s'emploient à renforcer les capacités institutionnelles.

À la conférence de Londres, le gouvernement afghan a présenté la dernière version de sa stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants, qui intègre des mesures visant à renforcer les institutions centrales et provinciales et à stimuler la bonne gouvernance. Elle définit les priorités de la lutte contre le narcotrafic, parmi lesquelles des mesures portant sur les trafiquants et le trafic, le renforcement et la diversification des moyens d'existence licites, le développement d'institutions efficaces de lutte contre le trafic de drogues et la réduction de la demande.

Le Royaume-Uni est à la tête du soutien international pour la lutte contre la drogue en Afghanistan. Il a aidé le gouvernement à élaborer sa stratégie antidrogue et assure la formation d'une force de police antidrogue. Il a également mis en place des unités de détection mobiles afin de repérer les laboratoires mobiles, ainsi qu'une cellule de planification de l'éradication qui centralise des informations sur les cultures de pavots. L'UE finance également cet effort par le biais du LOTFA (Fonds d'affection spéciale pour l'ordre public en Afghanistan) mis en place pour payer les salaires de la police et assurer sa formation.

L'aide de l'Union européenne a permis au gouvernement afghan d'améliorer sa capacité répressive dans le cadre de ses efforts globaux de lutte contre les stupéfiants. En 2003-2005, elle a affecté 98 millions d'euros en vue d'aider la police à assurer efficacement la répression en Afghanistan, et afin de renforcer les contrôles le long de la frontière entre l'Afghanistan et l'Iran. L'UE a également canalisé 15 millions d'euros via le Fonds fiduciaire de lutte contre les stupéfiants, géré par le Programme de développement des Nations unies.

Le coût des routes de la drogue

Le trafic de drogues possède une capacité illimitée de corruption des institutions politiques. Les trafiquants sont capables de corrompre ou de se débarrasser de fonctionnaires, d'officiers de police, de gardiens de prison, mais aussi de politiciens, de ministres, de juges, de banquiers, de jurés, et dans certains cas, d'électeurs.

Ce trafic affecte non seulement les pays producteurs mais aussi tous les pays traversés par les trafiquants pour rejoindre leurs marchés. Ce trafic s'effectue via des réseaux transnationaux qui utilisent tous les moyens disponibles pour faire circuler leur marchandise – la violence physique, la corruption mais aussi les technologies et la circulation toujours plus libre des biens et des personnes.

Le trafic de drogues crée une économie parallèle le long des routes qu'il utilise. Il diffuse un modèle économique qui facilite tous les types de trafic : êtres humains, voitures, déchets industriels, cigarettes, etc.

Le long des deux grands axes de la drogue vers l'Europe – celui de la cocaïne venant d'Amérique latine et celui de l'héroïne venant d'Afghanistan, les conflits et la violence constituent une menace permanente. Sur ces routes, la toxicomanie a également un impact en termes de santé publique, et augmente souvent le taux de VIH/Sida.

Une mission européenne pour former la police afghane

L'UE a décidé de mettre en place une mission de police afin de soutenir la police nationale afghane. Cette mission devrait être opérationnelle dès juin 2007.

La mission EUPOL Afghanistan entend contribuer à l'établissement d'un service de police civile durable et efficace, qui soit sous contrôle afghan et qui réponde aux normes internationales. La mission sera chargée de surveiller, d'accompagner, de conseiller et de former les forces de police relevant du ministère de l'intérieur afghan au niveau des régions et des provinces.

Forte de 160 agents et experts de police et juridiques, la mission sera déployée à l'échelon central (Kaboul), régional et provincial.

EUPOL Afghanistan s'inscrit dans le cadre de l'engagement global de l'UE vis-à-vis de l'Afghanistan et fait partie d'une approche coordonnée de l'UE dans ce pays. Elle est reliée à d'autres programmes communautaires, notamment dans le domaine de la réforme de la justice.

Afghanistan



Résoudre le conflit et stimuler le développement économique en Moldavie



La Moldavie, une république de l'ancienne Union soviétique située entre la Roumanie et l'Ukraine, est l'un des pays les plus pauvres du monde. Le « conflit gelé » entre la Moldavie proprement dite et la région séparatiste de Transnistrie, à l'est du pays, entrave le développement et la stabilité du pays. L'adhésion de la Roumanie à l'UE a placé ce conflit aux frontières mêmes de l'Europe.

La Transnistrie s'est autoproclamée indépendante lors de la chute de l'Union soviétique, sécession qui a été à l'origine d'une guerre civile de courte durée en 1992. Les autorités autoproclamées du pays ne sont toutefois pas reconnues par la communauté internationale et le conflit doit encore être réglé. Ce conflit revêt une importante dimension économique et commerciale, car le tissu industriel moldave se concentre essentiellement dans la région de Transnistrie.

L'UE soutient l'intégrité territoriale de la Moldavie et s'efforce de résoudre le conflit de diverses façons. Elle a ainsi renforcé son engagement en faveur de la Moldavie ainsi que sa présence sur le terrain l'année dernière. En mars 2005, l'UE a désigné son premier représentant spécial pour la Moldavie, qui travaille sous la direction opérationnelle du haut représentant Javier Solana. L'UE participe aux efforts de règlement du conflit par le biais de l'aide humanitaire, par la voie diplomatique et par son expertise dans le domaine des douanes et du contrôle des frontières. Elle envisage également de promouvoir le développement de la Moldavie ainsi que les liens économiques et politiques du pays avec l'UE dans le cadre de sa politique de voisinage. Le conflit à propos de la

Transnistrie est à maints égards un conflit spécifique dont la résolution exige des réponses particulières.

Renforcer les liens de voisinage avec la Moldavie

Les relations de la Moldavie avec l'UE sont régies par la Politique européenne de voisinage (PEV), le cadre politique mis en place par l'UE pour tenter de renforcer ses liens politiques et économiques avec ses voisins de l'est et du sud. L'accord de partenariat et de coopération entre l'UE et la Moldavie, signé en 1998, prévoit la libéralisation des échanges, l'harmonisation de la législation, le dialogue politique et la coopération dans divers domaines. C'est sur cette base qu'un plan d'action PEV a été défini et adopté conjointement en février 2005. Ce document, qui intègre une série de priorités de réforme à moyen terme, définies conjointement par les deux parties, ainsi que les mesures à prendre pour les mener à bien, est un nouvel outil bien précieux. Il doit en effet permettre à la Moldavie et à l'UE de renforcer encore leurs relations politiques et économiques.

Pour asseoir davantage la présence de l'UE en Moldavie et l'aider à mettre en œuvre le plan d'action PEV, la Commission européenne a ouvert une délégation à Chisinau, en octobre 2005.

Une des priorités clés de ce plan d'action PEV est de soutenir les efforts consentis pour régler durablement le problème de la Transnistrie. En promouvant les réformes

Au soutien de la gestion des frontières – la Mission d'assistance à la frontière

En décembre 2005, grâce à la contribution capitale d'États membres de l'Union qui ont dépêché des officiers des douanes et de la police des frontières dans le cadre de cette mission, la Commission européenne a lancé une mission d'assistance à la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine. Cette décision faisait suite à une demande des présidents des deux pays. Environ 70 officiers des douanes et de la police des frontières de 16 États membres de l'UE conseillent et forment ainsi les services des douanes et de contrôle des frontières des deux pays.

Cette mission vise à améliorer la gestion aux frontières, à renforcer la coopération transfrontalière et à lutter contre la traite des êtres humains, la prolifération des armes et la fraude douanière à la frontière entre les deux pays, y compris le long de la Transnistrie.

L'UE espère que cette mission pourra également contribuer à accélérer la résolution du conflit à propos de la Transnistrie. Il semble en effet que les activités de contrebande financent les autorités, non reconnues, du pays. La mission a d'ailleurs déjà mis au jour des activités économiques illicites de grande envergure dans les alentours de la Transnistrie. Une gestion efficace des frontières pourrait également apporter des avantages économiques, tant à la Moldavie qu'à l'Ukraine, en améliorant la transparence, en luttant contre la corruption et en veillant à ce que le gouvernement mis en place à Chisinau, ainsi que le gouvernement ukrainien perçoivent bien tous les droits qui leur reviennent.

La mission, dont le quartier général est établi à Odessa, en Ukraine, compte également sept antennes sur le terrain (dont deux devenues opérationnelles en juillet 2006). Elle a été dotée d'un budget de 20 millions d'euros sur une période de deux ans. Une série d'équipes mobiles peut venir inspecter, à l'improviste, tout site situé sur la frontière entre la Moldavie et

l'Ukraine mais aussi des postes de police ou de douane, ou encore des bureaux de recettes fiscales.

Le chef de la Mission de l'UE d'assistance à la frontière fait également fonction de haut conseiller politique auprès de la RSUE pour la Moldavie.

« L'UE souhaite vivement travailler main dans la main avec les gouvernements de Moldavie et d'Ukraine, et ce à tous les niveaux, en vue de réaliser nos valeurs et nos objectifs communs sur cette frontière et de stabiliser durablement la région » a déclaré le chef de la politique étrangère Javier Solana, lors du lancement de la mission.

En mars 2006, l'UE s'est félicitée du fait que la Moldavie et l'Ukraine aient commencé à mettre en œuvre une déclaration commune dans le domaine douanier, signée par les premiers ministres des deux pays. Il s'agit d'une déclaration par laquelle l'Ukraine s'engage à reconnaître uniquement les timbres douaniers moldaves, la Moldavie s'engageant quant à elle à faciliter l'enregistrement des entreprises transnistriennes à Chisinau. La mise en œuvre de cette déclaration peut jouer en rôle majeur dans la mise en place d'un régime frontalier régulier. Elle peut aussi favoriser la réalisation d'intérêts communs aux entreprises de Chisinau et de Transnistrie, qui pourraient profiter de tous les avantages commerciaux octroyés aux entreprises moldaves. La mise en œuvre de cet accord s'est toutefois heurtée à la décision des autorités transnistriennes de bloquer les marchandises aux frontières, qui tentent par ailleurs d'empêcher l'enregistrement d'agents économiques transnistriens à Chisinau.

Suite à ce blocus, M. Solana a appelé les autorités transnistriennes auto-proclamées à ne pas faire obstacle à cette immatriculation ou aux échanges commerciaux. Il a ajouté que l'UE était prête, notamment par le biais de sa Mission d'assistance à la frontière, à aider à résoudre les difficultés pratiques susceptibles d'apparaître lors de la mise en œuvre de ce nouveau système.

Moldavie

en Moldavie, par exemple en améliorant le climat commercial, l'UE espère également accroître l'attrait de la Moldavie aux yeux de la Transnistrie.

Renforcer les contacts politiques

Le représentant spécial de l'UE (RSUE) pour la Moldavie, l'Ambassadeur Adriaan Jacobovits de Szeged, a été désigné par le Conseil le 23 mars 2005 et remplacé par Kálmán Miszei en 2007. Il est assisté par une équipe d'experts, sise à Bruxelles, Chisinau, Kiev et Odessa, qui assure aussi la liaison avec la Mission européenne d'assistance à la frontière. Le RSUE a entre autres pour mission de participer à l'élaboration d'une solution pacifique pour le conflit au sujet de la Transnistrie, de contribuer au renforcement de la démocratie, de la primauté du droit, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous les citoyens de la République de Moldavie, de promouvoir des liens étroits entre la Moldavie et l'UE et de contribuer à la stabilité et à la coopération dans la région.

L'UE a montré sa volonté de renforcer ses relations avec la Moldavie avec l'ouverture, par la Commission européenne, d'une nouvelle délégation dans la capitale moldave de Chisinau au début du mois d'octobre 2005.

Participation aux négociations pour la paix

En octobre 2005 toujours, l'UE est intervenue très concrètement sur la scène diplomatique en vue du règlement du conflit en rejoignant les négociations multipartites existantes en qualité d'observateur, aux côtés des États-Unis. Les nouveaux pourparlers à 5+2 réunissent des représentants de la Moldavie et de la Transnistrie, ainsi que des médiateurs de Russie, de l'Ukraine et de l'OSCE et des observateurs européens et américains.

Aide financière

Les objectifs politiques de l'UE en Moldavie sont soutenus par une aide financière importante. L'assistance de l'UE à la Moldavie s'élève à environ 35 millions d'euros par an, enveloppe qui devrait encore être revue à la hausse à partir de 2007. Cette aide finance, par exemple, les conseils politiques, l'assistance économique, le renforcement de la capacité institutionnelle, de la primauté du droit et de l'indépendance du pouvoir judiciaire, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.



Indonésie

un engagement durable de l'UE en faveur d'un partenariat et de la paix



L'Indonésie a vécu une remarquable mutation au cours de ces dernières années, l'autocratie faisant place à un gouvernement démocratique. Le pays a également à son actif des progrès dans de nombreux domaines, notamment le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et le développement économique. Parallèlement à ce processus, les relations entre l'UE et l'Indonésie se sont développées et renforcées.

L'UE considère l'Indonésie comme un partenaire majeur qui est, incontestablement, l'un de ses partenaires économiques et commerciaux les plus importants de l'Asie du Sud-Est. L'UE soutient donc résolument l'intégrité territoriale de l'Indonésie.

D'une manière plus générale, l'UE a soutenu la réforme intérieure en Indonésie en s'engageant en faveur d'un partenariat constructif et durable avec le pays et son gouvernement, et en déployant la vaste panoplie d'instruments à sa disposition pour promouvoir le développement et la sécurité. L'UE continue d'aider l'Indonésie par le biais de dialogues politiques inclusifs et d'une coopération dans de nombreux domaines. Elle lui offre également un soutien financier et développe des liens politiques de plus en plus forts avec ce pays.

En 1999, et une deuxième fois en 2004, l'Indonésie, le plus vaste pays d'Asie du Sud-Est, a organisé des élections parlementaires libres et équitables. En 2004 ont eu lieu les premières élections présidentielles au suffrage universel direct de son histoire, un événement qui a été salué comme étant la première transition de pouvoir pacifique dans l'histoire de ce pays.

L'UE a envoyé une Mission d'observation électorale pour les élections de 2004 et a soutenu leur organisation par une aide financière importante. Elle a également offert un soutien financier à la formation et l'information des électeurs en coopérant avec des organisations non gouvernementales.

« Nous nous sommes rendu compte de l'absolue nécessité de déployer rapidement une mission d'une certaine envergure et nous l'avons assurée comme promis. Notre mission de surveillance est arrivée sur le terrain au moment même où l'accord de paix de Helsinki était signé. »

Javier Solana,
Haut Représentant de l'Union européenne pour
la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et
Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne



Renforcer la coopération

Soutenues par un dialogue politique régulier, les relations entre l'UE et l'Indonésie ont atteint un sommet historique au début 2006, avec le lancement de négociations en vue d'un accord de partenariat et de coopération. L'accord met en place un nouveau cadre politique ainsi qu'un programme pour une coopération à grande échelle.

Le renforcement de la coopération entre l'UE et l'Indonésie reflète la qualité des relations entre les deux entités. Jusqu'au milieu des années 1990, l'aide de l'UE s'est concentrée sur des projets de développement traditionnels. Aujourd'hui, la coopération entre l'UE et l'Indonésie recouvre des domaines comme l'éducation, la gestion des ressources naturelles, y compris la lutte contre le déboisement et le commerce du bois illicites, la gouvernance, la réforme fiscale, l'assistance technique liée au commerce ainsi que la criminalité transnationale.

Depuis 2002, l'Indonésie a été à plusieurs reprises le théâtre d'attentats terroristes particulièrement sanglants. La coopération dans le cadre de la lutte contre cette forme de criminalité occupe une place centrale dans l'agenda des deux entités. Dans ce domaine, l'Indonésie est le principal partenaire de l'UE en Asie du Sud-Est.

Après avoir contribué à la reconstruction de la région dévastée par le tsunami en décembre 2004, l'UE poursuit sur sa lancée et tente de soutenir l'Indonésie dans sa volonté de mettre un terme aux conflits régionaux dans la province d'Ache en y assurant une présence sur place.

La reconstruction post-tsunami

L'Indonésie a été le pays le plus durement touché par le terrible tsunami qui s'est produit en décembre 2004 dans l'océan Indien. La réaction de l'UE a été particulièrement rapide puisqu'elle est arrivée sur le terrain le jour même de la catastrophe, alors que la Commission européenne débloquent 45 millions d'euros au titre de l'assistance humanitaire. L'UE a financé et coordonné diverses actions d'aide humanitaire d'urgence comme les services de santé, le traçage et la réunification des familles séparées, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, un système d'alerte précoce pour les épidémies ainsi que les télécommunications.

Une aide humanitaire a également été octroyée pour le redémarrage des activités de pêche et d'agriculture. En 2004/2005, l'UE (Commission européenne et États membres) a engagé 200 millions d'euros pour l'aide à court-terme post-tsunami en Indonésie. L'assistance de

l'UE s'est surtout concentrée sur la province d'Aceh qui en avait cruellement besoin étant donné qu'elle avait été frappée de plein fouet par le tsunami. L'UE a aussi apporté une contribution substantielle en vue de promouvoir la résolution d'un conflit qui sévissait depuis très longtemps dans la région.

L'UE est de loin l'entité dont les contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs pour la reconstruction à long terme en Indonésie sont les plus importantes. Elle contribue en effet à concurrence de 85 % à ce Fonds doté d'environ 440 millions d'euros. Ce Fonds, présidé conjointement par le gouvernement indonésien, la Commission et la Banque mondiale, encourage la reconstruction et le développement durable dans les zones touchées d'Aceh et du nord de Sumatra.

Ces projets sont axés sur la propriété foncière, les infrastructures communautaires et le logement. Le rétablissement des titres fonciers a permis de réhabiliter le système d'administration des terres à Aceh et sur l'île de Nias. L'assistance technique apporte à l'agence de

L'UE retrouve ses manches pour reloger les sans-abri

L'Indonésie a été le pays le plus durement touché par le tsunami de décembre 2004. À Aceh, le séisme et les inondations ont fait 180.000 morts et des centaines de milliers de sans-abri, confrontés à une situation d'extrême vulnérabilité. En coopération avec le gouvernement indonésien et la Banque mondiale, la Commission européenne gère un fonds fiduciaire pour la reconstruction, dont elle est le principal bailleur de fonds : 210 millions d'euros sur un total de 440 millions d'euros. Un projet de logement et d'implantation d'un montant de 120 millions d'euros, lancé en septembre 2005, finance la reconstruction et la remise en état de maisons dans les villages et les zones urbaines. Environ 25.000 maisons ont ainsi été construites ou réparées en deux ans. Des subventions pour la reconstruction d'infrastructures communautaires sont également octroyées dans le cadre de ce programme.



Indonésie

Indonésie



reconstruction à Aceh l'expertise nécessaire pour administrer le processus de reconstruction et coordonner l'aide internationale et nationale. D'autres projets mettent l'accent sur la réhabilitation environnementale et des forêts, le réseau routier rural et la logistique de réponse aux catastrophes.

La délégation de la Commission européenne à Jakarta gère également une « Maison de l'Europe » à Aceh. L'objectif est de faciliter la coordination des donateurs qui contribuent aux efforts de reconstruction et de réhabilitation, et d'améliorer le dialogue politique avec les communautés et les autorités locales.

Promouvoir une paix durable à Aceh

Pendant trente ans, la province indonésienne d'Aceh a été le théâtre d'affrontements sanglants et de tensions jusqu'à ce que le gouvernement indonésien et le Mouvement (alors rebelle) pour l'Aceh Libre (GAM) parviennent à un accord de paix en août 2005. La catastrophe du tsunami a incontestablement catalysé ce processus.

L'UE a joué un rôle dans ce processus de paix, soutenant tant sur le plan financier que politique les efforts du président finlandais de l'époque, M. Martti Ahtisaari, en vue de la négociation d'un accord.

L'accord, signé à Helsinki le 15 août 2005, résulte de la volonté des parties de parvenir à une solution pacifique, globale et durable au conflit. Conformément à l'accord, les dirigeants du GAM ont renoncé à revendiquer l'indépendance et ont accepté de désarmer et de démobiliser leurs troupes militaires en contrepartie d'une large autonomie politique, dont le droit à constituer des partis politiques locaux. De son côté, le gouvernement indonésien acceptait de retirer une très grande partie de ses forces de sécurité. Les deux parties ont reconnu l'importance cruciale d'une surveillance de la mise en œuvre de l'accord de paix.

À l'invitation du gouvernement indonésien et avec le soutien des leaders du Mouvement pour l'Aceh Libre (GAM), l'UE a prouvé son engagement à faciliter le processus de paix. Le jour même de la signature, à Helsinki,

du Mémoire d'entente, l'UE déployait déjà une présence de surveillance sur le terrain. La Mission civile de surveillance à Aceh (MSA), forte de 230 personnes, a assuré le suivi – efficacement et de manière proactive – de la mise en œuvre de l'accord de paix, renforçant ainsi la confiance entre les parties. Cinq pays de l'ANASE (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) – Brunei, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande – ont rejoint cette initiative conduite par l'UE, à laquelle contribuent également la Norvège et la Suisse.

Cet accord a été une victoire historique pour l'UE. Jamais une mission n'aura été déployée dans d'aussi brefs délais. La MSA a ouvert la voie à de futures missions au titre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), qui associe toute une panoplie d'instruments européens, basés aussi bien sur l'expertise civile que sur l'expertise militaire. La Mission influence très favorablement les relations de l'UE avec l'Asie du Sud-Est.

Ce suivi ne suffit cependant pas. Il convient aussi d'apporter une réponse aux problèmes politiques, administratifs et économiques pour soutenir durablement le processus de paix. La Commission poursuit donc son engagement, par le biais de programmes axés sur la réintégration d'anciens combattants, l'assistance technique, le développement des capacités de gouvernance locale, ainsi que par le biais de formations d'officiers de police. Le gouvernement indonésien a également invité la Commission à organiser des élections locales en 2006. La CE a ainsi envoyé une Mission d'observation électorale avec le concours du Parlement européen. Les élections libres et équitables dans la province ont montré la sincérité de tous les acteurs, désireux de construire un nouvel avenir pour Aceh au sein même de la République indonésienne. Aceh symbolise désormais la capacité de l'UE à œuvrer en faveur de la paix, et illustre concrètement l'éventail d'instruments qui doit être déployé dans la gestion des crises – une compétence que l'UE est de plus en plus en mesure d'offrir.

« Nous avons offert à l'Indonésie un train de mesures intégrées pour soutenir le processus de paix à Aceh. Nous nous réjouissons que l'utilisation de toute notre boîte à outils ait contribué à l'établissement d'une paix durable à Aceh et d'avoir ainsi aidé l'Indonésie à améliorer la sécurité et le bien-être de sa population et à protéger les droits de l'homme. »

Mme Benita Ferrero-Waldner,
membre de la Commission européenne chargée des relations
extérieures et de la politique européenne de voisinage



Les acteurs

Le Conseil de l'Union européenne (UE), composé des gouvernements des États membres.

<http://www.consilium.europa.eu>

Le Secrétaire général du Conseil de l'UE et Haut Représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), Javier Solana, qui aide le Conseil et agit en son nom.

<http://www.consilium.europa.eu/solana>

La Commission européenne qui intervient dans l'élaboration de la politique extérieure de l'UE et gère l'aide humanitaire et au développement ainsi que ses relations commerciales avec les pays tiers. Elle compte 120 délégations et bureaux à travers le monde.

http://ec.europa.eu/external_relations/

La commissaire européenne Benita Ferrero-Waldner en charge des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage à la Commission.

http://ec.europa.eu/commission_barroso/ferrero-waldner/

Le Parlement européen dont les membres sont élus au suffrage direct et représentent les principaux partis politiques des 27 États membres de l'UE.

<http://www.europarl.eu.int/>

Le président de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen, Jacek Saryusz-Wolski, chargé de la coordination de la politique des relations extérieures du Parlement et de l'organisation de ses missions d'observation électorale.

http://www.europarl.europa.eu/committees/afet_home_fr.htm

Glossaire

A

Accord de Cotonou, 2003 – Cet accord commercial, politique et d'assistance signé à Cotonou, au Bénin, en juin 2000 entre les 77 Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'UE, est entré en vigueur le 1^{er} avril 2003. Ce partenariat a fixé des objectifs pour les 20 années à venir, axés sur la réduction de la pauvreté, la prévention des conflits violents, et l'amélioration de la gouvernance.

http://ec.europa.eu/development/Geographical/CotonouIntro_en.htm

Accord de partenariat et de coopération – divers accords conclus entre l'UE et des pays tiers en vue de promouvoir le développement de ces derniers (voir Accord de partenariat et de coopération entre l'UE et la Moldavie).

Accord de partenariat et de coopération entre l'UE et la Moldavie – Cet accord a été signé le 28 novembre 1994 par l'Union européenne et la République de Moldavie. Il vise à renforcer les relations entre l'UE et la Moldavie mais aussi à soutenir les réformes politiques et économiques dans ce pays.

http://ec.europa.eu/external_relations/moldova/intro/index.htm

AMIS (la mission de maintien de la paix de l'Union africaine au Soudan/Darfour) – La mission AMIS au Darfour est la première mission de maintien de la paix assurée par l'Union africaine (UA). A ce titre, elle constitue aussi un test pour l'efficacité du partenariat UA-UE. Un des principaux objectifs de l'AMIS est de rétablir la sécurité afin de mettre fin aux violences et aux atrocités perpétrées à l'encontre de civils et de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, dont 3 millions de personnes dépendent encore pour leur survie. L'UE soutient l'AMIS par l'octroi de fonds au titre de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et par le biais d'une action de soutien civil-militaire.

ANASE (Association des Nations du Sud-Est asiatique) – Cette association a été créée le 8 août 1967 à Bangkok, par les cinq pays membres fondateurs à savoir l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Le Sultanat du Brunei a rejoint l'association le 8 janvier 1984, le Vietnam le 28 juillet 1995, le Laos et le Myanmar le 23 juillet 1997, et le Cambodge le 30 avril 1999.

<http://www.aseansec.org/64.htm>

Artemis – Artemis a été le premier déploiement militaire autonome de l'UE, réalisé en 2003 en République démocratique du Congo. L'opération visait entre autres à contribuer à rétablir la sécurité et la stabilité de la région et à améliorer la situation humanitaire à Bunia, dans l'Ituri (dans l'est du pays).

www.consilium.europa.eu/artemis

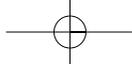
B

Banque mondiale – La Banque est une source capitale d'assistance financière et technique aux pays en développement du monde entier. Elle se compose de deux institutions pour le développement, constituées de 184 pays membres : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA). Chaque institution joue un rôle différent, mais connexe, dans la réduction de la pauvreté mondiale et l'amélioration des conditions de vie. La BIRD se concentre sur les pays solvables à revenus moyens tandis que l'IDA s'adresse aux pays les plus pauvres du monde. Ces deux institutions proposent des prêts à des taux avantageux ou à taux zéro ainsi que des subventions aux pays en développement en vue d'améliorer l'éducation, les soins de santé, les communications, etc.

www.worldbank.org

Bureau d'assistance technique de la Commission européenne pour la Cisjordanie et la bande de Gaza (ECTAO) – Le Bureau d'assistance technique de la Commission européenne pour la Cisjordanie et la bande de Gaza gère le programme d'aide et d'assistance aux Palestiniens et joue un rôle au sein de la communauté diplomatique associée à la Cisjordanie et à la bande de Gaza. Il travaille en collaboration avec les États membres représentés au niveau local et la représentation spéciale de l'UE.

<http://www.delwbg.ec.europa.eu/en/index.htm>



C

CEII (voir Commission électorale internationale pour l'Irak)

Commission de consolidation de la paix des Nations unies – La Commission de consolidation de la paix recommande et propose des stratégies intégrées pour la reconstruction d'après conflit, en mettant l'accent sur la reconstruction, le développement institutionnel et le développement durable dans des pays émergeant d'un conflit. Cette Commission réunit les vastes capacités et l'expérience des Nations unies dans le domaine de la prévention des conflits, de la médiation, du maintien de la paix, du respect des droits de l'homme, de l'État de droit, de l'aide humanitaire, de la reconstruction et du développement durable.

www.un.org/peace/peacebuilding/

Commission électorale internationale pour l'Irak (CEII) – La CEII a été mise en place pour gérer et superviser les élections en Irak. Chargée de préparer et d'organiser les élections, elle a été autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir des élections libres et régulières. La Commission a été instituée par les résolutions 1483 et 1511 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui ont souligné les droits du peuple irakien à déterminer librement son avenir politique.

www.ieciraq.org/English/Frameset_english.htm

Commission européenne – La Commission européenne est l'institution politiquement indépendante des gouvernements nationaux qui représente et défend les intérêts de l'UE dans son ensemble. Elle élabore les propositions de nouvelles lois européennes, qu'elle soumet au Parlement européen et au Conseil. C'est également le bras exécutif de l'Union. En d'autres termes, elle est responsable de l'exécution des décisions du Parlement et du Conseil. La Commission est donc chargée de la gestion quotidienne de l'Union européenne, c'est-à-dire de la mise en œuvre des politiques communes et des programmes communautaires; elle exécute le budget et dépense l'argent de l'UE. À l'instar du Parlement et du Conseil, la Commission européenne a été créée dans les années 1950 par les traités fondateurs.

http://www.europa.eu/institutions/inst/comm/index_fr.htm

Communauté européenne – C'est le nom donné aujourd'hui à l'ancienne « Communauté économique européenne » (CEE), après que le terme « économique » a été supprimé par le traité de Maastricht.

Dans les années cinquante, les six membres fondateurs ont mis en place trois organisations : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et la Communauté économique européenne (CEE). Ces trois communautés – appelées collectivement les « Communautés européennes » – ont constitué la base de ce qui est aujourd'hui l'Union européenne. La CEE est rapidement devenue de loin la plus importante des trois et a finalement été rebaptisée simplement la « Communauté européenne » (CE).

Conseil de l'Union européenne – Le Conseil est le principal organisme décisionnel de l'UE. Il se compose d'un représentant de chaque État membre au niveau ministériel. Selon la question à l'ordre du jour, chaque pays sera représenté par le ministre en charge de cette matière (affaires étrangères, finances, affaires sociales, transport, agriculture, etc.). Chaque pays de l'Union européenne exerce la présidence du Conseil, par rotation, pour une durée de six mois. Le Conseil définit et met en œuvre la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, sur la base des lignes directrices fixées par le Conseil européen.

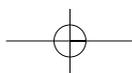
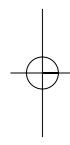
www.consilium.europa.eu

Conseil de sécurité des Nations unies – Il a pour principale responsabilité de préserver la paix et la sécurité dans le monde. Il siège en permanence et un représentant de chacun de ses membres doit être présent quotidiennement au siège des Nations unies. Le Conseil de sécurité se compose de 15 membres des Nations unies. La Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis sont membres permanents du Conseil. Dix autres membres des Nations unies sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans, en qualité de membres non permanents.

<http://www.un.org>

Conseil pour la paix et la sécurité – Cet organisme est responsable de la mise en œuvre et de l'exécution des décisions prises par l'Union africaine. Sa structure rappelle celle du Conseil de sécurité des Nations unies. Ses 15 États membres sont élus par l'Assemblée de l'Union africaine.

Glossaire



Glossaire

E

EUBAM (Mission d'assistance de l'UE à la frontière moldavo-ukrainienne) – Cette Mission a été mise en place par l'UE le 2 juin 2005. Elle vise à créer un système de contrôle des frontières et de la douane et de surveillance frontalière répondant aux normes européennes, ainsi qu'aux besoins légitimes des citoyens de chaque pays.
www.eubam.org

EUFOR ALTHEA – L'UE conduit l'opération militaire EUFOR ALTHEA en Bosnie-et-Herzégovine (BH) depuis le 2 décembre 2004. Ce déploiement de 6500 hommes, qui a pris la relève de la SFOR de l'OTAN, est à ce jour la plus importante opération militaire menée par l'UE.
www.euforbih.org

EUFOR RD Congo – L'UE a lancé l'opération militaire EUFOR RD Congo pour soutenir la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (la MONUC) durant le processus électoral. Déployée à la veille du premier tour des élections en juillet 2006, l'opération s'est achevée avec succès le 30 novembre 2006.
www.consilium.europa.eu/eufor-drcongo

EUJUST LEX – Suite à une invitation du gouvernement de transition irakien, le Conseil de l'UE a démarré la mission intégrée « État de droit » pour l'Irak, EUJUST LEX. Lancée le 21 février 2005, cette mission inclut une formation intégrée dans le domaine de la gestion et de l'instruction criminelle destinée à un groupe représentatif de hauts fonctionnaires et cadres dirigeants des services judiciaires, pénitentiaires et de police. La phase opérationnelle a démarré le 1^{er} juillet 2005. Après les 12 premiers mois d'activité, la mission a été étendue jusqu'à la fin décembre 2007.
www.consilium.europa.eu/eujust-lex

EUPOL-COPPS (Mission de police de l'Union européenne pour les territoires palestiniens) – C'est en novembre 2005 que le Conseil européen a mis en place cette mission, qui a pour nom de code EUPOL-COPPS, dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Axée sur les réformes à long terme, la mission fournit un soutien accru à l'Autorité palestinienne dans la mise en place d'arrangements de maintien de l'ordre durables et efficaces.
www.consilium.europa.eu/eupol-copps

EUPOL Kinshasa – Il s'agit d'une mission de police de l'Union européenne lancée en 2005 en République démocratique du Congo. Elle a pour mission de surveiller, d'accompagner et de conseiller l'Unité de Police Intégrée (UPI, voir ci-dessous).
www.consilium.europa.eu/eupol-kinshasa

EUSEC RD Congo – Il s'agit d'une mission européenne de conseil et d'assistance pour la réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, lancée en juin 2005.
www.consilium.europa.eu/eusec-drcongo

F

Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique – La facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, dotée d'un montant de 250 millions d'euros, fournit à l'UA et à des organisations sous-régionales les ressources nécessaires pour organiser une réponse efficace aux ravages provoqués par les conflits.
http://ec.europa.eu/comm/development/body/publications/docs/flyer_peace_en.pdf

Feuille de route pour le Moyen-Orient – La réalisation d'une paix durable au Moyen-Orient est un objectif de l'UE. La feuille de route vise en premier lieu à identifier une solution à deux États afin de régler définitivement et globalement le conflit israélo-palestinien.

FIAS (voir Force internationale d'assistance à la sécurité)

FFM (voir Fonds fiduciaires multidonateurs)

FMI (voir Fonds monétaire international)

Fonds d'affectation spéciale pour le droit et l'ordre public (LOFTA) – L'initiative LOFTA, administrée par le PNUD vise à financer les activités de police prioritaires en Afghanistan. Conformément à cet arrangement, le ministère de l'intérieur est chargé de soutenir la formation d'une nouvelle force de police. Le PNUD s'est vu confier la gestion du LOFTA qui doit permettre de financer les activités prioritaires que sont le versement des salaires des policiers, la fourniture de matériel non-mortel, la réhabilitation des infrastructures de police, la formation de la police et le développement institutionnel.
www.undp.org

Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) – Cette organisation des Nations unies défend la protection des droits de l'enfant afin d'apporter une réponse à leurs besoins de base et de les aider à développer toutes leurs potentialités. Ce fonds garantit la protection des enfants les plus défavorisés, par exemple les victimes de la guerre, de la pauvreté extrême, de toutes les formes de violence et d'exploitation ainsi que des enfants handicapés. Il vise aussi, par le biais de ses programmes nationaux, à promouvoir l'égalité des femmes et des jeunes filles et de soutenir leur participation à part entière au développement politique, social et économique de leurs communautés.
www.unicef.org

Fonds fiduciaires de la Banque mondiale – Le Groupe de la Banque mondiale gère des fonds fiduciaires multidonateurs pour soutenir les priorités en matière de développement. Les critères d'éligibilité et les procédures d'accès à ces fonds varient considérablement.
www.worldbank.org

Fonds fiduciaires multidonateurs (FFM) – Ces fonds ont été mis en place dans un certain nombre de contextes post-conflits en vue de mobiliser des ressources et de coordonner les efforts de reconstruction. Le Fonds multidonateurs pour Aceh et Nias, par exemple, est un partenariat associant la communauté internationale, le gouvernement indonésien et la société civile en vue de soutenir la reconstruction après les séismes et le tsunami. Ce fonds contribue au processus de reconstruction en octroyant des subventions pour des investissements de qualité basés sur les bonnes pratiques, la participation des parties prenantes et la coordination avec d'autres acteurs. Par ses diverses actions, le Fonds multidonateurs entend réduire la pauvreté, rétablir les capacités, soutenir la bonne gouvernance et promouvoir le développement durable.
www.mdtfans.org

Fonds monétaire international (FMI) – Le FMI est une organisation de 184 pays qui s'emploie à promouvoir la coopération monétaire internationale, à garantir la stabilité financière, à faciliter le commerce international, à promouvoir un taux d'emploi élevé et une croissance économique durable, et à réduire la pauvreté.
www.imf.org

Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) – La FIAS est une opération mandatée par les Nations unies, mise en œuvre sous les auspices de l'OTAN avec le concours du Commandement des forces alliées interarmées de Brunssum, en charge des opérations générales. Cette force a pour principale mission de soutenir et d'aider le gouvernement afghan afin qu'il puisse mettre en place et préserver un environnement sûr. L'objectif est de faciliter ainsi la reconstruction de l'Afghanistan et la mise en place de structures démocratiques et de renforcer l'influence du gouvernement central.
www.afnorth.nato.int/ISAF/

I
IGAD (voir Secrétariat pour la Paix au Soudan de l'Autorité intergouvernementale pour le développement)

Institut palestinien des médias et du développement (PMDI) – Cet institut a été créé en 1994, sous la forme d'une ONG dédiée au développement et à la promotion du secteur privé palestinien. Le PMDI a pour mission de développer les capacités professionnelles du secteur privé par le biais de la formation et du développement et de promouvoir les relations économiques et commerciales entre les acteurs locaux et internationaux.
<http://www.pmdip.org/main.html>

L
Laboratoire de la paix, Colombie – Ce programme novateur vise à encourager la participation élargie des citoyens dans la recherche de la paix. Il met l'accent sur le renforcement des institutions locales, le soutien aux acteurs du secteur civil engagés dans des initiatives de promotion de la paix et du développement économique et social. Il s'agit de la première initiative majeure de la Communauté européenne dans le cadre du Programme de soutien de l'UE au processus de paix en Colombie. Le laboratoire de la paix est le plus grand projet mené par l'UE en Colombie. Il encourage le développement rural dans l'une des régions les plus durement touchées par le conflit : la région du Magdalena Medio. Il a été conçu et est géré par des citoyens de la région qui refusent de céder à la violence et souhaitent se construire une vie en dehors de l'économie de la drogue. Lancé en 2002, le laboratoire est devenu pleinement opérationnel une année plus tard, avec des activités menées sur le terrain dans 13 des 29 municipalités de la région.
http://ec.europa.eu/world/peace/geographical_themes/colombia/peace_laboratory/index_fr.htm

Glossaire

M

Mission EUBAM à Rafah – La Mission EUBAM à Rafah, organisée dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense, a été lancée en novembre 2005. Elle vise à surveiller les opérations au point de passage de Rafah suite à l'« Accord sur les déplacements et l'accès aux points de passage » conclu entre Israël et l'Autorité palestinienne.

www.consilium.europa.eu/eubam-rafah

Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC) – Cette Mission des Nations unies a été créée en 1999 suite aux Accords de cessez-le-feu de Lusaka pour la République démocratique du Congo. Avec des effectifs à hauteur de 16.500 hommes, il s'agit de la plus importante mission des Nations unies à l'heure actuelle. Le mandat de la MONUC est régi par le chapitre VII de la Charte des Nations unies. L'UE est intervenue à deux reprises pour soutenir la MONUC, via l'opération Artemis en 2003 et EUFOR RD Congo en 2006.

www.monuc.org

http://ec.europa.eu/external_relations/mepp/index.htm

Mission de surveillance à Aceh (MSA) – L'Union européenne, en coopération avec les pays membres de l'ANASE ainsi qu'avec la Norvège et la Suisse, a déployé une mission de surveillance à Aceh (Indonésie). Cette mission avait pour but de surveiller la mise en œuvre de divers aspects de l'accord de paix exposé dans le mémorandum d'entente signé par le gouvernement indonésien et le Mouvement pour l'Aceh Libre (GAM) le 15 août 2005. Les opérations de la MSA ont démarré le 15 septembre 2005, date à laquelle ont démarré la démobilisation du GAM et la relocalisation des forces militaires et de police non organiques. Le mandat de la MSA s'est achevé le 15 décembre 2006 après la tenue d'élections locales à Aceh.

www.consilium.europa.eu/amm

Mission d'observation électorale (MOE) en Afghanistan – La MOE a été mise en place pour assurer la surveillance des élections parlementaires en Afghanistan en septembre 2005. La MOE, conduite par Mme Emma Bonino, membre du Parlement européen et de sa Commission des affaires étrangères, entend promouvoir la paix et le processus de démocratisation en Afghanistan. Fidèle à sa politique de démocratisation et de droits de l'homme, l'Union européenne met en place plusieurs MOE à travers le monde.

http://ec.europa.eu/external_relations/

[human_rights/eu_election_ass_observ/index.htm](http://ec.europa.eu/external_relations/human_rights/eu_election_ass_observ/index.htm)

MOE (voir Mission d'observation électorale)

MONUC (voir Mission des Nations unies en République démocratique du Congo)

MPUE – La Mission de police de l'Union européenne (MPUE) en Bosnie-et-Herzégovine (BH) a été la première mission organisée dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense. Elle a été lancée le 1^{er} janvier 2003, et a pris le relais de la force de police internationale des Nations unies. Elle vise à mettre en place des arrangements de maintien de l'ordre durables administrés par la BH, conformément aux meilleures pratiques européennes et internationales. Après une première période initiale de trois ans, la MPUE est entrée dans une nouvelle phase en janvier 2006. La mission comprend actuellement environ 200 hommes (personnel international).

www.eupm.org

MRR – Mécanisme de réaction rapide

Le mécanisme de réaction rapide vise à permettre à la Communauté d'intervenir rapidement pour répondre aux besoins urgents de pays menacés par une instabilité politique majeure ou déjà en crise ou victimes d'une catastrophe technologique ou naturelle. Il entend soutenir des mesures visant à préserver ou à rétablir les conditions permettant aux pays partenaires de la CE de poursuivre leurs objectifs de développement à long terme.

O

OEA (voir Organisation des États américains)

Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine du Proche-Orient (UNRWA) – Il s'agit d'un organe subsidiaire des Nations unies. La Commission consultative se réunit une fois par an pour passer en revue les activités de l'Office.

Ses membres sont l'Australie, la Belgique, le Danemark, l'Égypte, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Liban, les Pays-Bas, la Norvège, l'Arabie saoudite, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la République arabe syrienne, la Turquie, le Royaume-Uni (UK) et les États-Unis (US). La CE, la Ligue des pays arabes et l'Organisation de libération de la Palestine siègent en qualité d'observateurs.

www.un.org/unrwa/organization/index.html

ONG – Organisation non gouvernementale

Organisation des États américains (OEA) – Elle rassemble les pays de l'hémisphère occidental afin de renforcer la coopération et assurer la défense d'intérêts communs. L'OEA est la première plate-forme régionale de dialogue multilatéral et d'action concertée.

www.oas.org/main/french/

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) Il s'agit d'une alliance regroupant 26 pays d'Amérique du Nord et d'Europe qui se sont engagés à réaliser les objectifs du traité de l'Atlantique Nord signé le 4 avril 1949.

<http://www.nato.int>

Organisation mondiale du commerce (OMC) – Cette organisation est la seule organisation internationale régissant les règles des échanges commerciaux entre les nations. Les accords de l'OMC sont au cœur de son fonctionnement. Ceux-ci sont négociés et signés par la majorité des nations du monde et ratifiés par leur parlement. Leur objectif est d'aider les producteurs de biens et de services, les exportateurs et les importateurs à mener à bien leurs activités.

www.wto.org

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – Forte de 55 pays participants en Europe, dans le Caucase, en Asie centrale et en Amérique du Nord, l'OSCE est la plus importante organisation régionale de sécurité du monde. Elle mène à bien un large éventail d'activités en rapport avec les trois dimensions de la sécurité – la dimension humaine, la dimension politique et militaire et la dimension économique et environnementale.

www.osce.org

OSCE (voir Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)

OTAN (voir Organisation du traité de l'Atlantique nord)

P

Parlement européen (PE) – Le Parlement européen (PE) représente les citoyens de l'UE et est directement élu par ceux-ci depuis 1979. Ses origines remontent aux années 1950 et aux traités fondateurs. Les membres du Parlement européen (PE) ne siègent pas au sein de groupes nationaux, mais au sein de groupes politiques européens. En janvier 2007, Hans-Gert Pöttering a été élu Président du Parlement européen pour une période de deux ans et demi.

http://europa.eu/institutions/inst/parliament/index_en.htm

PESD (voir Politique européenne de sécurité et de défense)

PEV (voir Politique européenne de voisinage)

PMDI (voir Institut palestinien des médias et du développement)

PMDR (voir Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration)

PNUD (voir Programme des Nations unies pour le développement)

Politique européenne de sécurité et de défense, (PESD) – Depuis 1999, l'Union européenne élabore sa Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) en vue de renforcer sa capacité à résoudre les crises. La PESD fait partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) établie en 1992 par le traité de Maastricht. Des opérations civiles et militaires de gestion des conflits sont menées au titre de la PESD depuis 2003.

www.consilium.europa.eu/esdp

Politique européenne de voisinage (PEV) – La Politique européenne de voisinage (PEV) a été élaborée dans le contexte de l'élargissement de l'UE en 2004, en vue d'éviter l'émergence de nouveaux clivages entre l'UE élargie et ses voisins et de renforcer au contraire la stabilité, la sécurité et le bien-être de toutes les régions concernées.

http://ec.europa.eu/world/enp/index_fr.htm

Processus de Barcelone – La Conférence euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères, qui s'est tenue à Barcelone les 27-28 novembre 1995, a donné le coup d'envoi au Partenariat euro-méditerranéen (processus de Barcelone). Il s'agit d'un vaste partenariat de relations politiques, économiques et sociales entre les États membres de l'Union européenne et ses partenaires du sud de la Méditerranée.

http://ec.europa.eu/external_relations/euromed/

Processus de Kimberley – Le processus de Kimberley est une initiative conjointe du gouvernement, de l'industrie

Glossaire

internationale du diamant et de la société civile. Il a pour principal objectif d'endiguer les flux de « diamants de la guerre » – des diamants bruts utilisés par les mouvements rebelles pour financer leurs guerres contre les gouvernements en place. Le trafic illicite de ces pierres précieuses est en partie responsable des terribles conflits qu'ont connus des pays comme l'Angola, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone. Le système de certification du processus de Kimberley est un système novateur et volontaire par lequel les participants s'engagent fermement à garantir que les cargaisons de diamants bruts ne contiennent pas de « diamants de la guerre ». Le processus de Kimberley regroupe 45 pays participants, y compris la Communauté européenne.

www.kimberleyprocess.com

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) – Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Le PNUD est présent dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.

www.undp.org

Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration (PMDR) – Il s'agit d'un effort associant plusieurs agences nationales visant à soutenir la démobilisation et la réintégration des ex-combattants de la région des Grands Lacs en Afrique centrale. Premier programme de ce type au monde, le PMDR cible actuellement environ 450.000 ex-combattants de sept pays de la région : l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Rwanda et l'Ouganda.

http://mdrp.org/about_us.htm

Q

Quartet – Le « Quartet » se compose des États-Unis, de l'UE, de la Russie et des Nations unies. Ensemble, ces entités s'efforcent d'élaborer des solutions en vue de mettre fin à l'actuel conflit qui oppose les Israéliens et les Palestiniens.

R

Réforme du secteur de la sécurité (RSS) – Il s'agit d'un processus de réforme mis en œuvre dans des pays dont le développement est entravé par une faiblesse structurelle de leur secteur de la sécurité et de la justice, problème souvent aggravé par un manque de surveillance démocratique. La RSS comprend un large éventail de programmes d'assistance. Citons ici le développement de normes de « bonnes pratiques » dans le secteur de la sécurité ; le contrôle, la collecte et la destruction d'armes de petit calibre ; la promotion du contrôle civil sur le pouvoir militaire ; et la réforme de la police et de justice à l'échelon de la communauté.

www.isis-europe.org

RSS (voir Réforme du secteur de la sécurité)

S

Secrétariat pour la Paix au Soudan de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) – Cette organisation régionale regroupe sept pays d'Afrique orientale : Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan et l'Ouganda. Elle a été créée en 1986 par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres sous la forme d'une Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement (IGADD), en réponse aux sécheresses graves et récurrentes et autres catastrophes naturelles à l'origine d'une famine généralisée, de dégradations écologiques et d'une crise économique dans la région entre 1974 et 1984. L'IGAD siège à Djibouti, en République de Djibouti.

www.igad.org/about/index.htm

T

Talibans – Les Talibans appartiennent à un mouvement islamique strict et puritain, qui a contrôlé la majeure partie de l'Afghanistan entre 1996 et 2001. Les Talibans sont aujourd'hui engagés dans une guérilla interminable contre les forces de l'OTAN en Afghanistan.

U

UA (voir Union africaine)

Glossaire

UE (voir Union européenne)

UNICEF (voir Fonds des Nations unies pour l'Enfance)

Union africaine (UA) – L'Union africaine est une organisation internationale qui encourage la coopération entre les nations africaines indépendantes.

www.africa-union.org

Union européenne, L'(UE) – L'Union européenne a été établie sous ce nom en 1992 par le traité sur l'UE (traité de Maastricht). Historiquement, l'Union européenne trouve ses racines dans la Seconde Guerre mondiale. À la base de sa création, la volonté des Européens de mettre tout en œuvre pour se prémunir, à jamais, contre de tels massacres et destructions. Au début, la coopération, entre les six pays fondateurs, se limitait essentiellement aux questions commerciales et économiques. À présent, l'UE compte 27 États membres démocratiques à travers le continent européen, et un total de plus de 490 millions d'habitants. L'UE est active dans de très nombreux domaines ayant une influence directe sur nos vies quotidiennes, allant de la santé et de la politique économique aux affaires étrangères et à la défense.

http://europa.eu/abc/panorama/index_fr.htm

Unité de Police intégrée (UPI) BH – L'UPI, forte d'une troupe autorisée de 534 effectifs, fait partie de la force de l'UE en Bosnie-et- Herzégovine dans le cadre de l'opération EUFOR ALTHEA.

www.euforbih.org/sheets/fs050225a.htm

Unité de Police intégrée (UPI) RDC – L'UPI (Unité de Police intégrée) est une unité de la police nationale congolaise (PNC). Elle compte un millier d'effectifs, fortement brassés. L'UPI est chargée d'assurer la protection des institutions et des acteurs de la transition en République démocratique du Congo. Elle a bénéficié d'un programme de formation et de fourniture de matériel, à l'initiative de l'UE, et est soutenue par la mission EUPOL à Kinshasa.

www.consilium.europa.eu/eupol-kinshasa

UNRWA (voir Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine du Proche-Orient)

UPI (voir Unité de police intégrée)

Politique européenne de défense et de sécurité (PESD)

Opérations civiles, policières et militaires depuis 2003, opérations menées par l'UE et effectifs

EUPOL PROXIMA

(ancienne République yougoslave de Macédoine)
2004-2005 (terminée)

MPUE

(Bosnie-et-Herzégovine)
210 internationaux
208 nationaux

EUFOR ALTHEA

(Bosnie-et-Herzégovine)
6.500 effectifs
(2.500 après la transition)

Soutien à l'AMIS II

(Soudan/Darfour)
60 internationaux

UESEC RD Congo

9 internationaux
+ UESEC-FIN
28 effectifs

EUPOL Kinshasa

(RD Congo)
27 internationaux / 8 nationaux
+ renforcement temporaire de 38 personnes

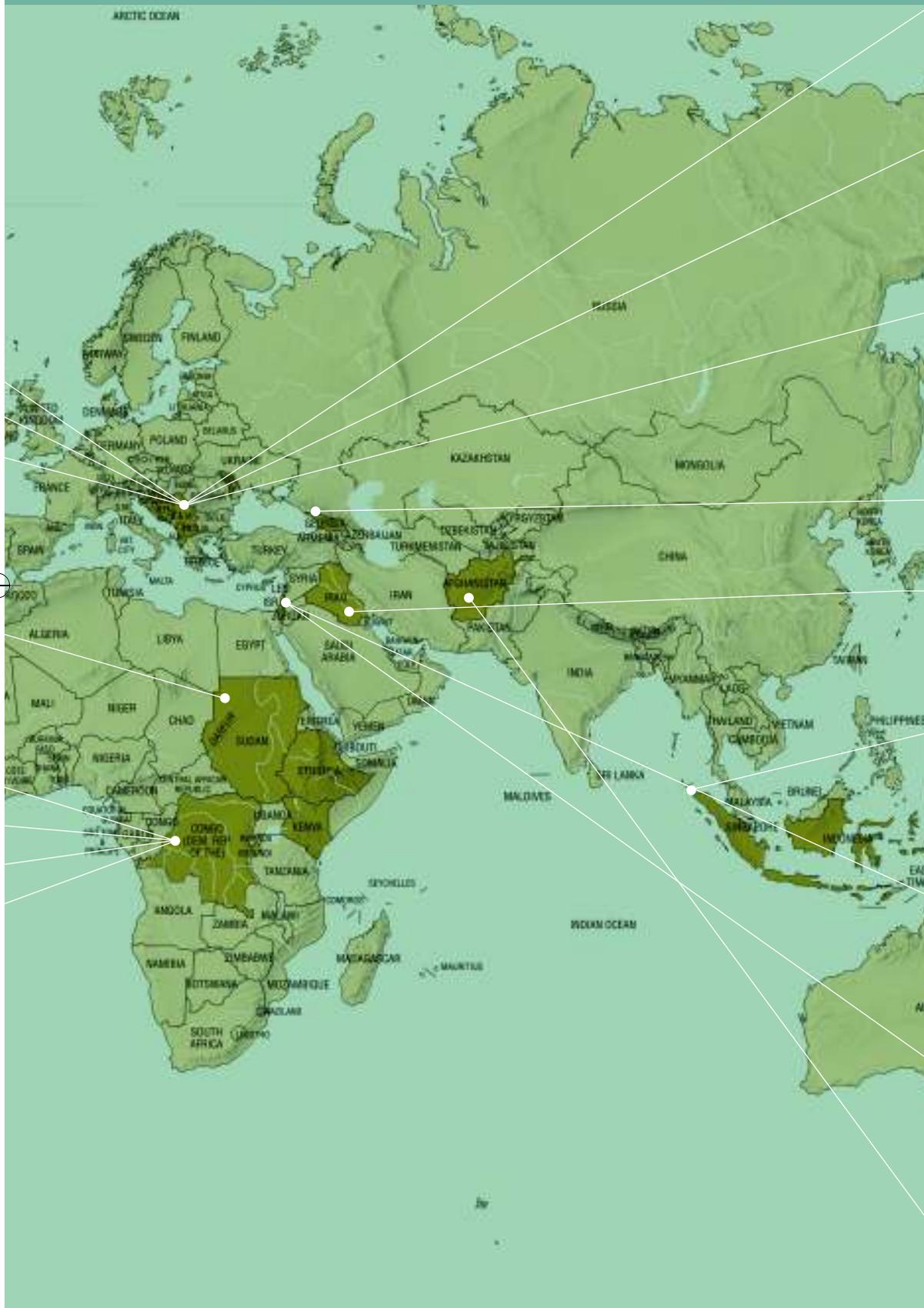
ARTEMIS

(RD Congo)
1.800 effectifs
Juin-septembre 2003 (terminé)

EUFOR Congo

(RD Congo)
Juillet-novembre 2006
2.300 effectifs
(terminée)





EUPAT
(FYROM)
(terminée)

CONCORDIA
(FYROM)
400 effectifs
Mars-décembre 2003 (terminée)

**EPUE pour une future mission
police/justice de la PESD
au Kosovo**
1.800 collaborateurs
internationaux est prévue.
(équipe de planification
internationale de 24 effectifs)

EUJUST THEMIS
(Géorgie)
2004-2005 (terminée)

EUJUST-LEX
(Irak/Bruxelles)
20 internationaux

MSA Mission de surveillance
(Aceh/Indonésie)
90 internationaux
84 nationaux
(terminée)

Mission EUBAM à Rafah
(Territoires palestiniens)
60 internationaux
5 nationaux

EUPOL COPPS
(Territoires palestiniens)
14 internationaux
3 nationaux

EUPOL Afghanistan,
160 collaborateurs internationaux
lancement en juin 2007

Prévention des conflits et la réponse aux crises menées au titre du Mécanisme de réaction rapide et de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique

Kosovo
Préparatifs en vue d'une solution
quant au statut futur

Irak
Reconstruction post-conflit

Sénégal/Mauritanie
Lutte contre les émigrés clandestins

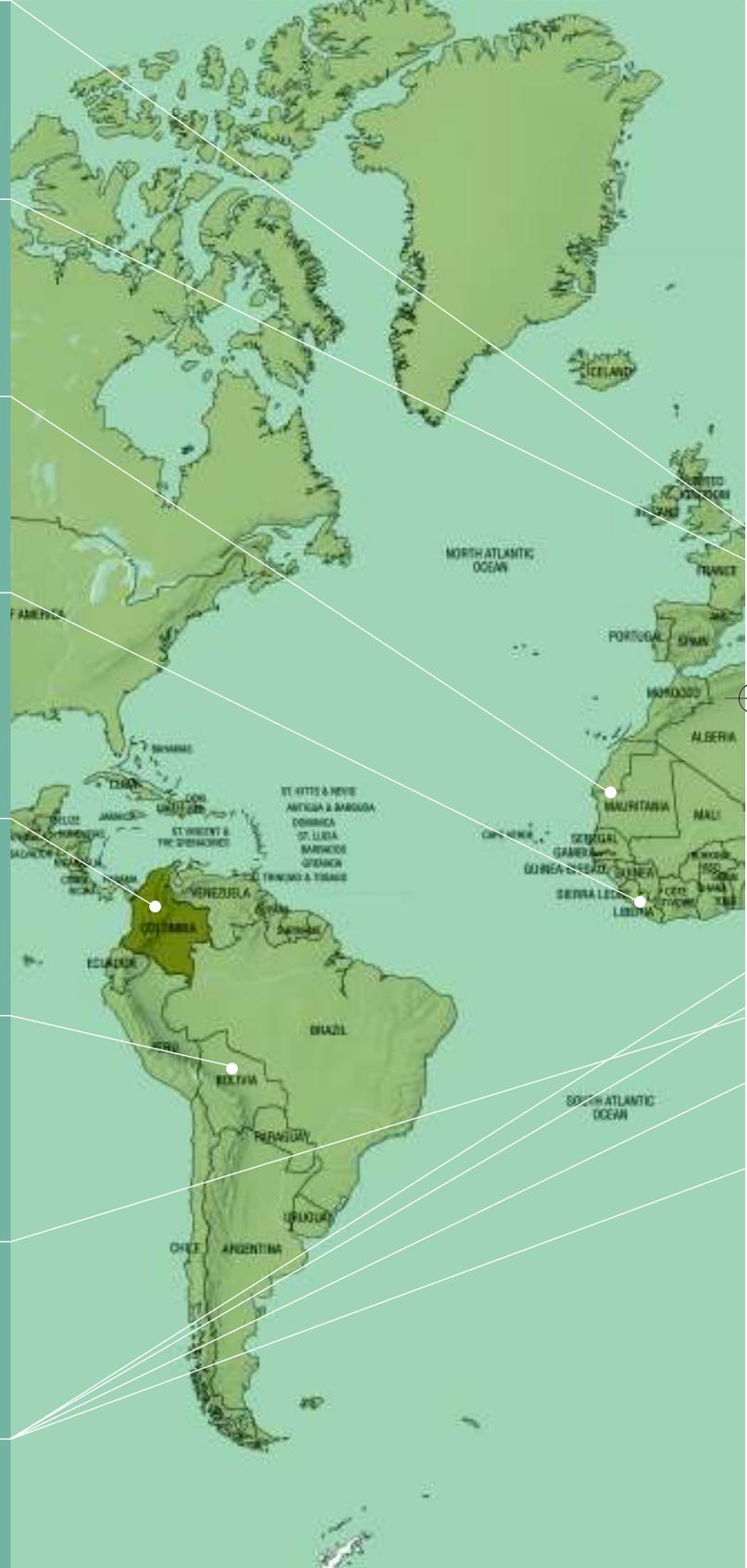
Liberia
Soutien à la force de maintien
de la paix de la CEDEAO
et formation d'officiers de police

Colombie
Mise en œuvre de la loi « Justice et paix »

Bolivie
Élaboration d'un consensus
et réforme constitutionnelle

République démocratique du Congo
Réforme de la police

**Facilité de soutien à la paix pour
l'Afrique**
Darfour, République centrafricaine,
Comores, Burundi





Moldavie
Mission d'assistance à la frontière avec l'Ukraine

Liban
Évacuation, planification de la reconstruction, réforme du système de sécurité

Gaza
Soutien à l'envoyé spécial du Quartet pour les aspects économiques du désengagement

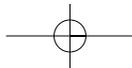
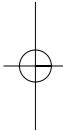
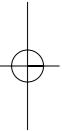
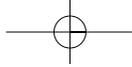
Kirghizistan
Renforcement parlementaire

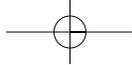
Aceh/Indonésie
Résolution des conflits et stabilisation, négociation de paix, démobilisation et réintégration des combattants, renforcement de la société civile

Timor oriental
Stabilisation post-conflit

Sri Lanka
Maldives
Aceh
Relance post-tsunami

Soutien à la médiation pour la paix dans le Darfour





Conseil de l'Union européenne
Commission européenne

L'Europe dans le monde
Agir pour la paix, la sécurité et la stabilité

2007 – 61 p. – 21 x 29.7 cm

ISBN: 92-79-03863-X

